



## Recueil des bonnes pratiques et enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme de Développement d'Urgence (PDU-UE) Mali-Mauritanie



Financé par  
l'Union européenne



23 décembre 2024

# Sommaire

|                                                                                                                                                                                                                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| REMERCIEMENTS.....                                                                                                                                                                                                                                            | 3         |
| ABREVIATIONS.....                                                                                                                                                                                                                                             | 4         |
| <b>PARTIE I : GENERALITES .....</b>                                                                                                                                                                                                                           | <b>5</b>  |
| 1. INTRODUCTION.....                                                                                                                                                                                                                                          | 5         |
| 2. PRESENTATION DES QUATRE CONSORTIA .....                                                                                                                                                                                                                    | 5         |
| 3. OBJECTIFS DE LA MISSION DE CAPITALISATION CROISEE .....                                                                                                                                                                                                    | 7         |
| 4. METHODOLOGIE DE LA CAPITALISATION CROISEE .....                                                                                                                                                                                                            | 7         |
| 5. LIMITES DE LA CAPITALISATION CROISEE .....                                                                                                                                                                                                                 | 11        |
| 6. COMMENT EXPLOITER CE RECUEIL DE LA CAPITALISATION CROISEE ? .....                                                                                                                                                                                          | 12        |
| <b>PARTIE II : RESULTATS DE LA CAPITALISATION CROISEE DU PDU-UE .....</b>                                                                                                                                                                                     | <b>13</b> |
| 2.1 Utilisation de l'approche HEA (Analyse de l'Économie des Ménages) comme outil d'anticipation .....                                                                                                                                                        | 13        |
| 2.2 Ciblage des ménages bénéficiaires.....                                                                                                                                                                                                                    | 14        |
| 2.3 Transfert monétaire et l'assistance alimentaire.....                                                                                                                                                                                                      | 15        |
| 2.4 : Clinique mobile .....                                                                                                                                                                                                                                   | 18        |
| 2.5 : Counseling.....                                                                                                                                                                                                                                         | 19        |
| 2.6 Plan d'adaptation aux changements climatiques.....                                                                                                                                                                                                        | 23        |
| 2.7 Reconstruction sociale du cheptel en milieu agro pastoral sur fond de conflit communautaire .....                                                                                                                                                         | 26        |
| 2.8 Rôle des AVEC dans l'inclusion financière et la cohésion au sein des organisations communautaires .....                                                                                                                                                   | 27        |
| 2.9 Autres mesures d'accompagnement .....                                                                                                                                                                                                                     | 29        |
| 2.10 Elaboration et appui à la mise en œuvre des Plans communautaires de cohésion sociale dans un contexte de conflit élaborée par PARIC .....                                                                                                                | 34        |
| 2.11 Prévention et gestion des conflits .....                                                                                                                                                                                                                 | 37        |
| 2.12. Accès humanitaire et la sécurité du personnel .....                                                                                                                                                                                                     | 42        |
| 2.13. Mesure de la graduation des ménages .....                                                                                                                                                                                                               | 45        |
| 3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....                                                                                                                                                                                                                         | 49        |
| <b>PARTIE III- PRESENTATION DES FICHES DE CAPITALISATION PRODUITES PAR LES CONSORTIA .....</b>                                                                                                                                                                | <b>50</b> |
| 1. COMMENT L'ANALYSE DE L'ECONOMIE DES MENAGES (HEA) AIDE LES DECIDEURS A AGIR TOT POUR REDUIRE L'IMPACT HUMANITAIRE ET PRESERVER LES ACQUIS D'UN PROJET DE RESILIENCE ? (RECOLG).....                                                                        | 50        |
| 2. APPROCHE CASH EN PERIODE DE SOUDURE, UN MOYEN SUR D'ASSURER LA SECURITE SOCIALE DES FAMILLES PAUVRES ET UNE RESILIENCE ACCRUE POUR LES COMMUNAUTES (RECOLG).....                                                                                           | 52        |
| 3. APPROCHE CASH FOR WORK (CFW) DANS UN CONTEXTE DE DYNAMIQUE DE CONFLIT (PROGRESS).....                                                                                                                                                                      | 56        |
| 4. CLINIQUE MOBILE, UNE ALTERNATIVE POUR FACILITER L'ACCES AUX SERVICES DE SANTE DES POPULATIONS VULNERABLES AFFECTEES PAR LE CONFLIT (RECOLG).....                                                                                                           | 57        |
| 5. APPROCHE COUNSELING ANJE COUPLEE AU « DEPISTAGE COMMUNAUTAIRE DE LA MALNUTRITION » SUR LA SANTE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS DANS LES COMMUNES DE NAMPALARI ET YOUWAROU (ACOR) .....                                                                      | 58        |
| 6. APPROCHE EVISA « SOUTENIR EFFICACEMENT LES MERES A NOURRIR LES ENFANTS » (PARIC) .....                                                                                                                                                                     | 60        |
| 7. PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PACA) : UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE D'ANALYSE DE LA VULNERABILITE ET DE LA CAPACITE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CLIMATE VULNERABILITY AND CAPACITY ANALYSES, CVCA) (RECOLG) .....                 | 63        |
| 8-RECONSTRUCTION SOCIALE DU CHEPTEL EN MILIEU AGRO PASTORAL SUR FOND DE CONFLIT INTERCOMMUNAUTAIRE (PROGRESS) ....                                                                                                                                            | 66        |
| 9-APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE DES AVEC (PROGRESS).....                                                                                                                                                                                                          | 67        |
| 10. ROLE DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISE D'EPARGNE ET DE CREDIT (AVEC) DANS L'INCLUSION FINANCIERE ET LA COHESION AU SEIN DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES (ACOR).....                                                                                           | 69        |
| 11. PROMOTION DE LA RESILIENCE ECONOMIQUE DES MENAGES TRES PAUVRES A TRAVERS LA COMBINAISON DES TRANSFERTS MONETAIRES ET DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ZONES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (ACOR) .....                                                  | 70        |
| 12. COMMENT LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT GROUPEES DES MENAGES TRES VULNERABLES ONT OPTIMISE LA GENERATION DE REVENUS ET CONSTITUE UN FACTEUR DE COHESION SOCIALE ET DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE A TRAVERS LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ? (ACOR/ADICOR) ..... | 73        |
| 13. CONTRIBUTION DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AUX REVENUS ET A LA SATISFACTION DURABLE DES BESOINS DES BENEFICIAIRES (PARIC) .....                                                                                                                            | 76        |
| 14. ELABORATION ET APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS COMMUNAUTAIRES DE COHESION SOCIALE DANS UN CONTEXTE DE CRISE (PARIC) .....                                                                                                                              | 80        |

|                                                                                                                                                                                                                                     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 15. CONFLIT DE SUCCESSION DE POUVOIR AU NIVEAU DE LA FRACTION DE IBOGUILITANE (RECOLG).....                                                                                                                                         | 82        |
| 16. COMMENT LA MISE EN PLACE ET LE FONCTIONNEMENT DES MECANISMES LOCAUX DE PREVENTION ET DE GESTION DES CONFLITS A PERMIS D'AMELIORER LA GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES A FASSALA, LERE, NAMPALARI ET YOUWAROU ? (ACOR)..... | 83        |
| 17. RENFORCEMENT DES MECANISMES COMMUNAUTAIRES DE GESTION DES CONFLITS (PROGRESS) .....                                                                                                                                             | 86        |
| 18. ACCES HUMANITAIRE ET SECURITE DU PERSONNEL (RECOLG) .....                                                                                                                                                                       | 88        |
| 19. MESURE DE LA GRADUATION DES MENAGES (RECOLG) .....                                                                                                                                                                              | 91        |
| <b>ANNEXE 1 : TABLEAU DE CATEGORISATION DES FICHES DE CAPITALISATION .....</b>                                                                                                                                                      | <b>98</b> |
| <b>ANNEXE 2 : DOCUMENTS/SUPPORTS CONSULTES .....</b>                                                                                                                                                                                | <b>99</b> |

## Remerciements

L'équipe de la Clinique de Gestion et d'Innovation des Connaissances (CGIC) remercie très sincèrement tous les acteurs et partenaires du Programme de Développement d'Urgence (PDU-UE) pour les informations qu'ils ont fournies et l'aide qu'ils ont apportée dans le cadre de cette capitalisation croisée.

Elle remercie les responsables de la cellule inter consortia pour toutes les facilités accordées qui ont permis l'obtention et le traitement des documents nécessaires à l'élaboration de ce recueil des bonnes pratiques.

Elle associe à ces remerciements, les responsables et les points focaux des consortia de mise en œuvre du PDU-UE.

La CGIC voudrait remercier toutes les personnes qui ont bien voulu accorder une partie de leur temps en se soumettant aux séances d'entretien et de travail avec son équipe malgré leurs multiples occupations.

Enfin, l'équipe de la CGIC remercie particulièrement le coordinateur de l'inter consortia pour sa disponibilité et les efforts consentis pour la réussite de la mission.

## Abréviations

|          |                                                                                                  |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACF      | Action Contre de la Faim                                                                         |
| ACOR     | Alliance pour la Cohésion Sociale et la Résilience                                               |
| ACTED    | Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement                                     |
| ADES     | Association pour le Développement Économique et Social                                           |
| ADICOR   | Appui au Développement Intégré des Communautés Rurales                                           |
| AGR      | Activité Génératrice de Revenu                                                                   |
| ANJE     | Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant                                                    |
| ASACO    | Association de Santé Communautaire                                                               |
| AVEC     | Association Villageoise d'Epargne et de Crédit                                                   |
| MCPGC    | Mécanismes Communautaire de Prévention et de Gestion des Conflits                                |
| CFW      | Cash For Work                                                                                    |
| CGC      | Comité de gestion de conflit                                                                     |
| CPN      | Consultation prénatale                                                                           |
| CPON     | Consultation postnatale                                                                          |
| CSCOM    | Centre de Santé Communautaire                                                                    |
| CVCA     | Capacité d'Adaptation aux Changements Climatiques (Climate Vulnerability and Capacity Analyses). |
| DRC      | Conseil Danois pour les Réfugiés                                                                 |
| DTC      | Directeur Technique du Centre                                                                    |
| EHA      | Eau Hygiène Assainissement                                                                       |
| FEFA     | Femme enceinte et femme Allaitante                                                               |
| GANE     | Groupe Armée Non Étatique                                                                        |
| GSAN     | Groupe de Soutien aux Activités de Nutrition                                                     |
| HEA      | Household Economy Approach                                                                       |
| HI       | Humanité et Inclusion                                                                            |
| IRC      | International Rescue Committee                                                                   |
| LOA      | Loi d'Orientation Agricole                                                                       |
| MARN     | Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale                                                    |
| MOU      | Memorandum of Understanding (Mémoire d'entente)                                                  |
| MINUSMA  | Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali             |
| OCDE     | Organisation de Coopération et de Développement Economique                                       |
| PACA     | Plan d'Adaptation au Changement climatique                                                       |
| PARIC    | Programme d'Appui à la Résilience et de l'Inclusion des Communautés                              |
| PB       | Périmètre Brachial                                                                               |
| PCCS     | Plan Communautaire de Cohésion Sociale                                                           |
| PDU-UE   | Programme de Développement d'Urgence- Union Européenne                                           |
| PROGRESS | Programme de Résilience et de Cohésion Sociale au Sahel                                          |
| RECOLG   | Résilience et Cohésion Sociale des communautés transfrontalières du Liptako-Gourma               |
| SAP      | Système d'Alerte Précoce                                                                         |
| SCI      | Save the Children International                                                                  |
| SFCG     | Search For Common Ground                                                                         |
| SI       | Solidarités International                                                                        |
| TP       | Très Pauvres                                                                                     |
| UNHCR    | United Nations High Commissioner for Refugees                                                    |
| VBG      | Violence Basée sur le Genre                                                                      |

## PARTIE I : GENERALITES

### 1. Introduction

Le Programme de Développement d'Urgence (PDU-UE) a été conçu en 2018 grâce à une collaboration entre l'Alliance Sahel et les Pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), en vue de stabiliser les zones confrontées à la fois à des enjeux sécuritaires complexes et de fortes vulnérabilités économiques, sociales et climatiques. Le programme PDU-UE financé par l'Union européenne (environ 150 Millions d'euros dont environ 35 millions euros pour le Mali et la Mauritanie), s'articulait autour des trois piliers d'intervention ci-après et a été mis en œuvre dans les 5 pays précités :

- **Pilier 1** : Favoriser les conditions de vie des populations frontalières, par l'amélioration des services de base, notamment l'accès à l'eau et à l'assainissement ;
- **Pilier 2** : Renforcer les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- **Pilier 3** : Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale en renforçant le tissu socio-économique local.

L'objectif du PDU-UE était d'améliorer les conditions de vie, la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans les régions les plus fragiles des frontières entre le Mali, la Mauritanie, le Burkina-Faso et le Niger.

Les résultats attendus et les activités prévues sont présentées ci-dessous :

- **R1; Accès aux ménages très vulnérables à un système de protection social** : ciblage des ménages TP selon les critères HEA, conflit scans relatifs aux filets sociaux et coordination avec les mécanismes nationaux, mise en place, suivi des filets sociaux et coaching des ménages ( transfert cash, sensibilisation sur l'économie du ménage ) ;
- **R2** : Accès des populations aux services sociaux de base : promotion des pratiques de l'ANJE, appui à la détection et l'identification des cas de malnutrition, actions de plaidoyer sur la nutrition, sensibilisation de masse aux bonnes pratiques d'hygiène ;
- **R3 : Préservation et promotion des moyens d'existence auprès des ménages** : développement/renforcement d'activités génératrices de revenus, développement/renforcement de l'accès aux services de crédit et d'épargne, appui à la production maraîchère, appui à la restauration des terroirs agro-pastoraux, appui à l'amélioration de la productivité et de la durabilité des systèmes techniques locaux, appui à la gestion des risques climatiques ;
- **R4 : Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'Etat dans les communes d'intervention** : développement de cadres de gouvernance locaux participatifs, inclusifs et sensibles au conflit, mise en place de cadres consultatifs restreints et tribunes d'expression populaire, soutien et renforcement de l'engagement et de la participation inclusive des jeunes à la gouvernance locale ;
- **R5** : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes d'intervention ; appui à la diffusion d'informations vérifiées, impartiales et sensibles aux conflits, renforcement du rôle des jeunes leaders dans la cohésion intra- et intercommunautaire, renforcement des mécanismes locaux de gestion des conflits, développement d'outil pour une programmation sensible aux conflits .

Au Mali et en Mauritanie, le programme PDU-UE a été mis en œuvre dans 19 communes en faveur de 6611 ménages au Mali et 300 ménages en Mauritanie pour une durée de 48 mois.

La mise en œuvre du PDU-UE a été assurée par quatre consortia (ACOR, RECOLG, PROGRESS, PARIC) comprenant 9 organisations internationales (HI, Save the Children, ACF, IRC, SI, CARE, DRC, ACTED, SFCG) et 4 organisations nationales (TASSAGHT, AMASSA, ADICOR, DELTA SURVIE).

### 2. Présentation des quatre consortia

#### Programme d'Appui à la Résilience et de l'Inclusion des Communautés (PARIC)

Il intervenait au Burkina Faso et au Mali dans les communes de Mondoro, Haïré, Hombori. Le lead du projet était assuré par International Rescue Committee (IRC) avec l'ONG DELTA SURVIE comme partenaire de mise en œuvre. Le projet a couvert les cinq (5) résultats attendus précités. La durée du projet était de 48 mois de juin 2020 au 31 août 2024.

#### Alliance pour la Cohésion Sociale et la Résilience (ACOR)

L'Alliance pour la Cohésion Sociale et la Résilience intervenait au Mali dans les communes de Léré, Youwarou, Nampala et de Fassala en Mauritanie. Le lead de ce projet était assuré par Humanité Inclusion. Les ONG partenaires de mise en œuvre

étaient : IRC (International Rescue Committee), ADICOR, Solidarités International et AMASSA. Le projet intervenait sur les résultats 1, 2 et 3 à travers Solidarités International à Nampala, Humanité et Inclusion à Léré, IRC à Youwarou, ADICOR à Fassala (Mauritanie) et sur les résultats 4 et 5 à travers AMASSA dans les 3 communes du Mali et ADICOR à Fassala. La durée du projet était de 48 mois de décembre 2019 à mars 2024.

### Résilience et Cohésion Sociale des communautés transfrontalières du Liptako-Gourma (RECOLG)

Le projet Résilience et Cohésion Sociale des communautés transfrontalières du Liptako-Gourma (RECOLG) intervenait au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Les communes d'intervention au Mali étaient : Tin Hama, Ouattagouna et Ansongo dans la région de Gao. Il était mis en œuvre au Mali par un consortium de quatre organisations nationales et internationales. L'ONG Save the Children assurait le lead avec comme autres ONG partenaires CARE, DRC et Tassaght. La durée du projet était de 48 mois de décembre 2019 à décembre 2023.

### Programme de Résilience et de Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS)

Le Programme de Résilience et de Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS) était mis en œuvre dans 10 communes des cercles de Koro (région de Mopti), Ansongo et Gao (région de Gao) au Mali. Il s'agissait des communes de Koro, Yoro, Dinangourou, Madougou, Bondo, Dougoutenin 1, Dioungani dans la région de Bandiagara, N'Tillit et Tessit dans la région de Gao et la Commune d'Anderaboucane dans la région de Ménaka. Signalons que les activités ont été arrêtées à Anderaboucane deux années après le démarrage des activités à cause de l'insécurité.

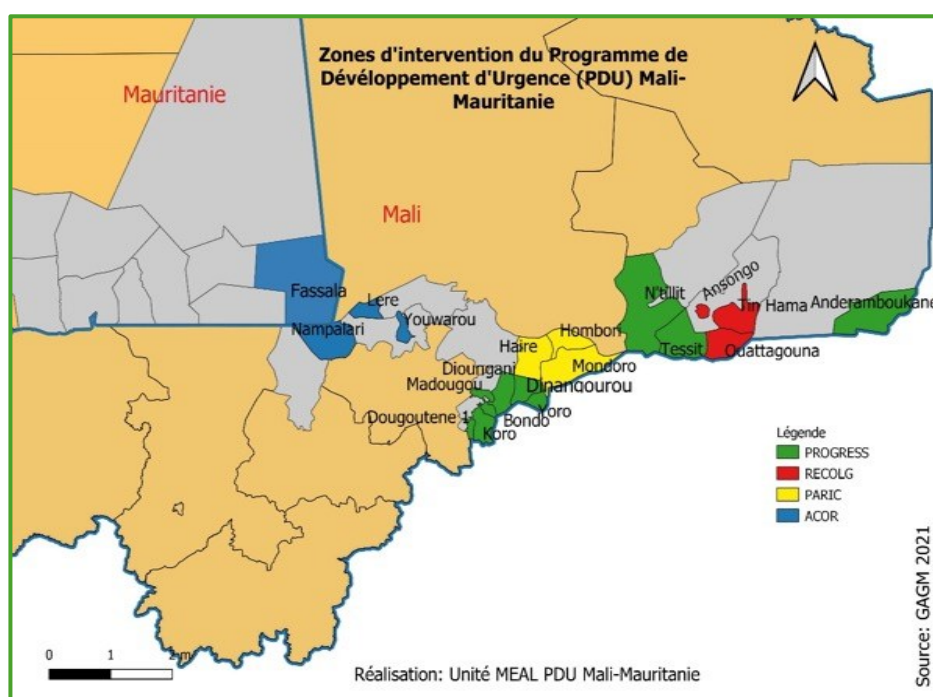
Les acteurs de mise en œuvre étaient : ACF qui assurait le lead, TASSAGHT, SFCG dans la région de Gao et ACTED, SFCG dans la région de Mopti. Le projet intervenait sur les 5 résultats attendus. Les R1, R2, R3 étaient mis en œuvre dans la région de Mopti par ACTED et dans la région de Gao par ACF et TASSAGHT. Quant aux résultats 4 et 5, ils étaient mis en œuvre par SFCG dans les deux régions. La durée de mise en œuvre était de 48 mois de mai 2020 à avril 2024.

### Cellule inter consortia Mali-Mauritanie

La cellule soutenait les consortia dans les domaines de la représentation, de la visibilité, du plaidoyer, du suivi-évaluation, des échanges d'expériences comprenant la capitalisation et du renforcement des capacités. Elle était supervisée par Humanité et inclusion.

Les activités de la cellule étaient mises en œuvre en collaboration avec les consortia, la Délégation de l'Union Européenne au Mali et en Mauritanie, les partenaires techniques et financiers, les services techniques et les autorités publiques au Mali et en Mauritanie.

La carte ci-dessous représente les zones d'interventions du PDU- UE au Mali et en Mauritanie.



Source : MEAL de l'Inter consortia

### 3. Objectifs de la mission de capitalisation croisée

L'objectif principal de la mission était d'accompagner la cellule inter-consortia dans la production de supports de communication de synthèse à l'attention des organisations cibles à partir des résultats des processus de capitalisation conduits par les consortia. Spécifiquement il s'agissait de :

- Regrouper les produits de capitalisation des consortia ;
- Organiser des rencontres individuelles, diade, triade avec les responsables (chefs et/ou coordinateurs de projet) en présentiel et/ou en ligne autour des produits de capitalisation proposés par les consortia ;
- Synthétiser et valider le contenu des produits de capitalisation proposés par les consortia.

### 4. Méthodologie de la capitalisation croisée

A titre de rappel, la capitalisation est un processus dont l'objet est de constituer un capital à partir des informations ou connaissances disponibles dans une organisation afin de les valoriser par leur mise à disposition auprès d'autres institutions ou acteurs. La capitalisation est un processus systématique, itératif et participatif pour analyser et documenter une expérience. La capitalisation est un processus vivant, réactif, créatif, adaptable et modulable en fonction de l'implication et de l'appropriation des acteurs.

Pierre de Zutter, « théoricien » de la capitalisation d'expérience, résume ainsi le processus : « *transformer le savoir en connaissance partageable* ». Il ne faut donc pas confondre capitalisation et évaluation étant donné que les deux outils sont très distincts.

La capitalisation des expériences est une démarche qui s'intéresse aux expériences des différents acteurs impliqués dans un projet pour en tirer des enseignements à transmettre. C'est un processus qui comprend néanmoins trois (3) étapes structurantes : (i) collecte des données (ii) analyse des données (iii) diffusion du savoir.

Selon Michel Gründstein, deux voies sont envisageables et complémentaires au moment d'entreprendre un travail de capitalisation : (i) la voie opportuniste : se rapprocher de la personne ou du groupe qui a vécu l'expérience afin de la mettre à jour, la modéliser et diffuser, (ii) la voie stratégique : intégrer la capitalisation dans le cycle de projet, produire en amont un cahier des charges de la politique de capitalisation.

#### ▪ Capitalisation croisée

La capitalisation croisée vise à regrouper plusieurs expériences vécues par différents acteurs afin d'identifier des points de réussite communs. Il s'agit donc d'un regard croisé sur une ou un ensemble d'expériences qui favorisent les co-constructions de connaissances partageables<sup>1</sup>.

#### ▪ Quelques différences entre évaluation et capitalisation<sup>2</sup>

| Objet     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Evaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Capitalisation |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Objet     | Projet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Activité/ Expérience                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"><li>- Programmer les phases ultérieures du projet ;</li><li>- Communiquer auprès de l'ensemble des acteurs concernés par le projet ;</li><li>- Démontrer la pertinence et la qualité d'un projet à un bailleur pour obtenir un financement ;</li><li>- Contrôler la réalisation des activités prévues dans le document de projet.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Tirer des enseignements de l'expérience, pour améliorer les pratiques ;</li><li>- Partager les leçons apprises, entre les différents acteurs de l'organisation, et avec les partenaires ;</li><li>- Faire vivre la mémoire institutionnelle de l'organisation ;</li><li>- Enrichir des positionnements stratégiques et techniques ;</li><li>- Questionner les positionnements politiques.</li></ul> |                |

<sup>1</sup> Compte rendu Djadjé thématique, la capitalisation 23 & 24 octobre 2019: Plateforme des ONG européennes au Sénégal, JOKKALE

<sup>2</sup> Compte rendu Djadjé thématique, la capitalisation 23 & 24 octobre 2019: Plateforme des ONG européennes au Sénégal, JOKKALE

| Objet                          | Evaluation                                                                              | Capitalisation                                                                                     |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résultats attendus</b>      | Formuler un jugement sur une Pratique                                                   | Produire de la connaissance partageable                                                            |
| <b>Origine</b>                 | Interne : les personnes en charge de la gestion du programme                            | Externe : bailleurs de fonds, partenaires                                                          |
| <b>Méthode</b>                 | Analyse d'une pratique au regard de critères                                            | Analyse d'une pratique au regard d'une problématique                                               |
| <b>Utilisateurs principaux</b> | Les acteurs concernés par le projet ; équipe projet, partenaires, bailleurs de fonds... | Toute personne confrontée à la même problématique que celle sur laquelle a porté la problématique. |

La démarche adoptée pour conduire cette étude a obéi aux processus et méthodologies généralement admis en matière de capitalisation et a été articulée autour des phases suivantes et ce, conformément aux TDR :

- Regrouper les produits de capitalisation des consortia ;
- Organiser des rencontres avec l'équipe de coordination de l'inter-consortia ;
- Organiser des rencontres avec certains acteurs de mise en œuvre (chefs et/ou coordinateurs de projet, points focaux des projets) autour des produits de capitalisation proposés par les consortia ;
- Participer aux travaux de l'atelier de clôture du projet.

Pour la concrétisation des différentes phases ci-dessus, notre équipe est passée par les étapes essentielles en matière de capitalisation de bonnes pratiques ci-après :

### **Etape 1 : préparation**

Cette première étape de la mission a été mise à profit pour harmoniser la compréhension du mandat à travers la tenue d'une réunion de cadrage du processus de capitalisation avec le commanditaire, la production et la validation du rapport de démarrage y compris le chronogramme de l'ensemble des activités de la capitalisation avec les acteurs impliqués. Cette étape a comporté les activités suivantes :

#### **1 - Identification des acteurs :**

Cette phase a permis d'identifier les acteurs devant participer au processus de capitalisation comme décrit dans le tableau ci-dessous :

| Consortium | Lead | Organisations membres   |
|------------|------|-------------------------|
| PARIC      | IRC  | DELTA SURVIE            |
| ACOR       | HI   | ADICOR, IRC, SI, AMASSA |
| RECOLG     | SCI  | CARE, DRC, TASSAGHT     |
| PROGRESS   | ACF  | SFCG, ACTED, TASSAGHT   |
| TOTAL      | 4    | 10                      |

#### **Les bénéficiaires**

Les représentants des bénéficiaires directs des différents projets sur le terrain ont été également concernés. Toutefois, compte tenu du temps imparti, les témoignages des bénéficiaires ont été recueillis à partir des sujets de capitalisation reçus des ONG, des vidéos sur les réalisations du PDU-UE et de l'exploitation des résultats de l'atelier bilan tenu à Bamako le 13 août 2024 à l'hôtel AZALAI et qui a regroupé l'ensemble des acteurs, des partenaires et des représentants des bénéficiaires. Les témoignages retenus dans le document de capitalisation croisée sont essentiellement issus des sujets de capitalisation du consortium ACOR, qui traduisent les appréciations faites dans les fiches de capitalisation des autres consortia.

## 2 - La revue documentaire

La revue documentaire a été réalisée au cours de cette phase afin de déterminer les informations disponibles. Ainsi, les documents jugés pertinents pour la capitalisation ont été exploités. Cette revue a concerné différents documents notamment les documents de projets des quatre consortia et autres documents jugés utiles afin de mieux comprendre les contextes de mise en œuvre. Dans cette revue documentaire, un accent particulier a été mis sur l'exploitation et l'analyse des documents de capitalisation réalisés par les consortia.

### Etape 2 : identification et description de l'expérience à capitaliser en lien avec les cinq (5) résultats attendus

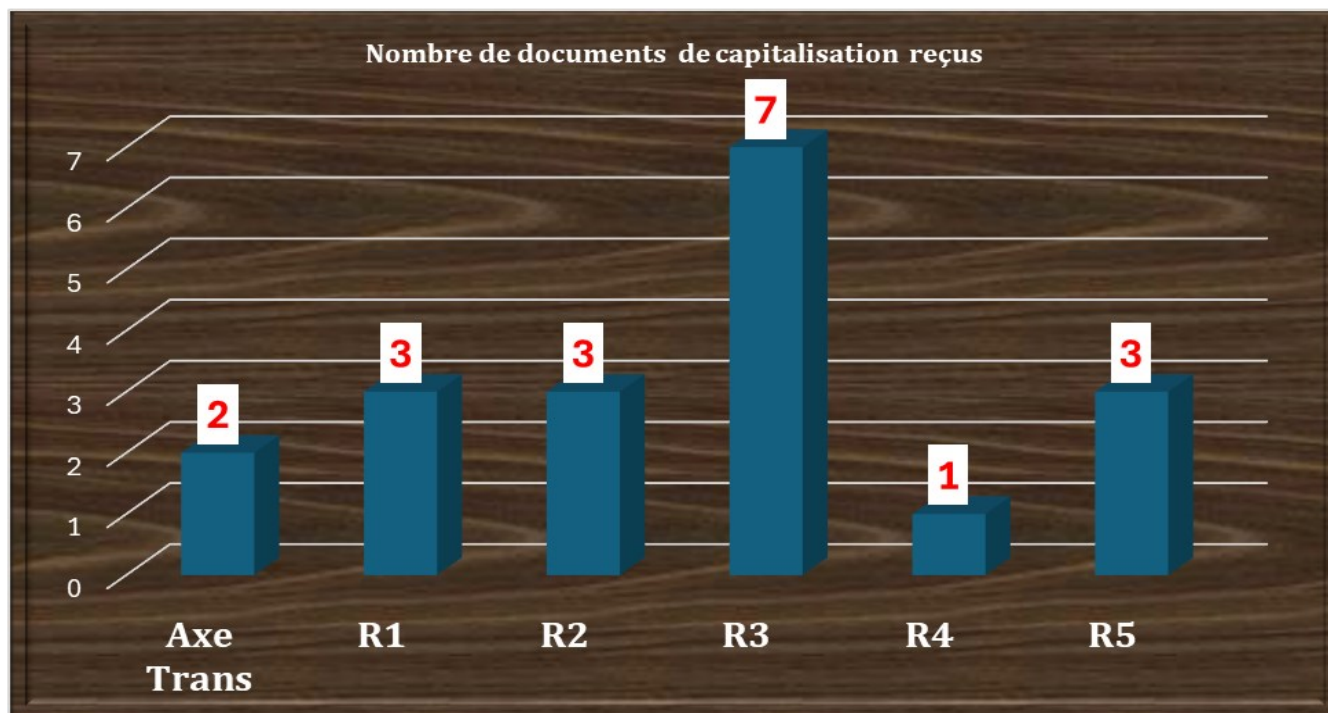
Le processus de capitalisation croisée a démarré effectivement par le traitement de dix-neuf (19) fiches de capitalisation reçues des consortia du PDU-UE via l'inter consortia comme indiqué dans le tableau ci-après.

Le tableau comprend deux colonnes dont la première porte sur les documents de capitalisation reçus et la deuxième colonne concerne les consortia qui ont élaboré les documents.

| DOCUMENTS DE CAPITALISATION REÇUS (FICHES/RAPPORTS)                                                                                                                                                                                       | CONSORTIA   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1. Comment la HEA (analyse de l'économie des ménages) aide les décideurs à agir tôt pour réduire l'impact humanitaire et préserver les acquis d'un projet de résilience ?                                                                 | RECOLG      |
| 2. Approche cash en période de soudure, un moyen sûr d'assurer la sécurité sociale des familles pauvres et une résilience accrue pour les communautés                                                                                     | RECOLG      |
| 3. Approche Cash For Work (CFW) dans un contexte de dynamique de conflit                                                                                                                                                                  | PROGRESS    |
| 4. Clinique mobile, une alternative pour faciliter l'accès aux services de santé des populations vulnérables affectées par le conflit.                                                                                                    | RECOLG      |
| 5. Approche counseling ANJE couplée au « dépistage communautaire de la malnutrition » sur la santé des enfants de moins de 5 ans dans les sites d'intervention du projet précisément dans les communes de Nampalari et Youwarou           | ACOR        |
| 6. L'approche EVISA « soutenir efficacement les mères à nourrir les enfants »                                                                                                                                                             | PARIC       |
| 7. Plan d'Adaptation au Changement climatique (PACA) : une approche communautaire d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation aux Changements Climatiques (Climate Vulnerability and Capacity Analyses, CVCA).           | RECOLG      |
| 8. Reconstruction sociale du cheptel en milieu agro pastoral sur fond de conflit intercommunautaire                                                                                                                                       | PROGRESS    |
| 9. Approche de mise en œuvre des AVEC                                                                                                                                                                                                     | PROGRESS    |
| 10. Rôle des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) dans l'inclusion financière et la cohésion au sein des organisations communautaires.                                                                                 | ACOR        |
| 11. Promotion de la résilience économique des ménages très pauvres à travers la combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement dans les zones de mise en œuvre du projet                                           | ACOR        |
| 12. Comment les mesures d'accompagnement groupées des ménages très vulnérables ont optimisé la génération de revenus et constitué un facteur de cohésion sociale et de solidarité communautaire à travers le renforcement des capacités ? | ACOR/ADICOR |
| 13. Contribution des mesures d'accompagnement aux revenus et à la satisfaction durable des besoins des bénéficiaires                                                                                                                      | PARIC       |
| 14. Elaboration et appui à la mise en œuvre des plans communautaires de cohésion sociale dans un contexte de crise (Volet gouvernance et cohésion sociale)                                                                                | PARIC       |
| 15. Conflit de succession de pouvoir au niveau de la fraction de Iboguilane                                                                                                                                                               | RECOLG      |
| 16. Comment la mise en place et le fonctionnement des mécanismes locaux de prévention et de gestion de conflit a permis d'améliorer la gestion des situations conflictuelles à Fassala, Léré, Nampalari et Youwarou ?.                    | ACOR        |
| 17. Renforcement des mécanismes communautaires de gestion des conflits                                                                                                                                                                    | PROGRESS    |
| 18. Rapport Scan de conflit                                                                                                                                                                                                               | PROGRESS    |
| 19. Rapport Conflit Scan du Programme de Résilience et de cohésion Sociale au Sahel au Mali.                                                                                                                                              | PROGRESS    |
| 20. Accès humanitaire et sécurité du personnel et des activités du consortium                                                                                                                                                             | RECOLG      |
| 21. Mesure de la graduation des ménages                                                                                                                                                                                                   | RECOLG      |

**NB : Les rapports N°18 et 19 du tableau n'étant pas des fiches de capitalisation n'ont pas fait l'objet de traitement.**

Le graphique ci-dessous montre la répartition des sujets de capitalisation par résultat attendu du PDU-UE



Il a été procédé à la conception d'un canevas d'analyse des documents de capitalisation conformément aux caractéristiques d'une bonne pratique. A titre de rappel, une bonne pratique peut être définie de la façon suivante :

**« Une bonne pratique n'est pas uniquement une pratique qui est bonne, mais une pratique ayant fait ses preuves et permis d'obtenir de bons résultats et qui est dès lors recommandée comme modèle. C'est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, répétée, qui mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes se l'approprient ».**

Les éléments ci-dessous ont servi au traitement des documents de capitalisation.

1. la description de la bonne pratique
2. l'approche méthodologique utilisée
3. les principaux résultats ou changements obtenus
4. les facteurs ayant favorisé les changements
5. les défis/difficultés
6. les leçons apprises
7. les recommandations.

### **Etape 3 : analyse des bonnes pratiques et production du recueil de bonnes pratiques préliminaires en format papier en couleur et illustré.**

Pour faire l'analyse des bonnes pratiques, un tableau de catégorisation a été conçu (voir en annexe 1). Ce tableau a permis de retenir les 13 catégories ci-après : utilisation de l'approche HEA (Analyse de l'Économie des Ménages) comme outil d'anticipation, ciblage des ménages bénéficiaires, transfert monétaire, clinique mobile, counseling, plan d'adaptation aux changements climatiques (PACA), reconstruction sociale du cheptel, association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC), autres mesures d'accompagnement, plan communautaire de cohésion sociale (PCCS), prévention et gestion des conflits, accès humanitaire et graduation. Les 13 catégories ci-dessus ont été classées par résultat du PDU-UE et une grille de correspondance avec les documents de capitalisation a été élaborée. C'est ainsi que certains documents correspondent à une seule catégorie alors que d'autres correspondent à deux ou trois catégories. Cette correspondance a servi de base pour l'élaboration des fiches de capitalisation de synthèse.

En fonction de la catégorisation, l'analyse a porté sur la description, la démarche méthodologique utilisée, les changements obtenus/résultats, les défis/difficultés, les stratégies d'adaptation, les leçons apprises et les recommandations pour une meilleure réussite.

Sur la base des conclusions des analyses croisées, des illustrations ont été faites pour schématiser et montrer la quintessence de chacun des cinq résultats du PDU-UE.

Un atelier de revue du document de travail de la capitalisation croisée a été organisé le 27 août 2024 à l'hôtel Colibris à Bamako. Cet atelier a enregistré la participation des points focaux de la capitalisation des consortia, les représentants de l'Inter consortia ainsi que ceux du bureau d'étude de la Clinique de Gestion et d'Innovation des Connaissances (CGIC).

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- Revoir le document provisoire de la capitalisation croisée en vue de s'assurer que celui-ci remplisse les prescriptions contractuelles et les usages ;
- Recueillir les observations des participants sur le document y compris les propositions d'illustrations sur les 5 résultats du PDU-UE en vue de leur prise en compte pour l'élaboration de la version finale du rapport.

Pour la prise en compte des suggestions issues de l'atelier susdit en vue d'améliorer la qualité des productions (rapport, illustrations), des échanges et consultations ont continué avec les points focaux, les responsables de projet et de l'Inter consortia.

### **Etape 4 : Production du recueil de bonnes pratiques**

L'intégration des suggestions et observations formulées par les acteurs impliqués lors des rencontres et échanges a été mise à profit pour élaborer le rapport préliminaire du recueil et les illustrations des bonnes pratiques suivant les cinq résultats du PDU-UE. Ce projet de rapport a été partagé avec la cellule inter-consortia et les points focaux pour leurs appréciations et amendements.

### **Etape 5 : Validation du recueil des bonnes pratiques en format papier en couleur et illustré.**

Le recueil préliminaire en format papier et illustré a permis d'élaborer le rapport provisoire. Ce document provisoire a été soumis à l'appréciation de l'Inter Consortia compte tenu de la clôture des consortia pour les dernières observations ayant permis de produire la présente version du rapport de capitalisation croisée.

#### **5. Limites de la capitalisation croisée**

La réalisation de cette étude a été confrontée à un certain nombre de contraintes qui constituent des limites. Il s'agissait entre autres :

- Du retard accusé dans le démarrage du processus de capitalisation croisée qui a commencé après la clôture de trois des quatre consortia et vers la fin de clôture du quatrième et de l'Inter consortia. Cela n'a pas facilité les échanges entre l'équipe de la CGIC et le personnel des consortia ;
- De l'absence d'un canevas uniforme de capitalisation pour l'ensemble des consortia, qui a impacté la production des fiches de capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises. Les sujets de capitalisation et les contenus étaient différents d'un consortium à un autre, rendant difficile l'analyse et la synthèse des données. Les fiches de capitalisation de certains consortia ne comportaient pas de témoignages et d'autres moins de témoignages avec souvent des photos

de faible qualité. Aussi, le nombre élevé de catégories susmentionnées montre la non harmonisation des choix des sujets de capitalisation ;

- L'absence de contacts directs des consultants avec les bénéficiaires des actions du projet sur le terrain.

Face à ces limites, des alternatives ont été trouvées en adaptant la méthodologie à la réalité du terrain afin de collecter le maximum de données nécessaires au processus de capitalisation. C'est ainsi que des échanges téléphoniques ont eu lieu avec certains points focaux et responsables de projets pour avoir des éclaircissements sur des aspects spécifiques. Des rencontres ont été également organisées avec les responsables de l'inter consortia pour mieux adapter la stratégie. De même, l'équipe de consultants de la CGIC a participé à l'atelier de clôture du PDU-UE tenu à Bamako à l'hôtel AZALAÏ le 13 août 2024. Au cours de cet atelier, les consultants ont pris note des échanges et discussions sur les résultats des projets. Ils ont également profité de l'opportunité pour rencontrer certains acteurs notamment des chefs de projets, des points focaux, des maires, des responsables de services techniques et des représentants des bénéficiaires afin de mieux comprendre la mise en œuvre du projet à défaut d'avoir été sur le terrain.

## **6. Comment exploiter ce recueil de la capitalisation croisée ?**

Le document comporte trois parties à savoir : (i) l'introduction, (ii) la synthèse de l'analyse croisée des fiches de capitalisation et (iii) la présentation individuelle de ces fiches.

Pour l'exploitation dudit document, il serait intéressant de lire d'abord la première partie consacrée à l'introduction, à la présentation des projets exécutés au Mali et en Mauritanie, aux objectifs, à la méthodologie et aux limites de la capitalisation croisée. Il faudrait ensuite procéder à la lecture de la deuxième partie portant sur la synthèse de l'analyse croisée des fiches de capitalisation. Cette seconde partie est composée de fiches de synthèse portant sur le contexte, la description sommaire de la pratique ou de l'approche, les résultats/changements, les défis/obstacles/difficultés, les leçons apprises et les recommandations, appuyés souvent par des témoignages et des illustrations. La lecture de la deuxième partie pourrait être faite dans son entièreté ou porter sur une ou plusieurs fiches de synthèse selon les sujets d'intérêt du lecteur. Pour des besoins plus détaillés ou d'approfondissement, il est recommandé d'exploiter les fiches de capitalisation détaillées qui constituent la troisième partie. Celle-ci est consacrée à la présentation des dix-neuf (19) fiches de capitalisation produites par les consortia. Ces fiches de capitalisation détaillées ont été incluses dans le rapport compte tenu du fait que la plateforme de capitalisation <https://pdu-ue-mali-mauritanie.org/> qui présente les fiches de capitalisation des consortia et d'autres documents du PDU-UE est temporaire.

Pour rappel, les sujets de capitalisation ont porté sur les différentes approches du PDU-UE. L'analyse des approches a concerné les résultats/changements obtenus, les défis/difficultés, les leçons apprises, les recommandations, les témoignages/cas de succès et les illustrations. Cette deuxième partie du document de capitalisation comprend la synthèse par catégorie et par résultat des fiches de capitalisation produites par les consortia.

### 2.1 Utilisation de l'approche HEA (Analyse de l'Économie des Ménages) comme outil d'anticipation

L'approche a concerné une seule fiche notamment « [Comment la HEA \(Analyse de l'Économie des Ménages\) aide les décideurs à agir tôt pour réduire l'impact humanitaire et préserver les acquis d'un projet de résilience ?](#) » élaborée par le Consortium RECOLG.

L'analyse de l'économie des ménages (HEA) est un cadre basé sur les moyens de subsistance pour analyser la manière dont les ménages accèdent aux choses dont ils ont besoin pour survivre et prospérer. La HEA aide à déterminer les besoins alimentaires et en revenus des personnes et à identifier les moyens d'assistance appropriés, qu'il s'agisse d'interventions d'urgence à court terme, de programmes de développement à plus long terme ou de changements de politique.

L'analyse des résultats HEA communément appelée "**Outcome Analysis**" est utilisée pour modéliser des changements spécifiques dans les revenus alimentaires et monétaires des ménages à la suite d'un choc, ce qui donne des estimations des déficits attendus pour différents groupes de richesse vivant dans différentes régions d'un pays (différentes zones de moyens d'existence).

La modélisation de l'analyse des résultats peut être basée sur une situation réelle et actuelle utilisant les données d'une évaluation récente des besoins, ou sur une situation hypothétique projetée basée sur les prévisions disponibles et les projections de prix. Les projections peuvent être vérifiées et mises à jour au fur et à mesure que la situation dans les zones cibles évolue et que de nouvelles données deviennent disponibles.

L'analyse HEA présente l'avantage de valoriser les données de sources secondaires (exemple : la taille du cheptel, les prix des denrées de base, la production agricole du niveau départemental, etc.) provenant des structures étatiques pourvoyeuses d'informations, mais aussi les données de sources primaires collectées directement auprès des populations des zones de moyens d'existence disposant des profils de référence HEA. Elle fournit des informations utiles pour la prise des décisions sur les types d'intervention à faire avant la période de grand déficit afin d'obtenir un impact sur le projet de résilience. En effet, les informations produites par l'analyse incluent la période à laquelle les déficits commencent, l'intensité et la nature du déficit, les catégories des populations concernées par le déficit, les critères de ciblage de ces populations, les besoins en cash et en vivres pour couvrir les déficits.

La collecte des données primaires donne l'opportunité d'intégrer dans l'analyse les principaux risques et chocs (changement climatique, conflit, flambée des prix, baisse de la main d'œuvre locale etc.) qui peuvent survenir au courant de l'année de consommation et impacter négativement ou positivement les stratégies des moyens d'existence des populations des zones analysées.

C'est une approche multisectorielle qui permet de renforcer la résilience des ménages les plus pauvres, tout en renforçant la cohésion sociale entre ces derniers. Elle est entreprise avant un danger prévu pour atténuer l'impact sur les populations. Elle relie la prévision des aléas et l'impact humanitaire attendu avec des déclencheurs d'actions spécifiques à mettre en œuvre avant ou immédiatement après un choc prévu. C'est dire qu'elle est anticipative et pertinente pour les chocs climatiques, les épidémies et les conflits etc.

Le projet RECOLG avait prévu environ 5% de l'enveloppe totale budgétaire comme fonds flexible à utiliser en cas d'une détérioration de la situation qui pouvait impacter négativement le projet ou générer des nouveaux besoins. Il faut souligner que le projet en son sein n'avait pas défini de seuil de déclenchement d'où l'utilisation de celui des résultats de l'analyse HEA déjà disponible. Le seuil du déclenchement de l'action était basé sur les résultats de l'analyse HEA à savoir le déficit profond de protection de moyens d'existence ( $DPM \geq 80\%$ ) ou l'apparition d'un déficit de survie pour au moins un groupe socio-économique. Ce seuil a été défini afin de servir de base pour l'utilisation des données de l'analyse HEA pour l'action anticipative.

La théorie de changement de l'action anticipative consistait à intervenir avant la période de grands déficits en donnant l'argent et en augmentant le montant mensuel de transfert afin de permettre aux ménages d'acheter des denrées alimentaires avant que les prix de ces denrées n'atteignent le pic, ce qui devrait réduire la gravité de la crise au niveau des ménages et les coûts de la réponse. Sur la base des contextes locaux, l'action anticipative de RECOLG a été orientée dans deux directions : l'approche horizontale qui permet d'augmenter le nombre de bénéficiaires a été utilisée au Mali alors que l'approche verticale permet l'augmentation du nombre de bénéficiaires a été utilisée au Burkina Faso et au Niger.

### Difficultés

- Le projet n'avait pas défini au préalable son seuil de déclenchement de l'action anticipative pour utiliser les 5% des fonds de contingence ;
- Les périodes de déficit issues de l'analyse HEA étaient différentes d'une zone à une autre et d'un pays à un autre. Il en est de même pour l'intensité du déficit et les catégories de population avec des déficits projetés ;
- Le projet n'avait pas défini au préalable les indicateurs à suivre pouvant servir de preuves pour le déclenchement de l'action pour une crise alimentaire. Mais le projet a valorisé les données secondaires des analyses HEA réalisées avec le financement du projet ProAct Sahel qui intervenait aussi dans les mêmes zones que le projet RECOLG. Cela démontre une synergie dans l'action, mais avec la limite pour le projet de ne disposer des informations provenant de son propre système de suivi pour le déclenchement de l'action.

### Recommandations

- Définir un mécanisme de déclenchement et de suivi de l'action anticipative y compris ses indicateurs afin d'assurer une adaptation programmatique basée sur des évidences ;
- Définir dans la phase de la planification des activités, un calendrier clair sur le processus du déclenchement de l'action, y compris la demande d'approbation au bailleur de fonds afin d'éviter tout retard dans la validation par ce dernier.

## 2.2. Ciblage des ménages bénéficiaires

L'analyse du ciblage des ménages bénéficiaires a concerné trois (3) fiches à savoir ; (i) *Approche cash en période de soudure un moyen sûr d'assurer la sécurité sociale des familles pauvres et une résilience accrue pour les communautés élaborée par RECOLG*, (ii) *le Cash For Work dans un contexte de dynamique de conflit élaborée par PROGRESS*, (iii) *Promotion de la résilience économique des ménages très pauvres à travers la combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement dans les zones de mise en œuvre du projet élaborée par ACOR*.

Dans un contexte d'insécurité, de conflit communautaire et de pauvreté, le bon ciblage des ménages très pauvres bénéficiaires du Cash transfert monétaire, de l'assistance alimentaire, du cash for work et des mesures d'accompagnement a été un levier très important permettant de concrétiser le triple nexus humanitaire, développement et paix. Convaincus de la pertinence et de l'intérêt des approches utilisées pour le ciblage, les consortia ont décidé de capitaliser leurs expériences.

Le ciblage pour les transferts monétaires a consisté à définir au niveau de chaque localité des critères portant sur les caractéristiques socio-économiques des ménages avec la participation active des communautés sur la base de leurs connaissances du milieu et la perception qu'elles ont de la pauvreté. Ce processus a abouti à la classification des ménages en quatre catégories (Très Pauvres, Pauvres, Moyens et Nantis).

La méthodologie pour le ciblage concernant les transferts monétaires et les mesures d'accompagnement dans chaque village a consisté à faire (i) une assemblée générale (AG) d'information et de sensibilisation de la population, (ii) une session de travail avec les informateurs clés du village et la mise en place d'un comité de ciblage du village, (iii) la liste de tous les chefs de ménages du village, (iv) la validation des résultats du comité de ciblage du village y compris la vérification physique d'un pourcentage de ménages du village pour le contrôle de qualité et la vérification des éventuels doublons, (vi) l'enregistrement de tous les ménages identifiés du village et la validation de la liste des ménages identifiés du village.

Concernant le cash for work, l'approche méthodologique pour le ciblage a été inclusive avec la participation des services techniques et les communautés portant sur les étapes suivantes (i) la réalisation d'un conflit scan et la mise en place de mécanismes de prévention/gestion, (ii) l'organisation des assemblées villageoises pour le diagnostic communautaire participatif de choix des ouvrages à restaurer mais aussi la sélection de la main d'œuvre au sein des ménages les plus pauvres parmi les très pauvres (TP) bénéficiaires, (iii) la validation des ouvrages par le génie rural suivant leur utilité publique et leur faisabilité technique, (iv) la formation des chefs d'équipe, la dotation des sites en matériels et le démarrage

des travaux avec l'agent du génie rural qui a délimité les ouvrages et exprimé les normes à respecter, (v) la rotation de la main d'œuvre sur les sites et le respect du principe « ne pas nuire » ayant permis de rationaliser l'utilisation des matériels et (vi) la prise en compte du genre en permettant aux femmes de participer à la réalisation des activités.

Pour les transferts monétaires et l'assistance alimentaire, le ciblage a permis d'avoir les listes consensuelles et de sélectionner les ménages bénéficiaires. Concernant le cash for work, il a permis d'identifier les principaux ouvrages agropastoraux, les mares et les digues à restaurer ainsi que les structures d'appui et les ménages TP bénéficiaires impliqués au processus.



#### Leçons apprises du ciblage :

- La méthode de ciblage a été participative pour les trois stratégies (transfert monétaire, assistance alimentaire et le cash for work). Elle a pris en compte la perception des communautés en les associant à toutes les étapes du processus. Cela a permis l'adhésion et l'acceptation des résultats du ciblage ;
- L'approche communautaire a permis de s'adapter au contexte dans des situations sécuritaires volatiles ;
- L'intermédiation sociale dans la mise en œuvre du cash for work a permis de fédérer les efforts entre les communautés issues de divers horizons vers la mise en œuvre d'activités collectives d'utilité publique.

### 2.3 Transfert monétaire et l'assistance alimentaire

L'analyse de cette section a été faite sur la base de trois fiches de capitalisation (i) Approche cash en période de soudure un moyen sûr d'assurer la sécurité sociale des familles pauvres et une résilience accrue pour les communautés élaborée par RECOLG, (ii) le cash for work dans un contexte de dynamique de conflit élaborée par PROGRESS et (iii) Promotion de la résilience économique des ménages très pauvres à travers la combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement dans les zones de mise en œuvre du projet élaborée par ACOR.

Le transfert monétaire et l'assistance alimentaire consistaient à apporter aux ménages ciblés des transferts monétaires et ou de l'appui alimentaire (apport en nature). Les transferts ont concerné, le transfert monétaire, l'appui alimentaire à travers les coupons en période de soudure et le cash for work pour la réalisation des ouvrages collectifs. Avant tout transfert, des évaluations du marché ont été réalisées dans le but de sensibiliser et d'orienter les bénéficiaires pour une utilisation rationnelle des fonds reçus.

Pour le transfert monétaire et l'assistance alimentaire, le projet RECOLG a introduit une approche innovante comportant la combinaison/l'intégration du transfert monétaire avec la fourniture d'une alimentation complémentaire (farine infantile et la sensibilisation sur la bonne utilisation du cash en faveur de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant - ANJE) pour les enfants de moins de 2 ans.

L'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et la réduction de l'usage des stratégies néfastes ont été les changements les plus significatifs selon les résultats des enquêtes qui ont été menées. Au titre du Projet RECOLG, au Mali, il a été noté que le score moyen de diversité alimentaire du ménage était de 3, ce qui signifie qu'en moyenne les ménages consommaient au moins 4 groupes d'aliments. Parmi d'autres résultats positifs, il faut noter l'amélioration de l'état nutritionnel des ménages grâce au cash reçu (nombre de repas 3 fois par jour), la diminution de la malnutrition des enfants, et la bonne nourriture de la famille (locale et PDI). Pour le projet ACOR, à la troisième année de mise en œuvre du projet le score de consommation alimentaire selon les données du PDM3 variait entre 96% et 100% chez les ménages bénéficiaires des transferts monétaires, ce qui démontre une nette amélioration par rapport à celui collecté lors de la Baseline qui était de 65%. Le cash for work a facilité la récupération des terres, la réhabilitation de digues, l'assainissement des lieux publics y compris dans les villages.

## Défis/Difficultés

- Le défaut de couverture de tous les ménages TP par les transferts monétaires dans les villages d'intervention dans un contexte d'insécurité permanent ;
- Le déplacement fréquent des ménages très pauvres à cause de l'insécurité a rendu difficile leur repérage, leur accompagnement, le suivi et la mise à jour des informations de la base de données ;
- La mise en œuvre de l'activité de cash for work sur le même site pour les hôtes et aussi trouver une solution pour faire travailler les ménages déplacés déjà très pauvres et qui étaient devenus encore plus vulnérables ;
- Le retard accusé dans les transferts monétaires, alimentaires et dans le paiement des bénéficiaires après la fin des travaux pour le cash for work.



## Leçons apprises

- Il a été difficile d'adopter une approche régionale harmonisée dès le départ, car tous les pays n'avaient pas la même expérience pour les transferts d'argent liquide, ni des méthodologies et approches de transfert d'argent liquide et utilisation des systèmes d'argent liquide. C'est dire qu'il faut éviter d'avoir des approches régionales figées mais plutôt de tenir des spécificités locales (RECOLG) ;
- L'utilisation du cash pendant la période de soudure et son couplage à la distribution des farines a permis aux ménages de renforcer leur capacité de résilience à pouvoir travailler dans les champs tout en évitant les stratégies négatives de survie (RECOLG) ;
- La rotation des équipes sur les sites cash for work a été un levier pour atténuer les risques liés aux rassemblements de masse, à un manque de matériels de travail mais aussi a permis aux communautés d'avoir le temps de s'occuper de leurs activités quotidiennes et professionnelles.

## Recommandations

- Mettre le cash à la disposition des ménages ciblés à temps pendant la période de soudure afin de leur permettre de l'utiliser efficacement en vue d'éviter les pratiques néfastes ;
- Fixer un montant du cash transfert prenant les besoins et attentes des ménages Très Pauvres y compris leur transport d'une localité à une autre ;
- Disposer de l'équipe nécessaire dès le début du projet permettant de donner les fonds à temps aux bénéficiaires.

## Témoignages sur le transfert monétaire et fonds de contingence faits par les bénéficiaires du projet ACOR/Léré/Tombouctou



**Je m'appelle DJEDA Walet ATTAMA, j'ai 43 ans, je suis bénéficiaire du projet ACOR dans le village de NIENTHIE.**

Mariée et mère de trois (3) enfants je réside dans le village de Nienthie, commune de Léré. Je fais partie des bénéficiaires initiaux et j'ai beaucoup été appuyé par l'organisation Humanité et Inclusion. Avant l'intervention du projet ACOR dans le village, mon ménage était dans une situation d'extrême pauvreté avec beaucoup de difficultés à pouvoir subvenir aux besoins vitaux de la famille. Avec le projet ACOR, je recevais à chaque trimestre un coupon alimentaire d'une valeur de 60.000 Fcfa que j'utilisais pour acheter des denrées alimentaires et autres produits de nécessité auprès d'un commerçant partenaire de mon choix. Cela m'a beaucoup aidé car depuis que j'ai bénéficié de l'appui du projet ACOR, mon ménage ne souffre plus d'insécurité alimentaire et je suis arrivé à organiser le niveau de vie du ménage de

manière résiliente. Les formations en nutrition et assainissement m'ont permis de lutter contre la précarité dans laquelle mon ménage était. J'ai été appuyé pour la création d'une activité génératrice de revenus, pour me permettre d'avoir une source de revenus. Dans ce cadre un montant de 120 000 FCFA m'a été octroyé, je m'en suis servi pour mettre en place un petit commerce de légume et condiment. Depuis la mise en place de mon activité je me suis fait une personnalité, j'arrive à approvisionner ma boutique, faire des profits et même épargné un peu d'argent. Cette activité m'a permis de soutenir mon époux dans son projet de réhabilitation de notre maison, et aussi assurer les frais médicaux des enfants malades. Je rends un grand remerciement au projet ACOR à travers Humanité et Inclusion pour la bonne mise en œuvre des activités du projet mais également, pour l'amélioration des conditions de vie des ménages vulnérables ciblés comme le mien.

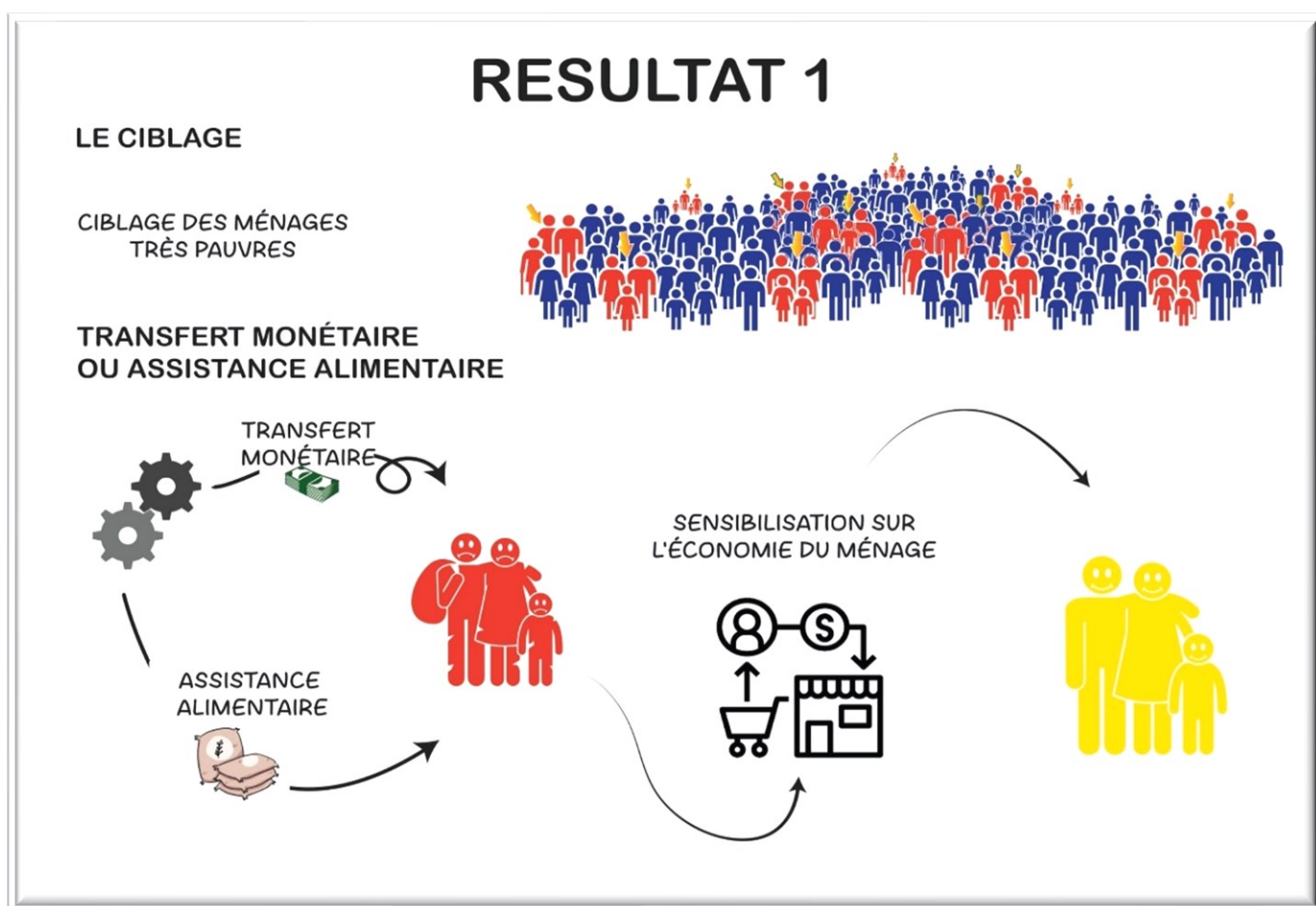


**Je m'appelle Penda BOCHI, je suis bénéficiaire du projet ACOR, j'habite au secteur 1 de Léré.**

Avant le projet j'étais beaucoup préoccupée de comment subvenir aux besoins de mon ménage. Mais grâce à l'assistance en denrées alimentaires à travers la mise à disposition des coupons alimentaires d'une valeur de 60 000FCFA et l'accompagnement du projet ACOR, j'ai pu éviter les contractions de dettes pour le soutien alimentaire de mon ménage. Avec le projet ACOR, j'ai été appuyé en tant que bénéficiaire pour un accompagnement dans la création d'une activité génératrice de revenus, dans ce cadre j'ai reçu un montant de 120 000 franc CFA cash. Ce montant m'a permis de me doter en semences maraichères pour une exploitation plus importante qui m'a également permis la commercialisation d'une grande partie de ma production.

Cette exploitation m'a également beaucoup aidé dans l'alimentation de mon ménage, elle a apporté une alimentation de qualité car grâce à ce travail les légumes frais et autres tubercules n'ont jamais manqué durant toute la période d'exploitation. Entre autres, j'ai semé du chou, de la salade, de la betterave, de la tomate, du gombo, de la carotte, de la courge, de l'oseille et quelques pieds de papayes. Les revenus issus de la commercialisation de ces produits sont épargnés pour des fins futures. Aujourd'hui notre rêve de voir un jardin maraîcher en bonne et due forme au profit des femmes rurales de Léré est devenu une réalité. Pour cela au nom de toutes les femmes du jardin maraîcher des femmes de Léré, j'adresse ici toute ma gratitude et remerciement à Humanité et inclusion pour tout le soutien et accompagnement durant ces quatre années passées dans la commune de Léré.

## Illustration



## 2.4 : Clinique mobile

L'analyse de cette section a été faite sur la base d'une seule fiche de capitalisation : « [Clinique mobile. une alternative pour faciliter l'accès aux services de santé des populations vulnérables affectées par le conflit](#) » élaborée par RECOLG.

Dans un contexte où les besoins humanitaires étaient de plus en plus pressants et associés avec une situation sécuritaire très alarmante qui réduisait l'accès aux services de base en santé et nutrition, la mise en place de cliniques mobiles a été recommandée afin d'assurer une prestation de services de soins de santé de base pour desservir les populations les plus vulnérables. Ainsi, la stratégie de la clinique mobile consistait à fournir des soins de santé primaire directement aux populations affectées par la crise.

Le paquet minimum d'activités de la stratégie de la clinique mobile incluait des services de soins primaires (consultation curative, santé de la reproduction, vaccination et nutrition) pour toute la population et en particulier pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes. L'équipe des cliniques mobiles était constituée d'un(e) infirmier, d'une sage-femme et d'un agent de vaccination. Les sorties des cliniques mobiles étaient conduites de manière mensuelle. Les acteurs impliqués à la mise en œuvre de l'approche étaient : (i) la communauté à travers les groupes cibles/bénéficiaires et les relais communautaires ; (ii) l'Etat à travers les autorités sanitaires du district pour l'appui/conseil et le suivi/contrôle ; (iii) l'ONG Save the Children pour l'appui à l'organisation de la clinique mobile.

En termes de résultats enregistrés au Mali, on peut citer la couverture de 6 aires de santé (Seyna, Labézanga, Intiguart, Hourara, Tim Hamma, Amalawlaw) par les activités de clinique mobile. Au total, 4 481 personnes dont 2 770 enfants de moins de cinq ans ont bénéficié des services : (i) 1 753 enfants de moins de cinq ans ont été touchés par les activités de vaccination, (ii) 329 enfants malnutris ont été référés dont 95 au niveau des services de prise en charge pour la malnutrition aigüe sévère et (iii) 285 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié des services de santé sexuelle et de la reproduction.

### Défis et difficultés

- Suivi de l'activité sur le terrain par les équipes du projet à cause du contexte sécuritaire, notamment les mesures de restriction en lien avec l'interdiction des mouvements de véhicules et des motos édictées par l'autorité publique ;
- Non intégration des activités de prise en charge de la malnutrition aigüe et du volet Santé Mentale et Soutien Psycho-social dans le paquet minimum d'activités des cliniques mobiles (un plaidoyer plus poussé aurait dû être mené à cet égard) ;
- Difficultés au niveau de l'approvisionnement en Médicaments Essentiels Génériques et de conflit de calendrier avec les activités du district sanitaire.



### Leçons apprises

- **Un partenariat fort et une étroite collaboration avec les agents de santé au niveau des districts sanitaires et des structures appuyées a facilité la mise en place de la stratégie de la clinique mobile notamment sur l'utilisation des agents de santé endogènes ;**
- **La proximité avec les communautés au niveau des activités de la clinique mobile a contribué à l'amélioration de l'acceptation des populations desservies par l'intervention.**

## Recommandations

- Renforcer les capacités des équipes des cliniques mobiles afin de couvrir la prise en charge des cas de la malnutrition aigüe sévère, l'identification et le référencement des cas pour le volet santé mentale et soutien psychosocial et violence basée sur le genre ;
- Réviser le paquet minimum d'activités (PMA) lors de la mise en place de la clinique mobile ;
- Améliorer la chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels afin d'éviter toute rupture ou retard dans la mise en œuvre des activités de clinique mobile.

## 2.5 : Counseling

Deux fiches de capitalisation ont servi à l'analyse du counseling, il s'agit de (i) l'approche counseling ANJE couplée au « dépistage communautaire de la malnutrition » sur la santé des enfants de moins de 5 ans dans les communes de Nampalari et Youwarou élaborée par ACOR; (ii) l'approche EVISA « soutenir efficacement les mères à nourrir les enfants » élaborée par PARIC.

Face aux difficultés liées à la pratique de l'allaitement maternelle en lien avec le taux de prévalence élevé de la malnutrition dû notamment à la méconnaissance de ses vraies causes, compte tenu des limites de l'approche PB-mère liées entre autres à l'absence de mécanismes de motivation pour les acteurs de la santé communautaire, les consortia ACOR et PARIC ont développé dans leurs zones d'intervention les approches counseling ANJE/EVISA en vue d'apporter des réponses appropriées au contexte susmentionné. Dans le but de la co-création et de la vulgarisation des connaissances, lesdits consortia ont initié la présente capitalisation de ces bonnes pratiques.

Le counseling est un processus et une interaction entre les conseillers et les femmes enceintes et allaitantes ou les mères. Le counseling ne se veut pas une intervention « descendante » consistant à « dire aux femmes ce qu'elles doivent faire ». Le counseling a pour objectif de donner aux femmes d'agir, tout en respectant leurs situations et leurs souhaits personnels. La séance de counseling doit être dirigée par un modérateur ou un conseiller qui contrôle le déroulement des conversations et encourage les membres à participer en exprimant leurs sentiments ou leurs expériences dans une situation particulière. En encourageant les membres à exprimer leurs expériences, les membres formeront une relation. Parfois, la confiance peut être développée, ce qui favorise un sentiment d'appartenance parmi les membres. Les membres se sentent encouragés lorsqu'ils apprennent que d'autres personnes sont également confrontées à des problèmes similaires, en leur rappelant qu'ils ne sont pas seuls.

Le counseling ANJE est dispensé aux femmes enceintes pour leur permettre de bien démarrer l'allaitement et aux mères afin de : (i) commencer à allaiter le plus tôt possible après la naissance, (ii) aider à surmonter les défis de l'allaitement et (iii) orienter dans les étapes d'alimentation de leurs enfants.

Le counseling ANJE pour les femmes allaitantes peut les aider à faire face aux difficultés de l'allaitement, par exemple lorsque le bébé ne démarre pas bien l'allaitement, lorsque l'enfant a un poids faible à la naissance, lorsque la mère présente un engorgement et des crevasses sur les seins. Face à cette situation, le counseling ANJE peut être délivré à tout moment et dans différents lieux, à domicile, dans la communauté dans le centre de santé, à l'hôpital, dans les URENI. Cela en individuel ou en groupe soit par des professionnels de santé, soit par des non professionnels de santé (facilitatrices ANJE).

L'approche EVISA a été mise en œuvre dans les communes de Hombori (21 villages), Haire (32 villages) et Mondoro (22 villages). Quant à l'approche counseling ANJE couplée au « dépistage communautaire de la malnutrition » sur la santé des enfants de moins de 5 ans a été mise en œuvre dans la zone d'intervention du projet ACOR.

**La méthodologie** de mise en place des deux approches était presque identique et comportait les phases suivantes :

- **Phase préparatoire d'évaluation des besoins** : elle a impliqué la connaissance des politiques nationales en prévention de la malnutrition, l'évaluation quantitative et qualitative de l'ANJE dans la zone d'intervention, ainsi que la cartographie des services et interventions existantes ;
- **Phase de définition de la stratégie de counseling ANJE** : elle visait le respect des principes essentiels, tels que l'assurance du continuum des soins entre les établissements de santé et la communauté, l'intégration de l'approche de counseling ANJE dans tous les services de soins maternels et infantiles, et le suivi rapproché des acteurs communautaires et des agents de santé formés ;
- **Phase de ciblage des villages/quartiers** : le ciblage des zones s'est basé sur des critères de densité de population, d'accessibilité et de proximité géographique, afin d'optimiser la couverture et l'efficacité ;

- **Phase de sélection des facilitatrices ANJE** : les facilitatrices ANJE ont été sélectionnées parmi les membres de la communauté, en tenant compte des critères tels que l'amour pour l'allaitement maternel, la capacité d'écoute et de bienveillance, ainsi que la disponibilité et la volonté de bénévolat ;
- **Phase de sélection des agents de santé** : les agents de santé ont été sélectionnés en fonction de leur implication dans la consultation des femmes enceintes et allaitantes, leur engagement en faveur de l'allaitement maternel et leur disponibilité pour suivre la formation et co-animer les sessions avec les facilitatrices ;
- **Phase des cycles de formation et de supervision** : le cycle comprenait la formation des formateurs, la formation des facilitatrices ANJE, ainsi que le suivi régulier des facilitatrices sur le terrain par les formateurs, avec des sessions de regroupement et des visites individuelles dans les villages.

Les outils utilisés pour la mise en œuvre des approches étaient les suivants : le guide de formation ANJE /EVISA, les grilles d'évaluation ANJE/EVISA, le registre d'activité, le tableur Excel de suivi des évaluations, le matériel didactique, la boîte à images ANJE, le matériel de démonstrations (seins tricotés, verre 8, cuillères à café, seringue, poupée, boule de différente taille pour illustrer le volume de l'estomac d'un bébé).

Les Facilitateurs ANJE ont assuré la promotion de l'approche à travers des counselings individuels ou en groupes, les agents et les services techniques de santé ont assuré la formation et le suivi périodique de l'approche counseling ANJE et PB-famille. Quant aux leaders et autorités villages, ils ont accompagné les facilitateurs ANJE et les relais communautaires dans la mise en œuvre des activités.

### Résultats/changements obtenus

La mise en place des approches counseling ANJE/EVISA a permis le renforcement des connaissances des communautés en général et des femmes en particulier sur les bonnes pratiques à adopter pour la santé et la nutrition des enfants notamment en ce qui concerne les intrants nutritionnels. Les facilitateurs ANJE mis en place dans les villages ont accompagné les femmes sur les bonnes pratiques de l'allaitement notamment l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois, l'alimentation de complément, la pratique du sevrage progressif, les consultations prénatales en structure de soin (CPN) ainsi que l'accouchement dans les centres de santé avec un personnel qualifié. Le taux d'allaitement maternel exclusif a augmenté et le recours aux pratiques de nutrition non appropriées a diminué (exemple : donner de l'eau à la place du colostrum). Le dépistage précoce des enfants de moins de 5 ans a aussi augmenté. Il faut aussi noter une baisse notable des cas de malnutrition. En plus, il y a eu une augmentation marquée de la fréquentation des Centres de Santé Communautaires (CSCoM) pour les services d'accouchement et de consultation prénatale (CPN). Economiquement, le counseling ANJE a contribué à la réduction des dépenses médicales en lien avec la santé du couple mère-enfants consécutive au dépistage précoce des enfants de moins de 5 ans, à la fréquentation des centres de santé pour les CPN et CPON, à l'allaitement maternel exclusif et l'alimentation du complément.

### Défis /difficultés

Dans un premier temps, il fallait trouver les mécanismes appropriés pour convaincre les autorités villageoises et les communautés sur l'utilité de l'approche, renverser la tendance en donnant la bonne information et en brisant les barrières des considérations socio-culturelles faisant un poids sur les communautés.

Dans la zone de Douentza, l'autre défi majeur résidait dans la gestion du contexte sécuritaire afin d'assurer un suivi mensuel adéquat des facilitatrices ANJE. Dans de nombreux villages où opérait le programme, les conflits armés et les EEI ont créé un environnement imprévisible et dangereux. Ces conditions ont rendu non seulement les déplacements vers les villages plus périlleux, mais elles compromettaient également la sécurité des facilitatrices elles-mêmes. Les risques incluaient les attaques armées, les enlèvements et les embuscades sur les routes, mettant en danger la vie et l'intégrité physique du personnel impliqué dans le suivi du programme ANJE/EVISA. Il y avait aussi les difficultés liées à la collecte de données auprès de facilitatrices ANJE qui étaient dans les villages dont l'accès était limité et non couvert par le réseau téléphonique.

La restriction de mouvement des femmes dans certaines zones par les militants/groupes armés dans lesquelles il était impossible de se déplacer avec d'autres hommes que leurs maris/frères/fils, de se déplacer avec des poupées et les boîtes à image était aussi une difficulté rencontrée. Enfin, la non-maitrise des techniques de la communication par certaines facilitatrices ainsi que la non-intégration des facilitatrices dans le système de relais communautaire ont été notées.



## Leçons apprises

- L'implication des leaders communautaire dans le processus de ciblage des facilitatrices a facilité la compréhension et l'adhésion des communautés à l'approche ;
- La facilitation des formations par le pool de formateurs en langue locale à savoir dogon, peulh et songhaï a contribué à une meilleure acquisition des connaissances et pratiques ;
- Le soutien/supervision régulier des facilitatrices par les formateurs a permis de renforcer les acquis ;
- L'identification des acteurs (facilitateurs ANJE, RECO, GSAN) de la mise en œuvre de l'approche a nécessité l'implication effective et le soutien des autorités villageoises et administratives ;
- La mise en place des AGR pour les GSAN a été une source de motivation des membres ;
- L'engagement des facilitateurs ANJE (relais communautaires et les GSAN) à travers le volontariat a facilité la mise en œuvre des activités nutritionnelles (dépistage de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans, démonstration nutritionnelle et le counseling ANJE) au profit des communautés.

## Recommandations :

- Renforcer l'implication des agents de santé et des ASACO dans le suivi des femmes facilitatrices ANJE/EVISA à travers l'intégration de leurs activités dans le programme des supervisions intégrées ;
- Procéder à une large diffusion des résultats afin de vulgariser l'approche ANJE/EVISA.

### Témoignage de Fady KAYA membre d'un GSAN sur le bilan des activités de GSAN à Nampalari (Ségou)/ ACOR

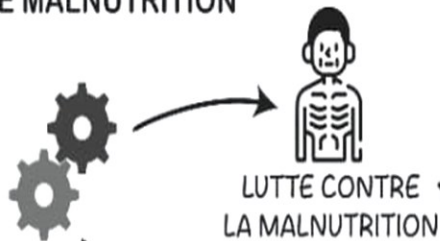
*Dans le cadre de la prévention de la malnutrition, 56 groupes de soutien aux activités nutritionnelles (GSAN) ont été mis en place, formés, redynamisés et appuyés en AGR afin de les rendre autonomes et fonctionnels sur le long terme et sur l'ensemble des villages d'intervention à Nampalari. A base des produits locaux (mil, riz, haricot, arachide, lait, etc...) disponibles sur place et à travers les démonstrations nutritionnelles routinières organisées dans les différentes localités, les femmes arrivent à maintenir une alimentation équilibrée pour les enfants de moins de 5 ans. En conséquence, la pratique a eu un impact positif sur la santé des enfants et a permis aussi de prévenir la malnutrition qui constituait un fléau dans la communauté. Actuellement au niveau du CScCom de Nampalari, il a été constaté que le taux d'enfants dépistés malnutris a considérablement diminué au niveau des différentes unités de prise en charge comparativement aux années précédentes avant l'arrivée du projet PDU-UE.*

### Témoignage d'un agent de santé sur les qualités/compétences d'une facilitatrice de l'approche ANJE de Namapalari (Ségou) / ACOR

*Elle se nomme Oumou BAH et est devenue une facilitatrice pas comme les autres. Ses compétences ont été démontrées jusqu'au au niveau de la région de Ségou lorsqu' elle y séjournait. Elle a permis à un couple de croire à l'approche ANJE. En effet, elle a émerveillé tout un CScCom en mettant en application les notions apprises lors des différentes formations sur le counseling ANJE. Elle était devant un jeune couple qui venait d'avoir un bébé mais le bout du sein de la maman n'était pas sorti donc l'enfant ne pouvait pas téter. Elle a expliqué l'application de la seringue sur le sein pour enlever l'invagination (le repliement du bout du sein). Bien qu'elle soit d'une zone reculée et non instruite, elle a su mettre en œuvre ses compétences en ANJE au profit même des agents de la santé qui n'avaient pas cette expérience. Elle a tiré le bout du sein avec la seringue petit à petit jusqu'à ce que tout soit sorti et l'enfant a pu téter. Le père tout content a dit "c'est Dieu qui t'a envoyé ici pour nous parce que moi je pensais déjà aux dépenses liées à l'achat du lait."*

## RESULTAT 2

APPUI À LA DÉTECTION ET  
L'IDENTIFICATION DES CAS  
DE MALNUTRITION



ASSISTANCE  
ALIMENTAIRE



RENFORCEMENT DE L'ACCÈS  
AUX SERVICES DE SANTÉ



SENSIBILISATION DE MASSE  
AUX BONNES PRATIQUES  
D'HYGIÈNE

LAVAGE DES MAINS  
À L'EAU ET AU SAVON  
APRÈS L'ENTRETIEN,  
EN SORTANT DE LA TOILETTE,  
AVANT DE PRÉPARER  
ET AVANT DE MANGER

SENSIBILISATION  
DE MASSE  
AUX BONNES PRATIQUES  
D'HYGIÈNE

LES BONNES PRATIQUES  
D'HYGIÈNE



ENTRETIEN DES  
LATRINES ET  
TOUTE LA MAISON



## 2.6 Plan d'adaptation aux changements climatiques

L'analyse du plan d'adaptation aux changements climatiques (PACA) a été faite avec une seule fiche de capitalisation à savoir : «Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACA) : une approche communautaire d'analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation aux changements climatiques (Climate Vulnerability And Capacity Analys, CVCA)» élaborée par RECOLG.

La méthode d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'adaptation au Changement Climatique (CVCA) est un outil que le projet RECOLG a utilisé pour comprendre les implications du changement climatique sur les vies et les moyens de subsistance des bénéficiaires du projet. La combinaison des connaissances locales et des données scientifiques a permis d'expliquer aux populations et aux différents acteurs les risques climatiques et les soutenir pour identifier et planifier des stratégies d'adaptation. Ceci a servi à la création d'une structure de dialogue au cœur des communautés et également entre les communautés et les autres parties prenantes. Il en a résulté des bases solides pour l'identification des stratégies pratiques à mettre en place pour faciliter l'adaptation communautaire au changement climatique. La méthode CVCA a procuré un cadre d'analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation au changement climatique au niveau communautaire. Reconnaisant que les acteurs locaux devraient être maîtres de leur futur, la CVCA a donné la priorité aux connaissances locales des risques climatiques et aux stratégies d'adaptation lors de la collecte des données et du processus d'analyse.

Le processus CVCA visait tout d'abord à collecter des données par l'intermédiaire de la recherche participative auprès des membres de la communauté et de sources secondaires. Puis a suivi l'analyse de ces données pour guider la définition de mesures d'amélioration de la résilience climatique. Le cadre d'analyse du processus comportait trois composantes centrales à savoir (i) les thématiques clés pour la collecte des données, (ii) les questions d'analyse des données et (iii) les thématiques transversales à intégrer tout au long du processus, notamment l'égalité des genres, les écosystèmes et la gouvernance inclusive.

La phase de collecte des données incluant la recherche participative et la recherche de données complémentaires devraient permettre une meilleure compréhension du contexte d'intervention.

Les thématiques clés à explorer étaient :

- Le contexte climatique, en se focalisant sur les changements observés et attendus des conditions climatiques et saisonnières, des températures, des pluies et des phénomènes météorologiques extrêmes ;
- Les moyens de subsistance, en étudiant les stratégies de subsistance mises en œuvre par les différents membres de la communauté ;
- Les conséquences des changements climatiques, c'est-à-dire la façon dont les chocs, pressions et incertitudes climatiques affectent les différents membres de la communauté ;
- Les mesures existantes pour répondre aux risques climatiques, afin de connaître les stratégies mises en place pour faire face aux chocs, pressions et incertitudes climatiques ;
- Les stratégies communautaires d'amélioration de la résilience climatique, afin de rassembler les idées provenant de la communauté concernant les changements souhaités pour améliorer sa résilience.

Pour conduire un processus CVCA, les outils de recherche participative utilisés étaient les suivants : la carte des aléas (des ressources), le calendrier saisonnier, le tableau chronologique, la matrice de vulnérabilité, le diagramme de Venn, la journée Type, les décisions au sein du foyer, les chaînes d'impacts et les options d'adaptation.

Le processus CVCA se résume en 3 étapes à savoir : (i) la formation des facilitateurs (staff du projet, services techniques, élus, les autorités communales et coutumières) sur le processus et les outils d'analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation (ii) la tenue des ateliers de diagnostics participatifs dans les villages, l'élaboration des rapports d'étape des diagnostics participatifs, les ateliers de partage des données de diagnostics et validation des données et (iii) l'élaboration des PACA (Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation).

Quant aux acteurs impliqués, il faut noter :

- **Au niveau communautaire** : leaders communautaires (représentants des jeunes, femmes, leaders coutumiers, secteurs d'activités, etc.) ;
- **Au niveau étatique** : services et représentants de l'État en lien avec les secteurs de l'agriculture, l'élevage, l'environnement, l'action sociale, la santé, les communes et le développement communautaire ;
- **ONG partenaires** membres de RECOLG : CARE, SCI, DRC, TASSAGHT.

## Résultats/changements obtenus

- L'analyse CVCA a permis d'apporter une réponse adéquate aux besoins des communautés en matière de résilience climatique. A la fin du processus, un plan d'action communautaire d'adaptation au changement climatique (PACA) a été dressé et a servi comme un référentiel pour toute intervention en matière de résilience dans chaque communauté bénéficiaire ;
- Les actions de renforcement de la résilience ont été identifiées et catégorisées par ordre d'importance avec des responsabilités bien précises. Dans le cadre de RECOLG, il s'est agi essentiellement des actions de récupération des terres agricoles dégradées mais également des actions de renforcement des capacités sur les techniques de production et de conservation ;
- Cette approche a été un tremplin qui a permis aux communautés de prendre conscience des effets des changements et mettre en œuvre des solutions locales pour développer et protéger leurs moyens d'existence ;
- Les capacités des Services Techniques Déconcentrés de l'État (STD), des collectivités et des communautés ont été renforcées (connaissance des questions liées aux changements climatiques pertinentes dans le contexte spécifique, gestion durable des ressources) ;
- Les diagnostics communautaires dans le cadre des PACA ont contribué à la cohésion sociale et aussi à une forme de redevabilité ;
- Les PACA se sont révélés des outils de plaidoyer auprès des collectivités pour la prise en compte des besoins des communautés en matière des changements climatiques et des stratégies d'adaptation adéquates. En effet, la CVCA est conçue pour enrichir et renforcer la planification en fournissant des informations essentielles spécifiques sur le changement climatique et la vulnérabilité locale. La collecte, l'analyse et la validation des informations encouragent un dialogue précieux au sein des communautés, entre les communautés et avec les autres parties prenantes. La méthode CVCA peut être utilisée et adaptée pour collecter et analyser des informations permettant de concevoir des stratégies d'adaptation au changement climatique ainsi que pour intégrer l'adaptation dans les programmes de gestion des moyens de subsistance et des ressources naturelles. Elle permet également de fournir des preuves concrètes pour le plaidoyer sur les changements climatiques.

## Défis /difficultés

- Combiner les connaissances communautaires et les données scientifiques pour améliorer la compréhension des impacts locaux liés au changement climatique ;
- Le manque d'informations représente un vrai défi lorsque l'on travaille sur l'adaptation au changement climatique au niveau local. A ce problème s'ajoute celui de l'inexactitude des données et des informations concernant les prévisions météorologiques et climatiques ;
- Au début, il y a eu de la confusion vis-à-vis de l'approche CVECA et des PACA de la part de certains acteurs, car son caractère innovant n'était pas connu ni clairement compris et la différence avec d'autres formes participatives d'apprentissage et d'analyse n'était également pas claire, générant de la confusion avec les plans (Plans de Développement Communaux, PDC) existants au niveau local chez certains acteurs et a entraîné la résistance dans la conduite du processus par certains membres du consortium. Une fois clarifiées la spécificité et la plus-value de la nouvelle approche, ces résistances n'ont plus eu lieu et l'approche a été mise en œuvre comme prévu, avec d'excellents résultats ;
- L'accès difficile à certaines localités pour le diagnostic en raison des contraintes sécuritaires ;
- Le refus de certains villages à se constituer en grappe malgré leurs réalités socio-économiques, la situation similaire d'un point de vue écologique et naturel et les ressources communes qu'ils partagent.



## Leçons apprises

- Le rassemblement et l'analyse des informations avec les communautés ont servi à développer les connaissances locales relatives aux problèmes climatiques et les stratégies d'adaptation adéquates ;
- Les exercices participatifs et les débats qui en ont résulté ont offert la possibilité de relier les connaissances communautaires aux informations scientifiques disponibles en matière de changement climatique. Ainsi les acteurs locaux ont été à mesure de comprendre l'impact du changement climatique sur leurs moyens de subsistance, pour mieux analyser les risques et planifier les adaptations nécessaires. La méthode CVCA se base sur un cadre de « **conditions favorables** » à l'Adaptation à Base Communautaire (ABC) ;
- Le processus CVCA a permis aux communautés rurales d'énumérer de façon exécutive leurs ressources et de prendre conscience de leur diminution progressive au fil du temps ;
- En responsabilisant totalement les communautés dans les processus de planification pour le développement, on a obtenu leur participation et leur totale adhésion à la mise en œuvre et le suivi ;
- Les hommes, les femmes, les filles, les enfants n'ont pas nécessairement les mêmes vulnérabilités et capacités d'adaptation, d'où la pertinence de tenir compte du genre et de l'âge dans la conduite du processus ;
- Le processus CVCA a permis la mise en confiance des communautés rurales quant à leur capacité endogène à se développer ;
- Au cours du processus, il a été avéré que le paysan était doté d'un savoir et d'un savoir-faire qu'il convenait de valoriser. Les PACA servent à orienter toutes les activités de résilience dans la communauté à laquelle le plan fait référence, dans la mesure où le plan aboutit à la planification des actions communautaires d'adaptation ;
- Le processus CVCA a contribué à la cohésion sociale inter et intracommunautaire, car il a abouti à l'élaboration du plan sur une base participative et consensuelle au sein des communautés impliquées.

## Recommandations

Les recommandations formulées à l'issue du processus sont les suivantes :

- Prioriser l'élaboration des PACA au démarrage du projet de manière participative en intégrant la dimension gestion de conflit dans les outils ;
- Choisir les leaders villageois comme facilitateurs pour tout processus de diagnostic communautaire ;
- Renforcer les capacités des membres des comités de suivi des PACA sur la prévention, la gestion et la résolution des conflits ;
- Réaliser des recherches sensibles au genre et l'analyse de vulnérabilité différenciée (impact hommes / femmes).

## 2.7 Reconstruction sociale du cheptel en milieu agro pastoral sur fond de conflit communautaire

A ce niveau l'analyse a porté sur une seule fiche de capitalisation à savoir : « La reconstruction sociale du cheptel en milieu agro pastoral sur fond de conflit communautaire a été faite avec une seule » élaborée par le consortium PROGRESS.

Les zones transfrontalières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso sont confrontées à la fois à des enjeux sécuritaires complexes et de fortes vulnérabilités économiques et sociales. Les systèmes de production alimentaires sont majoritairement céréaliers avec le petit élevage ou l'élevage transhumant qui présentent des vulnérabilités aux effets du changement climatique. Dans le but d'améliorer la productivité pastorale en vue de la reconstruction sociale du cheptel, une distribution de cheptel a été réalisée au profit des ménages vulnérables du cercle de Koro (Mali) bénéficiaires du projet. L'activité a été mise en place dans un contexte sociopolitique caractérisé par un niveau sécuritaire très dégradé et des conflits communautaires fréquents.

La méthodologie utilisée pour conduire le processus a porté sur les activités ci-après :

- Le ciblage communautaire des ménages les plus vulnérables de manière participative et inclusive par les communautés bénéficiaires sur la base de leur niveau de vulnérabilité ;
- La formation et le renforcement de capacités concernant la gestion du cheptel, la santé animale, l'intégration de l'agriculture et de l'élevage, la production et la conservation du fourrage, l'alimentation et l'hygiène générale ;
- La mise en place d'un certificat sanitaire, le traitement prophylactique ainsi qu'une période de quarantaine observée pour les animaux sélectionnés ;
- La distribution de cheptel (petits ruminants) au profit des ménages les plus vulnérables.

### Résultats/changements obtenus

- 360 petits ruminants distribués à l'ensemble des bénéficiaires (dont près de 34% sont des déplacés internes) ;
- Amélioration de la cohésion sociale à travers la collaboration avec d'autres projets sur place et l'interaction entre cette activité et celles du cash for work dans l'utilisation de parcs de fourrages aménagés et réhabilités par le projet.

### Difficultés

La non couverture de toutes les communes prévues par les activités du projet (3 sur 6 communes ont été couvertes).



### Leçons apprises

- L'approche intégrée dans la mise en œuvre des activités a permis d'obtenir des effets induits qui vont au-delà des attentes du projet. Exemple : grâce à l'approche CFW qui a permis de réduire les conflits entre éleveurs et agriculteurs et favoriser la régénérescence de la végétation utilisée comme pâturage ;  
Les achats locaux des animaux destinés à la distribution ont favorisé non seulement un renforcement de l'économie locale mais également minimisé les risques de mortalité ;
- L'évaluation de la sensibilité des conflits liée à la mise en œuvre des activités a permis d'anticiper les éventuels conflits et de définir une approche visant à les minimiser ;
- Une évaluation de besoins des bénéficiaires en termes de types d'animaux est nécessaire avant d'engager le processus d'achat (des bénéficiaires ayant reçu 3 têtes de petits ruminants femelles ont été contraints de revendre une tête pour acheter un mâle pour des besoins d'accouplement).

*« Je m'appelle Maman Warme, j'ai 45 ans, mère de 5 enfants. Je suis veuve domiciliée à Bondo. Nous avons été identifiés et retenus dans un premier temps, lors du ciblage des bénéficiaires vulnérables à la suite de la crise sécuritaire par le comité villageois de sélection, puis dans un second temps, par un focus groupe de 20 bénéficiaires au village comme bénéficiaire de la reconstitution du cheptel. Le nombre de tête de bétail prévu n'étant pas suffisant pour l'ensemble des bénéficiaires, il a été demandé à l'ensemble des bénéficiaires d'identifier dans le groupement les plus nécessiteux. C'est ainsi que j'ai été retenue avec 3 autres personnes bénéficiaires de la reconstitution du cheptel ».*

## 2.8 Rôle des AVEC dans l'inclusion financière et la cohésion au sein des organisations communautaires

Trois (3) fiches de capitalisation ont servi à l'analyse des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). Il s'agit de : (i) l'approche de mise en œuvre des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit élaborée par le consortium PROGRESS, (ii) le rôle des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit dans l'inclusion financière et la cohésion au sein des organisations communautaires élaborée par le consortium ACOR et (iii) la contribution des mesures d'accompagnement aux revenus et à la satisfaction durable des besoins des bénéficiaires présentés par le consortium PARIC.

Dans un contexte de tension communautaire, d'insécurité, de pauvreté, d'absence des structures financières au niveau des villages ou de l'inadéquation de leur offre de services par rapport aux besoins des couches les plus pauvres, les consortia PROGRESS, ACOR et PARIC ont mis en œuvre l'approche des AVEC en vue de faciliter l'accès au crédit/épargne de toutes les couches de la communauté en prenant en compte le genre, l'âge et le handicap. Pour partager les expériences acquises suite à l'application de ces approches, lesdits consortia ont élaboré des fiches de capitalisation que la présente synthétise.

Les AVEC sont des groupes de 10 à 25 personnes qui se mettent volontairement ensemble pour épargner et font de petits emprunts de manière périodique à partir de ces épargnes. Elles fonctionnent en « cycles » d'une durée de 9 à 12 mois, au bout desquels les épargnes accumulées et les bénéfices tirés des prêts sont répartis entre les membres proportionnellement au montant qu'ils ont épargné. Il n'y a pas de dépôt minimal obligatoire, de frais cachés ou de procédures compliquées pour accéder au crédit, comme c'est le cas avec les banques ou les IMF. Les AVEC sont ouvertes à tous, sans distinction de statut, de niveau d'instruction ou autres.

Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) sont basées dans la communauté et complètent les IMF, car elles ont plutôt tendance à servir les plus pauvres, ceux dont les revenus sont irréguliers et moins fiables et dont les activités commerciales ne sont peut-être pas à plein temps. Ils ont surtout besoin de services qui les aident à gérer les liquidités de leurs ménages respectifs et octroient des crédits en espèces pour des événements typiques de la vie, produisant des revenus ou pas. Les membres des AVEC sont généralement des personnes relativement plus vulnérables d'un point de vue économique et qui vivent pour la plupart dans des zones rurales desservies irrégulièrement par les marchés locaux, à la périphérie de l'économie nationale. Les AVEC contribuent de façon déterminante à répondre aux besoins des très pauvres et des femmes qui souhaitent accéder à des services financiers pour gérer les liquidités de leurs ménages.

L'approche méthodologique consistait à l'organisation des rencontres communautaires dans les villages cibles en vue d'acquiescer l'adhésion des leaders communautaires sur la méthodologie AVEC. Cela a permis d'établir la liste des membres potentiels au cours des assemblées générales et former les membres des AVEC sur les différents modules portant sur le fonctionnement et la gestion financière des AVEC.

Pour le fonctionnement, les membres se réunissent une fois par semaine et mettent leur argent dans une caisse commune (fonds de crédit). À travers ce fonds les membres peuvent emprunter de l'argent au fonds du groupe, mais pas plus de trois fois le montant de leur épargne. Cette restriction est souvent convenue pour éviter les emprunts trop élevés par rapport aux capacités individuelles de remboursement, mais également pour encourager l'épargne. Les membres achètent de 1 à 5 parts à chaque réunion d'épargne pour accéder à des prêts au prorata des montants cotisés ou épargnés afin de développer

des activités génératrices de revenu. En parallèle, ils cotisaient aussi un montant déterminé au titre de la caisse de solidarité pour assister au besoin les membres en cas de survenue d'évènements sociaux (baptême, mariage, décès).

Les conditions de remboursement des prêts sont fixées au sein même des groupes. Les membres s'accordent sur les taux d'intérêt convenables pour permettre l'augmentation des fonds de l'association au bénéfice de tous les membres au moment de la redistribution. Toutes les transactions se font devant tous les membres au cours des réunions hebdomadaires empêchant ainsi toute gestion extérieure visant le détournement de fonds. L'argent dans la caisse est compté au début de chaque réunion. Il est demandé à tous de se souvenir du montant avant que les trois serrures de la caisse ne soient refermées. Les clés sont détenues par trois personnes. Ces procédures garantissent la transparence et sécurisent les fonds.

### Résultats/changements obtenus

En termes d'avantages, les AVEC ont permis aux membres d'épargner et d'emprunter en toute flexibilité, d'augmenter leurs revenus, d'accéder aux crédits pour investir dans les AGR et autres besoins prioritaires (les frais de scolarité, les activités agricoles ou d'autres dépenses domestiques telles que les réparations et les rénovations), d'aider les membres lorsqu'ils ont été confrontés à des évènements sociaux et de renforcer la solidarité et la cohésion sociale. Il faut également noter l'amélioration de l'implication des femmes dans la prise de décision au sein des ménages et la prise de parole en public. Le niveau de capacités et de compétences en gestion des gérants/es des femmes analphabètes s'est nettement amélioré à travers des techniques de gestion et de comptabilité adaptées.

**Une femme membre d'une AVEC affirme :** « Nous avons appris à faire du commerce, à développer nos activités et nos revenus ainsi que les techniques de fabrication de la farine et des galettes. Ces différentes orientations nous ont permis d'être plus compétitives sur le marché. Les bénéfices de nos activités nous permettent de subvenir à nos besoins et à ceux de nos enfants, le reste est épargné. Personnellement, la participation à ce projet m'a permis de développer certaines compétences que je n'avais pas auparavant, comme la prise de parole en public. Avant, je ne pouvais pas parler devant un groupe de 3 ou 4 personnes, mais maintenant je peux m'exprimer devant une foule de 1000 personnes sans aucune difficulté. J'ai aussi appris beaucoup de choses sur la comptabilité. C'est formidable. »

### Difficultés rencontrées

- L'absence de fonds de démarrage des AVEC ;
- La situation sécuritaire a entraîné un retard dans la mise en place des groupements AVEC dans les communes d'intervention et entravé le déplacement des bénéficiaires de leurs villages. La situation sécuritaire a aussi un impact négatif sur le fonctionnement des marchés et sur la rentabilité des AGR ;
- Le faible engouement pour les prêts dans certains groupements compte tenu des considérations religieuses (problèmes des intérêts) et les difficultés de remboursement des prêts dues à la courte durée des prêts ;
- Les difficultés de tenue des registres et des carnets dues au faible niveau d'instruction de certains groupements à cause de l'analphabétisme.



### Leçons apprises

- Le lancement rapide des AGR a aidé les bénéficiaires à faire face à leurs obligations périodiques dans le groupement AVEC ;
- Le regroupement périodique des bénéficiaires AVEC a été source de brassage et de cohésion sociale ;
- La mise en place de champs collectifs d'arachide par le groupement AVEC pour compenser la problématique des considérations religieuses sur les intérêts a été bénéfique ;
- Les AVEC constituent un outil efficace de résilience et de lutte contre la pauvreté à travers les AGR et la promotion des petits métiers ;
- Dans les régions où des IMF existent, les AVEC peuvent s'avérer extrêmement complémentaires.

## Recommandations :

- Alphabétiser les membres des AVEC et mettre à leur disposition des fonds de démarrage ;
- Organiser les groupes VEC en société coopérative en les formant sur la gestion des AGR et la comptabilité simplifiée ;
- Mettre en place des mécanismes adaptés pour le remboursement des prêts des membres des AVEC.

## 2.9 Autres mesures d'accompagnement

Trois (3) fiches de capitalisation ont servi à l'analyse des mesures d'accompagnement, il s'agit de (i) La promotion de la résilience économique des ménages très pauvres à travers la combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement dans les zones de mise en œuvre du projet/Elaborée par ACOR; (ii) Comment les mesures d'accompagnement groupées des ménages très vulnérables ont optimisé la génération de revenus et constitué un facteur de cohésion sociale et de solidarité communautaire à travers le renforcement des capacités ?/Elaborée par ADICOR/ACOR ; (iii) la contribution des mesures d'accompagnement aux revenus et à la satisfaction durable des besoins des bénéficiaires/Elaborée par PARIC.

Dans un contexte sécuritaire volatile aggravant la pauvreté, les consortia ont procédé au transfert monétaire et à la mise en place des mesures d'accompagnement en faveur des ménages très pauvres dans leurs zones d'intervention dont les AVEC et la reconstitution du cheptel qui ont fait l'objet des fiches précédentes. Forts des apports positifs de ces mesures sur la résilience économique des ménages très pauvres, les consortia ACOR et PARIC ont décidé de capitaliser et de partager leurs expériences.

Dans un contexte de crise multisectorielle, la combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement est une approche développée par le PDU-UE à l'endroit des ménages très pauvres en agissant d'abord sur les conditions immédiates avec la mise en place d'un socle de protection sociale à travers les transferts monétaires saisonniers pour protéger et préserver les moyens d'existence des ménages. Dans un deuxième temps, ladite combinaison agit sur les moyens d'existence des ménages bénéficiaires des transferts monétaires premièrement via l'appui au développement des activités économiques réalisées suivant les secteurs d'activités économiques locales les plus attractifs choisies par les bénéficiaires. Le choix des activités attractives a été notamment guidé par une étude de marché réalisée en amont (ACOR) pour s'assurer que lesdites activités pouvaient contribuer à la résilience et à l'autonomisation des ménages. Deuxièmement, l'appui a porté sur le renforcement des capacités des ménages à travers notamment la formation et la création d'un réseau d'acteurs communautaires (paysans formateurs et coaches communautaires). Le coaching visait le développement de compétences, à travers un processus « d'Action Learning », en permettant au coaché de développer des attitudes et des comportements nouveaux, plus efficaces et plus satisfaisants. C'est un outil efficient dans une perspective d'autonomisation ou d'apprentissage individuelle.

Les outils utilisés par PARIC pour la mise en place des AGR étaient la note méthodologique du ciblage, le formulaire de pré-listes des comités, le procès-verbal des rencontres communautaires, les formulaires de listes consolidées des bénéficiaires, la fiche de collecte des données AGR format Excel, le formulaire de suivi des AGR installés sur les IPAD et le guide de formation sur la gestion de base des AGR.

La mise en œuvre des mesures d'accompagnement a été appuyée par les services techniques de l'Etat en charge de la production et de l'industrie animale, du développement social et de l'économie solidaire, des services vétérinaires et de l'agriculture. Des protocoles d'accord ont été signés pour la mise en œuvre de certaines activités spécifiques comme les formations techniques, le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires. Pour ce qui concerne les collectivités, elles étaient régulièrement informées de la mise en œuvre et de l'évolution des activités.

En Mauritanie, l'approche qui a été mise en œuvre est celle des mesures d'accompagnement groupées. Le regroupement a porté sur les mesures d'accompagnement des bénéficiaires des transferts monétaires ayant choisi les segments d'activités économiques porteuses sur la base des résultats de l'étude socioéconomique et les critères tels que la pertinence, la génération de revenus, la durabilité sensible à l'environnement et création d'emploi.

Le regroupement des mesures d'accompagnement s'expliquait par la faiblesse du revenu des populations villageoises et donc de celle de leur pouvoir d'achat. Cette situation structurelle résultait de la faiblesse des récoltes et des opportunités de génération de revenus impactée par la fermeture de la frontière consécutive aux mesures de prévention de la pandémie de la Covid 19 qui a provoqué la fermeture des frontières entre les régions limitant ainsi l'approvisionnement des marchés. Etant donné que le niveau des revenus des populations au niveau des villages partenaires du projet n'était pas suffisamment développé, le regroupement des mesures d'accompagnement était une opportunité fiable pour optimiser les rendements et avoir suffisamment de moyens financiers pour assurer une bonne partie de l'approvisionnement de base.

Par ailleurs le choix de ce regroupement permettrait de renforcer l'esprit de partage de responsabilité, des tâches et des bénéfices générés entre tous les membres sans ségrégation aucune comme facteur clé pour la participation, la concertation et le soutien mutuel.

Ainsi les activités économiques de groupe ont été choisies par 210 bénéficiaires, les 91 restants ont opté pour la vente des animaux à travers des activités d'embouche (90) et la blanchisserie pour une personne. Les secteurs économiques de regroupement ont été les suivants :

- Les boutiques communautaires : elles ont été retenues pour assurer l'approvisionnement régulier et stable des populations en produits de première nécessité en prenant en considération l'éloignement de la plupart des marchés hebdomadaires. Cette activité a été choisie par 100 bénéficiaires. Ainsi, 12 villages à raison de regroupement d'au moins 3 à 19 bénéficiaires ont bénéficié de ces mesures d'accompagnement groupées. La gestion de chaque boutique était assurée par un comité alterné entre membres avec une répartition équitable des tâches, rôles et responsabilités pour susciter la contribution de tous les membres y compris ceux en situation de handicap pour lesquels des aides techniques ont été fournies pour accroître leur autonomie et leur pleine participation aux activités de groupe.
- Les boucheries villageoises : elles ont été mises en place pour l'approvisionnement des villages en viande qui est un élément important dans l'habitude alimentaire des localités concernées et qui a un impact positif sur la production pastorale. Cette activité a été choisie par les bénéficiaires du fait que les produits animaliers et les sous-produits tels que la viande et autres produits dérivés étaient des denrées rares dans la plupart des villages. Pour pallier cette situation, 48 bénéficiaires ont été identifiés dont (44 femmes, 4 hommes et 8 personnes vivant avec un handicap). Le mode de gestion était le même que celui des boutiques.
- La couture (broderie) et la teinture des voiles : les deux activités de services n'existaient pas dans la zone. C'est ce qui expliquait que l'approvisionnement du marché local en voiles se faisait à partir de Nouakchott. Ce créneau porteur a été choisi par 67 bénéficiaires (66 femmes et 1 homme) réparties en 9 ateliers à raison de 4 à 11 par atelier, auxquels un groupe de 8 femmes vulnérables de la ville de Fassala ont été associées sur demande du Maire de la commune, soit un total de 10 ateliers en faveur de 75 femmes.

Les étapes clés du processus de mise en place des mesures d'accompagnement groupées étaient les suivantes :

- La réalisation d'une étude socio-économique dans la zone d'intervention du projet qui a permis d'identifier les créneaux porteurs ;
- La concertation au niveau de chaque village pour le choix du type de mesure d'accompagnement qui répondait mieux aux besoins des populations tout en précisant les types de produits demandés ;
- L'élaboration participative d'un plan d'affaires pour chaque type de mesure d'accompagnement éclairant ainsi les opérateurs (bénéficiaires) sur les opportunités et les modalités de développement de leurs "entreprises" ;
- La mise en place, au niveau communal, d'un comité d'identification et de négociation des prix des produits des mesures d'accompagnement et leurs achats groupés pour optimiser les marges de bénéfices afin de mieux accommoder les prix de vente au pouvoir d'achat des populations villageoises. Ce comité était composé de représentants des mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits, des bénéficiaires, des représentants de la commune et de la fédération des commerçants de Fassala ;
- La réunion d'information des populations villageoises sur les produits disponibles et leurs prix et les modalités de vente, de crédits, de remboursement, de commandes et de types d'achat (généralement au détail, rarement en gros) ;
- La formation des groupes de gestion des mesures d'accompagnement avec le renforcement de leurs capacités et de celles des coaches en gestion, recherche des prix, inventaire, suivi et gestion des stocks et élaboration participative des outils de gestion et de suivi ;
- La définition participative des modalités de gestion de la mesure d'accompagnement par les bénéficiaires : répartition des bénéfices par groupe de gérant (en tenant compte des expériences individuelles, les insuffisances et/ou manque d'expérience et des handicaps), suivis des dettes, échéances de gestion par chaque groupe de gérant ;
- L'élaboration des plannings de visites de suivi et d'appui de proximité des coaches en faveur des mesures d'accompagnement groupées ;
- La mise à disposition en langue Arabe des outils simplifiés de gestion des mesures d'accompagnement groupées ;
- Le suivi et l'évaluation trimestriels par les experts : mise à niveau des insuffisances, évaluation et application des règles de gestion etc...

Les activités ont nécessité l'implication et la participation des responsables des services techniques de l'Etat de la commune de Fassala, les autorités administratives, politiques et religieuses, les mécanismes communautaires de prévention et de

gestion des conflits des villages concernés, les représentants des ménages TP bénéficiaires des TM ayant choisi les accompagnements groupés, la Fédération des commerçants de Fassala et les coaches endogènes

### Résultats/changements obtenus

Dans l'ensemble des localités, les revenus des ménages très pauvres se sont améliorés. A titre d'exemple, selon les données du suivi des activités économiques des bénéficiaires à Léré, 75% des ménages bénéficiaires des mesures d'accompagnement disposaient d'une activité économique leur permettant de générer des revenus pour faire face aux besoins de leurs ménages. 93% des ménages étaient membres des Associations villageoises d'épargne et de crédit. Dans la commune de Fassala, 73% des ménages accompagnés estimaient que leurs activités économiques marchaient bien, 75% des ménages avaient la capacité d'épargner dans les AVEC. Dans la commune de Nampalari, 100% des ménages bénéficiaires de l'approche estimaient que leurs activités économiques marchaient bien, 65% étaient membres des AVEC.

L'approche combinée (transferts monétaires et mesures d'accompagnement) a suscité chez les bénéficiaires des nouvelles initiatives leurs permettant de se projeter sur le long terme à l'exemple de Yattara Hamel Djourou qui a affirmé : « **Avec l'expérience j'ai diversifié mon activité ce qui fut une bonne idée mon activité est plus rentable aujourd'hui** ».

Le coaching continu réalisé auprès des bénéficiaires leurs a permis de développer des nouvelles idées en adaptant leurs activités économiques aux besoins des communautés. L'accompagnement et le renforcement des capacités apportés par les coaches communautaires et les paysans formateurs ont permis aux bénéficiaires d'avoir une nouvelle lecture de leur environnement et de s'y adapter.

*Cheikh Mhd Laghdhav Elmoktar bénéficiaire du projet à FASSALA a affirmé que l'aide apporté favorise l'initiative : « parce que j'ai initié la diversification de mon activité à travers, l'introduction d'autres produits de commerce qui n'existaient pas au niveau du village de Néré tels que l'Elkaless, Couscous Maroc etc... et aussi la diversification à travers la vente de fournitures scolaires ».*

Au niveau des mesures d'accompagnement groupées, il y a eu le renforcement du mode de prise de décision inclusif des populations villageoises qui ont expérimenté la valeur ajoutée de la concertation pour la réalisation d'un intérêt commun par leur propre initiative et non par décision de quelqu'un d'autre. Les capacités financières des ménages des gérantes et des ménages de tous les villages se sont améliorées grâce aux bénéfices générés à travers la gestion et les prix concurrentiels des produits. Aussi, la solidarité et la cohésion sociale se sont nettement renforcées et améliorées entre les populations hôtes et les populations des villages/campements voisins dont des réfugiés hors camp. Ceci a été fortement favorisé par les opportunités de rencontres et d'échanges que les services des mesures d'accompagnement ont créé et qui ont permis la familiarité, la contractualisation de crédits. Enfin, le renforcement des capacités des femmes bénéficiaires des mesures d'accompagnement groupées qui sont devenues plus présentes dans la gestion de leurs ménages et actives dans certains cas dans le processus de décision de leurs villages.

Les mesures d'accompagnement ont contribué à la redynamisation de l'économie locale des différentes zones d'intervention. L'acquisition des compétences en entrepreneuriat et la gestion de base des AGR a contribué à l'accroissement et à la diversification des sources de revenus. La mise en place ou la relance des AGR par des jeunes, les ménages moyens et des bénéficiaires des transferts sociaux a permis la création d'emplois. Cela a contribué à l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages bénéficiaires.

En sommes, les mesures d'accompagnement ont permis à plus d'un titre d'assurer l'équité, l'autonomie individuelle et la liberté de faire des choix économiques, la non-discrimination, la participation effective de chaque membre et l'égalité entre les hommes et les femmes.

### Obstacles /difficultés

Pour les mesures d'accompagnement groupées, les principaux éléments à souligner sont les suivants :

- La transparence et l'équité dans la gestion de la mesure d'accompagnement entre les différents bénéficiaires de la mesure d'accompagnement groupée et ses clients ;
- Le suivi de la stabilité du marché qui permet de prendre des mesures proactives afin de préserver la continuation des approvisionnements des populations des villages bénéficiaires des mesures d'accompagnement groupées ;
- L'analphabétisme des populations qui peut ralentir, d'une façon ou d'une autre la prise en charge effective de certains bénéficiaires du processus de gestion des activités économiques. Ceci constitue un facteur essentiel dans la continuité de l'approvisionnement des populations villageoises qui est le cœur de la génération des revenus ;

- La tentation d'exclure de la gestion des mesures d'accompagnement les bénéficiaires qui ont des insuffisances et des limites alors qu'il faudrait plutôt les impliquer de sorte à ce que cela n'affecte pas la qualité de la performance de l'équipe comme cela a été fait par plusieurs groupes de gérants ;
- Le respect des prix des produits et l'information des populations, à l'avance de tout changement de prix tendant vers la hausse.

Pour les mesures d'accompagnement individuelles, les difficultés majeures ont été les suivantes :

- La perturbation et ou le sabotage des réseaux téléphoniques rendant ainsi difficile la communication avec les bénéficiaires y compris l'interdiction des regroupements de personnes par les groupes armés ;
- L'interdiction des taux d'intérêt appliqués sur les prêts dans certains villages ;
- L'absence des services techniques de l'Etat dans les communes d'intervention pour la formation et le suivi des bénéficiaires, l'insuffisance des matières premières, le bouleversement des circuits d'approvisionnement à cause de l'insécurité et du mauvais état des routes.



### Leçons apprises :

- Les formations sur les techniques agricoles et l'utilisation des semences améliorées ont apporté des innovations ayant permis d'améliorer les rendements et de diversifier les sources de revenu des bénéficiaires;
- L'implication et le soutien des leaders communautaires ont contribué également à la pérennisation de l'expérience ;
- L'étude du marché a permis de faire une analyse globale des activités économiques des zones d'intervention et d'orienter les bénéficiaires vers les secteurs les plus porteurs ;
- La mise en place au niveau communautaire d'un noyau d'acteurs doté de compétences a favorisé un accompagnement de proximité et a permis de pallier l'absence des agents de l'Etat pour accompagner et trouver des solutions aux préoccupations des communautés ;
- La décision des bénéficiaires et des leaders communautaires villageois de regrouper leurs mesures d'accompagnement pour mieux répondre à leurs priorités en matière d'approvisionnement de base a contribué de manière positive à l'essor économique et au renforcement de la cohésion sociale (Mauritanie).

### Recommandations

Pour les mesures d'accompagnement groupées, les recommandations suivantes ont été notées :

- S'assurer que les mesures d'accompagnement répondent à une priorité des populations bénéficiaires ainsi que de leur engagement et que les services soient accessibles aux personnes les plus vulnérables ;
- Amener les membres des groupes mis en place dans le cadre des mesures d'accompagnement à bien se connaître et avoir confiance les uns vis-à-vis des autres ;
- Assurer l'adhésion et le respect de tous les membres au règlement intérieur et au code de conduite des mesures d'accompagnement groupées ;
- S'assurer de l'information et du soutien des autorités administratives et municipales aux mesures d'accompagnement groupées ;
- Être transparent dans l'évaluation des mesures d'accompagnement, le calcul et la répartition des bénéfices qui doivent être préférentiellement faits en présence de tous sinon la majorité des bénéficiaires.

Pour les mesures d'accompagnement individuelles, les recommandations suivantes ont été relevées :

- Mettre en place un cadre de collaboration fonctionnel avec les services techniques et les collectivités locales ;
- Renforcer la capacité des bénéficiaires de façon personnalisée chacun dans son domaine de choix.

**FASSALA (Mauritanie)/ACOR : Je m'appelle Vatme mint Khatary, je suis mariée et mère de 3 enfants. Mon mari ne travaille pas.**

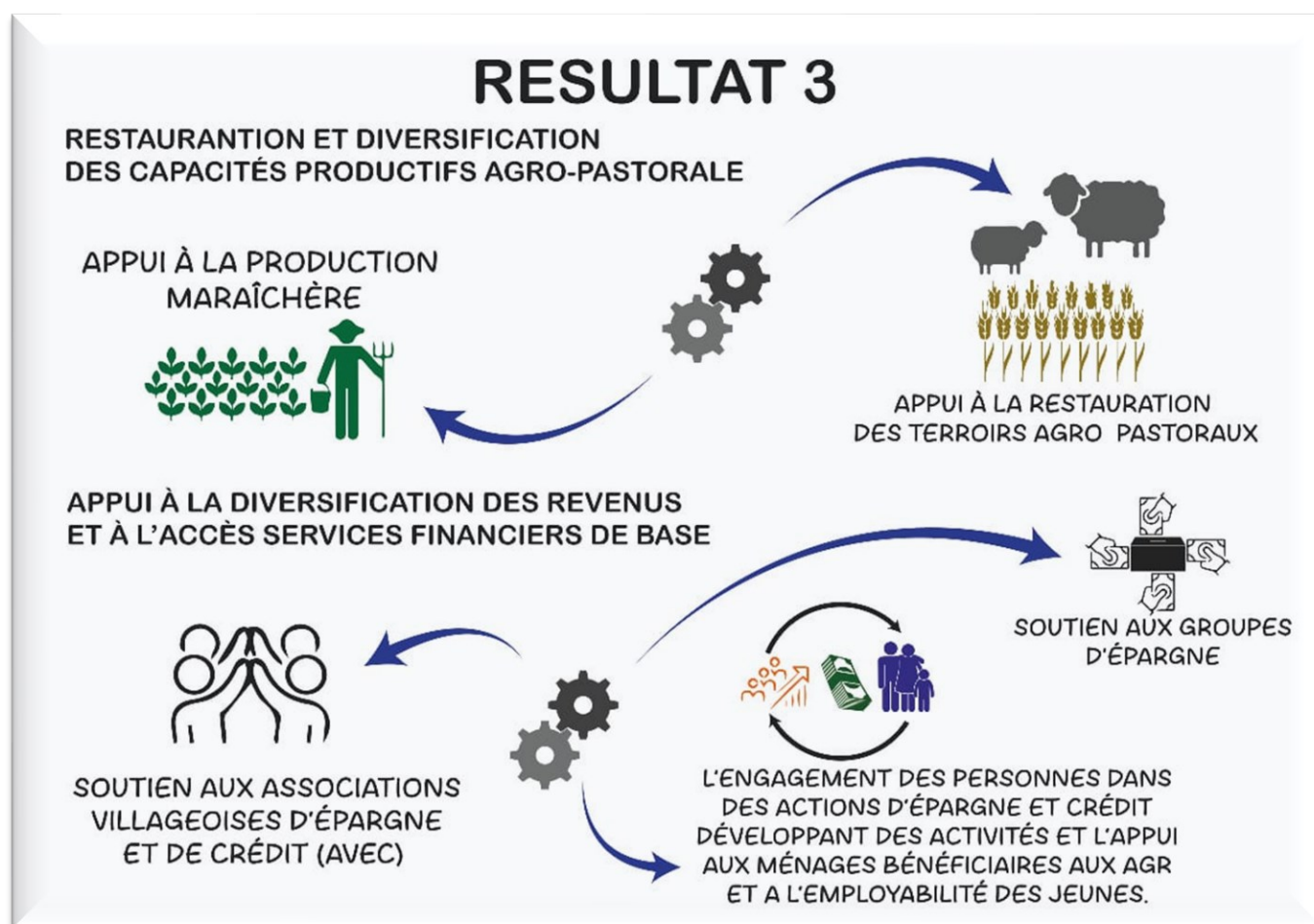
J'ai été choisi par mon village Medalla pour jouer le rôle de Coach. Je suis bénéficiaire des transferts monétaires conformément à l'évaluation des ménages. Je suis aussi membre du groupe de la boucherie villageoise avec 5 autres personnes dont 1 homme. Nous abattons un animal chaque deux semaines au cours des 9 mois avant la saison des pluies. Pendant la saison froide nous faisons du boucanage.

Nos clients sont composés de la population de notre village, des campements d'éleveurs Peuls et Touareg réfugiés et dernièrement les habitants du village de El Mabrouk. La boucherie a permis aux membres de prendre en charge une bonne partie de leurs besoins. Personnellement j'ai pu réhabiliter notre domicile, j'ai acheté des nattes et de couvertures et j'ai ouvert un petit commerce à la maison, je cotise régulièrement à l'AVEC de notre village. Dieu est témoin que ma situation économique a positivement changé.

Avec les formations reçues et mon expérience d'appui en gestion avec le projet ACOR, j'ai reçu un crédit avec le guichet Teshghil à Bassiknou parmi un groupe de 5 personnes dont 4 jeunes hommes et je suis la présidente en charge de la gestion de notre projet. Le projet ACOR a contribué à mon développement, à la stabilité de mon ménage et a renforcé mon estime en moi-même. Je sens que je suis plus forte et plus utile à mon milieu.



## Illustration



## 2.10 Elaboration et appui à la mise en œuvre des Plans communautaires de cohésion sociale dans un contexte de conflit élaborée par PARIC

La crise sécuritaire à laquelle le Mali a été confronté a eu comme conséquences, la prolifération des armes, le trafic des produits illicites, la criminalité et l'extrémisme violent provoquant le départ de l'Etat et ses services techniques de plusieurs localités. Cette absence de l'Etat a contribué à l'arrêt de la mise en œuvre des PDSEC (Plans de Développement Social et Economiques) communaux et de la fourniture des services sociaux de base aux communautés. Pour combler ce vide le consortium PARIC a procédé à l'élaboration et l'appui à la mise en œuvre des plans communautaires de cohésion sociale (PCCS) dans les communes de Hombori (19 villages), Mondoro (19 villages) et Haire (32 villages). A la suite de l'élaboration des plans communautaires de cohésion sociale dans 70 villages des trois communes d'intervention, un atelier d'identification et de sélection a été organisée dans chaque chef-lieu de commune et à l'issue de cet atelier 10 actions prioritaires ont été sélectionnées et appuyées par commune. L'élaboration de ces plans communautaires de cohésion sociale a commencé en janvier 2022 après l'analyse des conflits et des vulnérabilités dans chaque village.

L'objectif de cette activité était d'atténuer les conflits communautaires, renforcer la résilience et la cohésion sociale, améliorer et restaurer la confiance entre les populations et les autorités locales, activer la participation citoyenne au niveau communautaire dans ce contexte de crise et améliorer les conditions de vie des populations. La pratique a consisté à amener chaque village à identifier 2 ou 3 besoins prioritaires à travers une assemblée générale du village et à proposer des solutions (plans communautaires) pour satisfaire ces besoins. Les projets proposés que les villages ne pouvant à eux seuls réaliser ont été soumis au niveau zonal qui est un regroupement de plusieurs villages. Les projets que le niveau zonal ne pouvait exécuter étaient appelés des projets type 3 qui ont été soumis au niveau de la commune.

Cette méthode a permis d'avoir une foison d'idées de développement local participatif et durable puisque touchant les vrais besoins des populations. C'est une approche participative et inclusive qui a mis les communautés et notamment les jeunes (filles et garçons) au début, au milieu et à la fin de l'action. Pour y arriver, l'approche utilisée était la valorisation des ressources locales restées sur place malgré la crise. Il s'agissait notamment des autorités locales, des leaders communautaires et de certains représentants des structures féminines et de jeunes. Ainsi, pour s'assurer de leur bonne compréhension de l'approche et favoriser leur implication effective, des sessions de renforcement de capacités sur les notions de droits et devoirs, d'analyse des conflits et d'élaboration des plans d'action communautaires ont été organisées à leur intention. Ainsi, l'élaboration et la mise en œuvre des plans ont été faites de façon participative et inclusive à travers des assemblées communautaires. Par ailleurs, ayant été satisfaits de la démarche, les membres des communautés ont décidé de leur propre gré de contribuer financièrement pour la mise en œuvre complète de certaines actions inscrites dans les plans élaborés. En effet, pour certaines actions, le financement du projet ne pouvait pas couvrir la totalité du montant requis pour la mise en œuvre de ces actions. En un mot, le niveau décisionnel s'est rapproché des principaux bénéficiaires qui se sont sentis responsables et valorisés. L'approche méthodologique comprenait les étapes ci-après :

- Planification de l'activité (TDR) ;
- Identification des problèmes de chaque village (analyse des conflits) ;
- Elaboration des PCCS lors d'une réunion communautaire ;
- Identification et sélection des actions prioritaires suivant des critères préétablis en atelier avec les communautés ;
- Organisation d'un atelier pour orienter les membres du COGES sur la gestion du financement octroyé, avec la participation des autorités locales (la collectivité) ;
- Remise du financement (375.000 F CFA) pour chaque PCCS sélectionné après l'atelier d'orientation aux membres des COGES pour la mise en œuvre des plans ;
- Mise en œuvre des plans dont la durée variait selon les des villages ;
- Suivi de la mise en œuvre et la mission d'évaluation des effets produits par les actions prioritaires ;

Des révisions étaient prévues avant la mise en œuvre des 50 actions prioritaires qui devaient suivre.

Les outils utilisés pour la mise en œuvre de l'approche étaient : (i) un guide d'entretien pour l'équipe terrain en vue de leur faciliter la collecte des données lors de l'élaboration des PCCS, (ii) l'outil de sélection des 30 actions prioritaires et (iii) le module de formation des membres du comité de gestion des financements.

Les institutions/partenaires de la mise en œuvre de la bonne pratique étaient : (i) les prestataires de service (artisan réparateur, maçon), (ii) les services décentralisés (la collectivité des trois communes) et (iii) les commerçants locaux et les techniciens locaux.

## Résultats/changements obtenus

L'élaboration et l'appui à la mise en œuvre des plans d'action communautaires de cohésion sociale a renforcé la cohésion et le bon vivre ensemble. Elle a permis l'ancrage du projet, la responsabilisation et la motivation communautaire autour du projet et le renforcement de l'entraide et la solidarité entre les communautés. Le projet a permis entre autres, l'approvisionnement en eau potable des communautés à travers la réhabilitation des pompes, l'équipement des Centres de Santé Communautaires (CSCOM) en matériels (matelas et nattes), la construction de fourrières et l'achat de bovins pour l'embouche. Il y a eu aussi le renforcement des capacités des autorités locales et des membres des comités de gestion des financements, des points focaux communautaires, les agents de l'Etat et des collectivités. En somme, les PCCS ont permis d'améliorer les conditions de vie des communautés, de renforcer leur résilience face aux conflits et à la cohésion sociale.

## Défis

Les défis concernaient : (i) l'amélioration des relations entre les représentants de l'Etat et la communauté, (ii) la prévention, la gestion des conflits et la cohésion sociale au sein de la communauté en dépit du contexte d'insécurité et de l'absence de certains services de l'Etat et (iii) le suivi régulier des progrès et l'évaluation des résultats essentiels pour ajuster les actions.

## Difficultés

- L'irrégularité dans le suivi des actions à cause de l'insuffisance des moyens financiers ;
- La complexité de la mise en œuvre des actions dans un contexte de crise parce que les priorités de certaines communautés ont rapidement changé et les ressources étaient limitées ;
- La coordination et la collaboration entre les différents acteurs impliqués n'étaient pas faciles ;
- L'absence de certains services de l'Etat et le manque de compétences au sein des communautés a rendu complexe la réalisation de certaines actions ;
- Le budget limité pour financer le plus d'actions.



### Leçons apprises

- L'élaboration et l'appui à la mise en œuvre des PCCS a permis d'éveiller la conscience des communautés, de susciter désormais des espoirs en eux que désormais même en l'absence des projets, ils pourront à l'avenir s'organiser et prendre des initiatives pour faire face à leurs propres problèmes et développer leurs villages grâce à l'approche qu'ils ont apprise ;
- Les PCCS ont été des véritables outils de promotion de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble.

## Recommandations

### Durabilité

Les éléments à mettre en place pour que la pratique soit pérenne au niveau institutionnel, social, économique et environnemental sont les suivants :

- Entretenir les ouvrages réhabilités en mettant en place une commission ;
- Sensibiliser les communautés à s'approprier des pratiques ;
- Encourager les communautés à entreprendre des travaux d'investissements collectifs pour pérenniser les acquis et ne pas dépendre de l'aide extérieure chaque fois ;
- Renforcer les capacités techniques des membres de la communauté sur la pratique.

## Reproductibilité

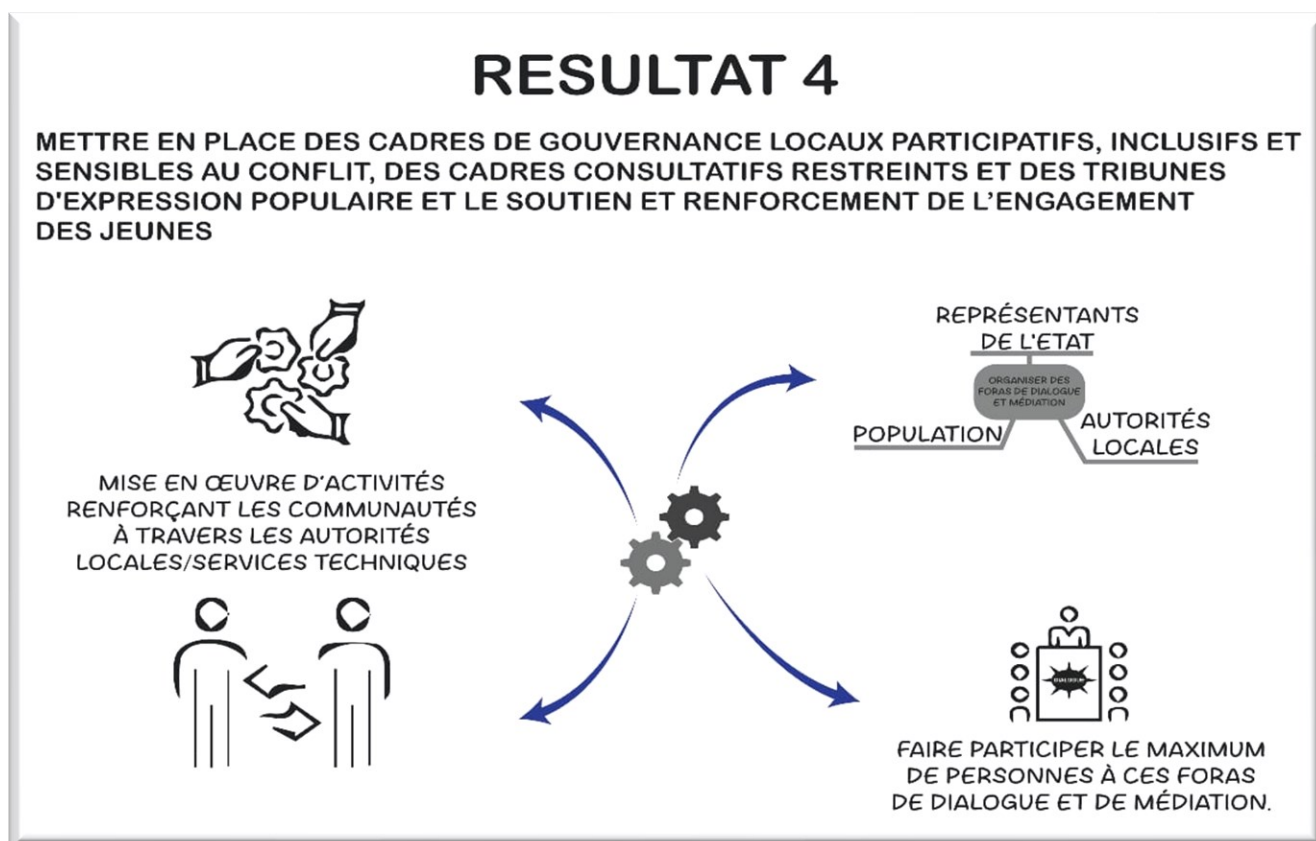
La reproductibilité exige d'importantes ressources financières à mobiliser alors que les capacités des communautés sont souvent limitées.

### Financement des activités pour la réalisation d'un PCCS



Remise du cash pour la mise en œuvre du plan de cohésion sociale, village de Kissim/ commune de Hombori, octobre 2022

## Illustration



## 2.11 Prévention et gestion des conflits

L'analyse de la prévention et gestion des conflits a été faite sur la base de trois (3) fiches de capitalisation à savoir : (i) [Conflit de succession de pouvoir au niveau de la fraction de Iboguilitane/élaborée par RECOLG](#); (ii) [Comment les mesures d'accompagnement groupées des ménages très vulnérables ont optimisé la génération de revenus et constitué un facteur de cohésion sociale et de solidarité communautaire à travers le renforcement des capacités ?/Elaborée par ACOR](#), (iii) [Renforcement des mécanismes communautaires de gestion des conflits élaboré par PROGRESS](#).

La crise multidimensionnelle qu'a connu le Mali a provoqué le départ des autorités (Etat, collectivité) de plusieurs localités créant un vide dans la gouvernance locale. Une des conséquences de cette situation a été l'amplification des conflits communautaires liés entre autres à la succession, à la gestion du foncier et des espaces. Face à ces préoccupations qui ont accentué la pauvreté des communautés, les consortia ont initié des mécanismes communautaires/approches pour renforcer le vivre ensemble et la cohésion sociale. Eu égard à la pertinence de ces approches sur la résilience des communautés, les consortia RECOLG, ACOR et PROGRESS ont décidé de capitaliser et de vulgariser ces bonnes pratiques.

Les localités concernées par les approches de cohésion sociale étaient les suivantes : Iboguilitane qui est une fraction de la commune de Tin Hama, cercle d'Ansongo issue de l'éclatement de la fraction Ezabzab en 2011 accompagnées par RECOLG ; Fassala, Léré, Nampalari et Youwarou, accompagnées par ACOR au Mali et en Mauritanie ; Koro, Bondo, Dougoutene 1, Madougou accompagnées par PROGRESS.

Concernant Iboguilitane, la situation conflictuelle portait sur la succession après le décès du chef traditionnel, patriarche et fondateur de la fraction Iboguilitane en 2011. Son fils aîné, résidant à Tin Hama a voulu lui succéder avec le soutien de certains de ses proches. A défaut d'un consensus, la fraction est restée sans un chef légitime jusqu'en 2016. Pour résoudre la crise, il a été mis en place un conseil de fraction composé de cinq (5) conseillers qui ont désigné un chef différent de celui qui s'était auto-proclamé pour diriger la fraction. Cette désignation a provoqué la tension et la division de la fraction en deux tendances sur la gestion administrative.

En voulant décriper la tension, en 2017, le cousin aîné du fils, a été proposé par les conseillers de la fraction comme son chef et entériné par l'administration. Mais cette proposition a aussi été contestée par le fils du patriarche décédé qui se considérait toujours comme l'héritier légitime de son père. Le conflit s'est amplifié entre les deux groupes surtout avec l'absence de l'Administration qui avait quitté la localité à cause de la dégradation de la situation sécuritaire. Il existait un risque évident de récupération de la situation par les Groupes Armés (GA), qui profitaient des tensions communautaires pour étendre leur influence.

Au démarrage du projet ACOR, les structures endogènes de résolution des conflits n'étaient plus assez fonctionnelles. Ces dispositifs étaient auparavant bien structurés et toutes les situations conflictuelles trouvaient leur solution à l'amiable entre les protagonistes. Cette approche communautaire avait été délaissée au profit de la juridiction administrative à cause de la mutation des valeurs sociales et les mouvements des communautés vers les villes et les zones à forte potentialité agricole. Avec la crise multidimensionnelle que vit le Mali depuis 2012, plus d'une décennie, il y avait eu la montée en puissance du banditisme et de certains groupes prônant le communautarisme basé sur des valeurs externes. Cette situation avait entraîné une dislocation du tissu social au niveau de ces zones.

Dans le Cercle de Koro, objet de la capitalisation de PROGRESS, le contexte était caractérisé par les conflits fonciers sources de situations violentes dont la résolution devenait souvent difficile, l'existence de beaucoup de conflits communautaires susceptibles d'engendrer des conflits violents entre les communautés, l'absence de coordination des structures ou mécanismes locaux réduisant leur impact ainsi que celles des autorités locales dans certaines localités. En plus, les mécanismes ou structures locales ne disposaient pas de compétences nécessaires pour faire face aux conflits. Il y avait aussi une faible capacité organisationnelle.

Pour faire face à ces contextes, les consortia ont fait recours à des approches différentes :

- Le consortium RECOLG a utilisé le conseil de fraction appuyé par le processus de médiation humanitaire ;
- ACOR a adopté comme stratégie d'intervention la mise en place et ou la redynamisation des comités locaux de gestion des conflits (CGC) dans les villages et des réseaux au niveau des communes. Les CGC sont des regroupements des personnes ressources de 7 à 10 membres qui ont pour mandat de conduire le bon déroulement de la procédure du règlement pacifique des litiges ;

- PROGRESS a plutôt mis en place quatre structures : le cadre des chefs de village, le comité de réconciliation, les comités de plaintes, les commissions foncières pour animer les cadres de concertation mensuelle multipartite.

Le projet RECOLG a lancé le processus de médiation humanitaire qui a commencé par une analyse approfondie du conflit à travers la cartographie des acteurs (chef de fraction, notabilité, leaders d'opinion de groupes sociaux, maires, sous-préfets, membres de consortium d'ONG et privés) et l'identification des potentielles relations qu'ils entretiennent à l'interne et à l'externe. Des rencontres séparées pour mieux comprendre le conflit ont été menées avant la médiation directe. Ce procédé a permis d'approcher et d'entendre les différentes parties et d'apprécier leur volonté de résoudre d'elles-mêmes ce différend qui affectait la communauté et s'assurer qu'ils acceptaient la médiation comme processus et aussi les médiateurs proposés en question.

Concernant le projet ACOR, suite à ce diagnostic des territoires, le processus a commencé par la restauration et le renforcement de la cohésion sociale comme soubassement de tout développement. A cet effet, un rapprochement entre les communautés, les représentants des services techniques de l'Etat, les élus des collectivités territoriales a pu se faire dans une optique de discuter, coordonner, informer et communiquer sur les questions socio-économiques et sécuritaires. Dans cet ordre d'idée, les acteurs locaux ont bénéficié de renforcement de capacités sur les thématiques en lien avec la médiation, la gestion de conflits, la gouvernance et le leadership. Des espaces de dialogue, les cadres de concertation et l'appui institutionnel aux collectivités ont favorisé le rapprochement entre les communautés et les services techniques qui jadis se toisaient.

PROGRESS a utilisé un processus qui a été articulé sur les étapes de mise en œuvre suivantes :

- La cartographie : les réunions d'information avec les autorités locales pour annoncer les objectifs et s'accorder sur la méthodologie d'identification des conflits à résoudre, la sélection inclusive des mécanismes dans chaque localité, l'organisation des assemblées générales pour la validation des structures et la clarification du rôle des structures ;
- Le renforcement des capacités : la formation en matière de prévention, de gestion, de transformation des conflits, de facilitation du dialogue communautaire, de mécanisme alternatif de résolution des conflits et l'élaboration des plans d'action (identification des conflits à résoudre) ;
- Le coaching continu : l'évaluation des compétences des membres des structures pour identifier les faiblesses, le renforcement continu des capacités des membres des structures et la mise à disposition des outils d'analyse de conflit, le soutien aux analyses de conflits et l'identification de l'ensemble des activités appropriées pour répondre aux conflits identifiés ;
- Le soutien à la mise en œuvre des plans d'action : initiatives de médiation de conciliation des parties prenantes, l'organisation des dialogues communautaires et des cadres de concertations multipartites.

### Résultats/changements obtenus étaient :

Pour le cas du conflit de succession dans la fraction d'Iboguilita, l'amélioration de la gouvernance et la gestion participative des affaires communautaires au sein de la communauté Iboguilitaine ont permis la résolution du conflit sanctionnée par un procès-verbal de conciliation entre les deux parties. La médiation a permis d'éviter la récupération du conflit par les GANE.

Dans la zone d'intervention du projet ACOR, le suivi des résultats a montré une tendance croissante en termes de sollicitation de ces mécanismes pour la résolution de conflits. Au Mali, de 2021 à 2022, AMASSA a enregistré une augmentation des cas exposés aux CGC de plus de 80% (21 cas traités en 2021 et 38 en 2022). Cette augmentation des cas référés s'expliquait par le taux de réussite en matière de transformation positive des conflits des cas référés : 86% en 2021 contre 92% en 2022. Dans certaines localités, notamment dans la commune de Youwarou, des dossiers instruits au niveau de la gendarmerie et des tribunaux ont été transférés aux CGC des localités. En outre, les échanges avec certains responsables des structures étatiques de gestion de conflits, font ressortir une baisse du nombre de déclaration de conflits ou de plaintes à leur niveau.

En outre, les changements d'attitudes et de comportements suivants ont été observés :

- L'instauration d'une concertation entre les parties prenantes sur la gestion des points d'eau ;
- Réduction des risques de manifestation violente de conflits et amélioration des relations entre les différentes parties prenantes ;
- La valorisation des valeurs culturelles a favorisé un climat de quiétude, de cohésion et vivre ensemble et la promotion des initiatives locales dans le cadre de la sensibilisation a été une valeur ajoutée dans la réussite des actions du projet ;

- L'appropriation des techniques et des outils de gestion par les communautés a facilité une meilleure compréhension du déroulement des actions des CGC ;
- L'approche décisionnelle communautaire a favorisé l'intégration, l'adhésion et l'implication des communautés et plus de 85% des conflits déclarés au niveau des CGC ont été résolus à l'amiable et 13% ont été résolus à travers le paiement d'amendes par la partie fautive.

Au niveau de PROGRESS, 4 conflits communautaires ont été abordés par les mécanismes dont principalement des conflits fonciers et parmi lesquels 6 ont fait l'objet de procès-verbal de conciliation homologués par les autorités administratives des dites localités. La résolution de ces conflits à travers les mécanismes a permis d'enregistrer les principales réussites suivantes : l'opérationnalisation des mécanismes locaux de gestion des conflits et le renforcement de la légitimité institutionnelle des mécanismes locaux, la mise en place et l'animation d'un cadre local multipartite de gestion des conflits et la résolution de plusieurs conflits latents et l'élaboration à Dougoutene 1 d'une charte locale pastorale.

#### Défis /difficultés :

Les défis/difficultés majeurs ont été les suivantes pour le projet RECOLG :

- L'étape de la concertation entre les différentes parties prenantes qui était assez sensible (et qui correspond techniquement à la troisième étape de la médiation humanitaire) ;
- L'implication des acteurs indirects (Diaspora, GANE) dans la gestion des affaires courantes de la fraction était un défi majeur ;
- La volatilité de la situation sécuritaire dans la commune de Tin Hamma n'a pas facilité la mise en œuvre de la médiation.

Au niveau du projet ACOR, Les principaux défis et challenges à relever pour cette initiative tournaient autour du renforcement des capacités des acteurs sur les textes réglementaires de la gestion des ressources naturelles (LOA, la charte pastorale et la convention locale de gestion des ressources naturelles) par les communautés à la base.



#### Leçons apprises :

- La place, le rôle et responsabilités des élites communautaires dans la cohésion sociale au sein des communautés ont été déterminants avec un meilleur encadrement ;
- Les dynamiques locales font l'objet d'influences d'acteurs indirects qui contribuent considérablement à la déstabilisation de la gouvernance locale mais aussi de la cohésion sociale. D'où l'importance de l'implication des autorités locales et administratives dans les initiatives de résolution pacifique des conflits intra- ou intercommunautaire ;
- L'importance de la médiation (communication) facilitée par une tierce partie acceptée dans les affaires communautaires. Sachant que la réussite est conditionnée par la volonté et l'engagement des parties en conflit à adhérer au processus ;
- Le processus de médiation, de résolution des conflits à haute tension a nécessité du temps ;
- Le soutien matériel ou opérationnel était indispensable pour faciliter la mobilité des membres des mécanismes de gestion des conflits.

## Recommandations

Pour répliquer cette approche, il serait nécessaire de mettre en œuvre ces recommandations :

- Assurer la mise en œuvre concrète des plans d'actions y compris le renforcement des capacités des membres et le suivi périodique des acquis de la médiation à travers des rencontres périodiques ;
- Renforcer les capacités des leaders communautaires sur la gouvernance locale (rôles et responsabilités des conseils de villages), la médiation neutre et impartiale ;
- Formaliser les organes de gestion de conflits à travers leur reconnaissance par les autorités locales avec la participation significative des jeunes, des femmes et du réseau des communicateurs traditionnels pour le développement ;
- Appuyer l'organisation des cérémonies publiques pour célébrer les réussites de médiation entre les parties pour garantir les engagements et susciter l'exemple ;
- Renforcer la communication entre les différentes structures engagées au niveau communal et régional dans la résolution des conflits.

**Témoignages :** Les témoignages et les images ci-après mettent l'accent sur la plus-value de la gestion des conflits :

### A Léré : Mohamed Ag ALI, chef de village de Niya et membre du réseau de comité de gestion de conflit/ACOR



*La création du comité de gestion des conflits (CGC) fait partie des prérogatives du ministère de la réconciliation nationale sur toutes les communes du Mali. Dans ce cadre, plusieurs tentatives de mise en place ont été envisagées par les autorités de l'Etat. L'ONG Centre pour le dialogue humanitaire (HD) a procédé à la création du premier comité composé de quinze (15) membres. En 2020, le projet ACOR s'est appuyé de cette initiative pour élargir le groupe à trente-cinq (35) membres avec plus de représentativité de tous les villages de la commune. L'approche a été expliquée à tous les acteurs à travers les autorités locales. Les communautés et les autorités se sont concertées pour redynamiser*

*les organes au niveau de chaque village et un réseau au niveau de la commune. Ces différents organes ont comme objectif de réduire les tensions communautaires et de créer un cadre de développement qui concilie la culture de la paix, la tolérance et le vivre ensemble. Après cette première opération de redynamisation, l'équipe de projet a procédé aux activités de renforcement de capacités en lien avec les textes de la loi d'orientation agricole, la charte pastorale et les techniques de médiation dans un contexte de crise humanitaire et sécuritaire.*

*Cependant, il faut reconnaître que cette initiative est arrivée à un moment critique de la vie de la nation malienne qui était fragilisée par les conflits récurrents. En plus des conflits, l'autorité de l'Etat était mise en cause par son rejet par certaines communautés qui n'accordaient plus de crédit aux représentants étatiques. Aujourd'hui, notre commune est l'une des communes du Mali qui n'a pas connu des tensions inter et intracommunautaire malgré qu'elle soit une communauté cosmopolite.*

*Toutes les situations conflictuelles sont identifiées et traitées par les acteurs du mécanisme CGC et des solutions de mitigation sont proposées au cas par cas. Au terme de chaque médiation un procès-verbal de conciliation est établi et partagé entre les acteurs comme source de témoignage. Pour nous, ce comité est l'une des actions la plus importante et la plus pertinente dans la promotion de la paix et la cohésion sociale. A cet effet, il faut améliorer les points qui suivent : (i) le renforcement de l'information et de la communication sur les questions en lien avec les conflits, (ii) l'implication des femmes dans les comités locaux et communaux.*



Nanko COULIBALY, Secrétaire général  
du réseau CGC de Nampalari

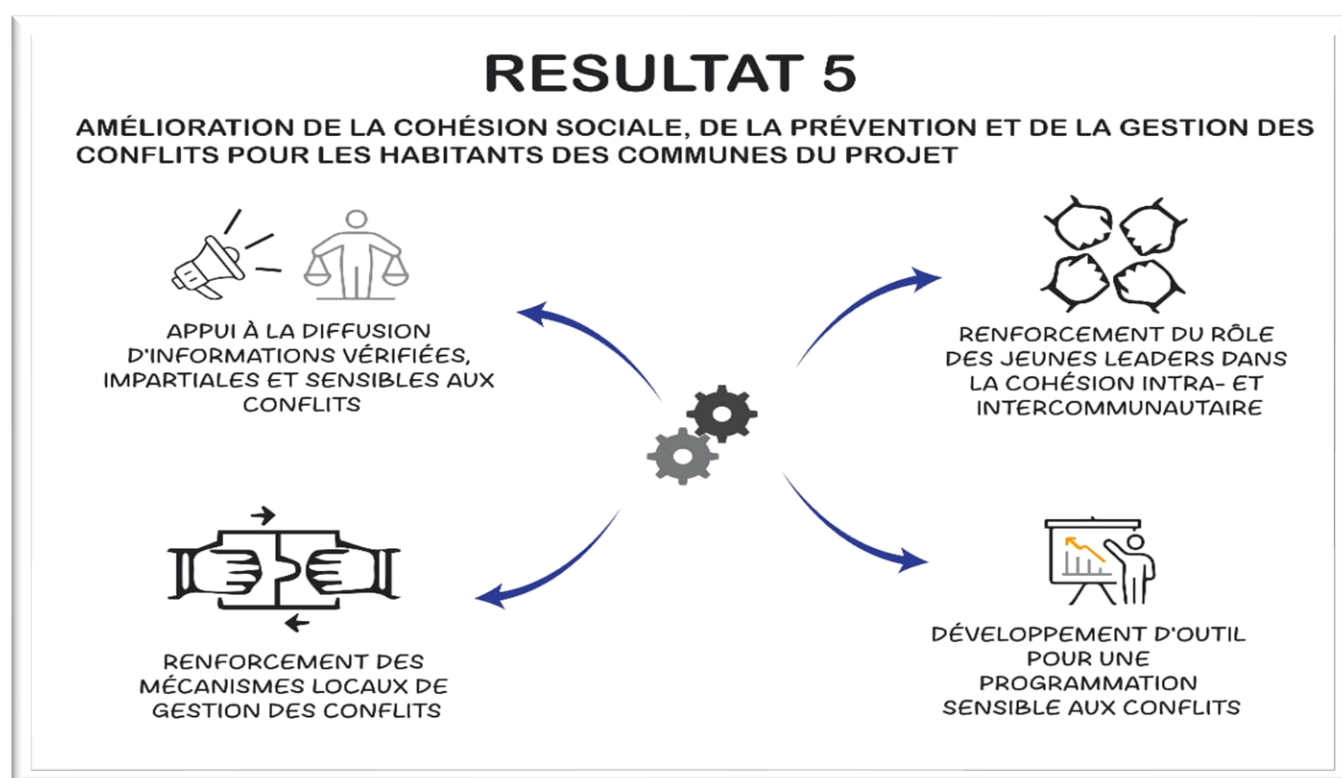
#### **A Nampalari/ACOR :**

*Je vous raconte ici un cas de conflit résolu grâce à l'intervention des acteurs de CGC de notre commune. Il s'agissait d'un conflit autour de la chefferie traditionnelle dont la succession se fait de père en fils. Il y a environ une décennie, le chef de village de Djanguina est décédé. Après le décès du chef, il y a eu un conflit autour de l'héritage du trône entre le fils et le neveu du défunt. L'acharnement entre les deux frères pour l'héritage s'est envenimé à un point où les personnes ressources, les notabilités, les leaders religieux ont entamé sans succès une recherche de solution à l'amiable entre les deux protagonistes. Malgré cette tentative, la fracture entre deux frères s'est agrandie à tel point que les membres de famille des deux frères ne se fréquentaient plus. La communauté avait commencé à prendre position et le village a été scindé en deux camps.*

*Finally, le problème a été rapporté au niveau de l'administration (chez le sous-préfet et au niveau de la mairie) sans pour autant avoir une solution partagée. Avec l'arrivée du projet ACOR et à travers l'implication des acteurs du CGC mise en place par l'ONG AMASSA, un processus de médiation et de conciliation a été entamé en 2021. Au début, les discussions étaient tendues. Après quelques rencontres, les protagonistes ont accepté l'approche des émissaires et ont adhéré au processus parce que c'était communautaire et ceux qui sont impliqués étaient des dignitaires respectables et respectueux dans la communauté. Le jour de la rencontre de conciliation, l'unique point de divergence portait sur l'aveu que le chef a fait à son fils et son neveu avant sa mort. L'aveu était qu'après sa mort, il souhaitait **que « la chefferie soit confiée à son neveu et non à son fils car de son vivant c'était lui qui l'aidait dans la gestion de la chefferie. Il était influant dans la communauté et avait la confiance de la population »**. Cette volonté n'ayant pas été écrite, ni proféré devant d'autres témoins a été la graine de la discorde entre les deux frères.*

*Sur la base des valeurs culturelles, un compromis a été trouvée auprès de la mairie pour ériger le hameau de la famille en village. Ainsi, chacun a pu être intronisé comme chef de village ; le fils à Djanguina et le neveu à Kolima. Le fils du défunt chef étant le plus jeune s'est levé pour aller vers son cousin, neveu du chef pour lui présenter ces sincères excuses et lui demander pardon sincèrement. La scène a été remplie d'émotion, de regret, de désolation et les larmes n'ont pas pu être contenues. Les deux protagonistes ont promis à la communauté que plus jamais entre eux cette tragédie ne va se reproduire.*

*Lors des foires à Nampala, ils venaient ensemble sur la même moto et les membres des deux familles étaient réconciliés. Huit mois plus tard, le grand frère (chef de village de Kolima) est décédé en laissant derrière lui une famille réconciliée. Cet événement a marqué presque toute la communauté de Nampalari du fait que le CGC a pu transformer positivement le conflit dont les autorités légales n'avaient pas pu. Paix à l'âme du défunt !*



## 2.12. Accès humanitaire et la sécurité du personnel

Cette pratique a été analysée avec une seule fiche de capitalisation notamment « [Accès humanitaire et la sécurité du personnel](#) »/élaborée par RECOLG.

La situation sécuritaire dans la zone des trois frontières est instable et complexe. Elle est caractérisée ces dernières années, par l'intensification des activités des GANes qui exploitent la pauvreté, l'insécurité et les divisions intercommunautaires de la région pour recruter des membres et commettre des exactions. Ces GANes dans leurs opérations ciblent notamment les populations civiles, les forces de sécurité et les infrastructures. Il faut rappeler qu'une pluralité d'acteurs sont intervenus. Il s'agit des groupes armés non étatiques, des forces de sécurité nationales, des forces armées internationales de l'opération Barkhane, de la MUNISMA, de la force conjointe du G5 Sahel et des populations locales.

L'insécurité a eu un impact direct sur la vie des communautés entraînant des déplacements de populations, des pertes en vie humaine, des dommages sur les infrastructures et des difficultés d'accès aux services essentiels.

Au niveau régional, la situation sécuritaire a contribué à l'instabilité dans la région du Sahel. Elle a favorisé la propagation de la violence liée aux hostilités entre acteurs armés et acteurs armés contre civils soit par ciblage direct ou indirect (craintes de représailles, cibles collatérales...). Elle a entravé les efforts de développement. Elle a favorisé également le trafic de drogues et d'armes et elle a alimenté le conflit à l'échelle internationale.

Le déploiement de l'approche d'accès humanitaire a été marquée par les principales articulations suivantes :

- Le suivi des contextes à travers une forte mise à contribution de l'expérience des staffs et acteurs locaux du projet plus la participation des membres des communautés. Ceci a permis une meilleure compréhension et des analyses plus fines du contexte et des dynamiques spécifiques à chaque zone d'opération. Ce qui a facilité l'identification des mesures et mécanismes d'adaptation aux changements du contexte ;
- Le développement des stratégies d'adaptation à l'insécurité ayant permis aux équipes de rester résilient face au contexte à travers les formations sur la sécurité personnelle, les principes humanitaires, les analyses de risques et de niveau d'accès ainsi que des indices de capacités de mise en œuvre. Divers outils ainsi que des processus d'évaluation des risques et des aides à la prise de décisions ont été développés comme annexe aux stratégies d'accès humanitaires ;

- L'amélioration de la coordination entre les différents acteurs du consortium par le biais du développement d'un socle commun de sécurité, la conduite des missions conjointes et l'harmonisation des approches opérationnelles sur l'accès humanitaire ;
- Le renforcement de la participation des populations et acteurs locaux, ces communautés et acteurs ont été sensibilisés sur la nécessité d'un accès sûr et durable pour une mise en œuvre réussie des activités. Pour ce faire, il y a eu une valorisation des élites communautaires, des mécanismes et dispositifs endogènes en termes de mobilisation sociale ;
- La localisation à travers un processus entamé dès le début du projet (personnel opérationnel local du milieu, les équipes ont été localisées très tôt dans les villages d'intervention) a permis de limiter les risques liés aux déplacements. Elle a aussi contribué au développement et au renforcement de l'acceptation entre les équipes du projet et les communautés à la base ;
- L'approche relocalisation (agilité) : la mise à profit de l'ancrage local, l'inclusion et la concertation avec les autorités et leaders locaux ont permis de délocaliser certaines activités des zones inaccessibles avec une bonne prise en compte d'un éventuel transfert des risques.

L'analyse des activités et initiatives contenues dans les points ci-dessus indiquent que la stratégie sur l'acceptation a été transversale tout au long de la mise en œuvre du projet à travers la forte implication et la consultation des communautés et leaders locaux à la base ainsi que les services techniques et pouvoirs publics. Cela a permis d'éviter les tensions et les frustrations des différentes parties et aussi de renforcer leur engagement et adhésion au projet, activités et moyens d'adaptations aux différentes difficultés qui ont émergé.

### Résultats /changements obtenus

La mise en œuvre de l'ensemble des stratégies et approches ont permis la meilleure connaissance des contextes/dynamiques, la mise en œuvre des stratégies d'adaptation pour un meilleur accès, l'appropriation et le soutien des communautés.

### Défis/difficultés

A l'instar de tous projets exécutés dans la zone des trois frontières, les membres du consortium RECOLG ont connu des défis/difficultés imposés par un contexte humanitaire complexe et difficile. Dans le cadre de la gestion de l'accès humanitaire et de la sécurité, les défis/difficultés étaient entre autres :

- La complexification des dynamiques locales : les différents remous intervenus dans la gouvernance des différents pays notamment les ruptures des ordres démocratiques ont contraint l'équipe de projet à s'y adapter. D'autant plus que les dynamiques sécuritaires étaient aussi intrinsèquement liées ;
- Les difficultés de coordination entre les différents membres du consortium : étant donné que le projet était porté par plusieurs organisations avec un leader spécifique par résultat mais tous intégrés, la synergie dans la mise en œuvre est apparue nécessaire. D'où le besoin d'une excellente coordination d'autant plus chaque partenaire disposait et appliquait sa propre politique et procédure de sécurité. D'où l'initiation d'un socle commun sécuritaire pour accompagner la mise en œuvre des activités ;
- Workload (charge de travail élevée) des ressources sécuritaires et accès du projet : bien qu'ayant un coordinateur accès humanitaire et sécurité dédié au projet, celui-ci devait s'appuyer sur les ressources nationales de chaque organisation pour conduire les activités. Ce dispositif est apparu contraignant du fait que les ressources nationales étaient traversables avec des lignes fonctionnelles assez diversifiées.



## Leçons apprises

- **La participation des populations locales** était essentielle et très centrale dans la mise en œuvre des stratégies d'adaptation efficaces. D'autant plus qu'elle constituait le principal élément de la durabilité et de la pérennité ;
- **La coordination** entre les différents acteurs (acteurs membres du consortium et ceux externes) était capitale pour l'implémentation de l'acceptance aussi bien au niveau communautaire qu'institutionnel. Elle a aussi facilité le déploiement d'une réponse efficiente et conforme aux besoins des communautés ;
- **L'adaptabilité a été une** des conditions indispensables pour une meilleure mise en œuvre des actions dans les zones à risques.

## Recommandations

A l'issue de la mise en œuvre de l'approche, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Procéder à une analyse approfondie du contexte/conflit en priorité pour comprendre les risques et les opportunités et définir des objectifs précis ;
- Adapter les plans et les stratégies d'interventions au contexte sécuritaire instable ;
- Renforcer la participation des femmes dans la mise de l'accès humanitaire étant donné qu'elles sont souvent les plus vulnérables face aux impacts de l'insécurité et des contraintes d'accès ;
- Mettre en place un système de suivi/évaluation de proximité pour assurer l'efficacité et la durabilité des projets réalisés.



Photo de famille de la formation des leaders communautaires sur les principes humanitaires @ ACDP – Issoufi AG./RECOLG

## 2.13. Mesure de la graduation des ménages

La pratique a été analysée avec la seule fiche de capitalisation : «[Mesure de la graduation des ménages](#)» élaborée par RECOLG ».

Le consortium RECOLG a mis en œuvre l'approche triple nexus humanitaire, développement et paix (HDP) à travers des actions en protection sociale (incluant des transferts monétaires conditionnels et inconditionnels), des actions en santé et nutrition, dont la santé mentale, des actions en développement économique et autonomisation des femmes et des jeunes et des actions sur la gouvernance locale, la cohésion sociale et la sensibilité aux conflits.

De façon globale, le projet visait à renforcer la résilience et la cohésion sociale des communautés de la région du Liptako-Gourma afin d'atténuer les conséquences des chocs provoqués par les conflits inter et intra-communautaires, les effets du changement climatique (tels que les sécheresses et les inondations), l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'inflation. En dépit de ce contexte volatile et d'insécurité extrême, incluant une augmentation des attaques récurrentes par des groupes armés non étatiques, le projet a été mis en œuvre dans 13 communes contiguës de la zone d'intervention, réparties sur le Niger, le Burkina Faso et le Mali. La stratégie de mise en œuvre participative et multi partite du projet ainsi que l'approche multisectorielle constituaient un modèle solide du Nexus qui présentait l'avantage de renforcer la résilience des ménages les plus pauvres, tout en renforçant la cohésion sociale entre ces derniers et suivre la graduation des ménages bénéficiaires.

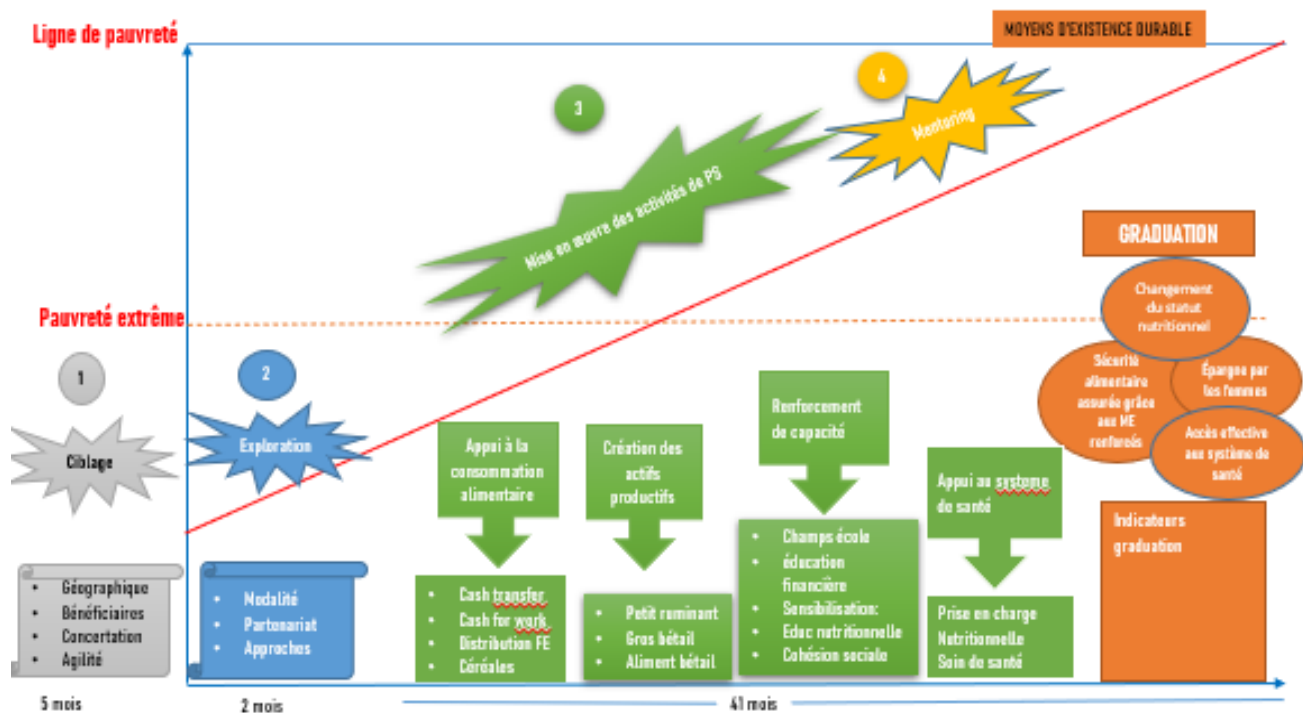
Sur le volet protection sociale, le projet cherchait à répondre aux besoins alimentaires des ménages très pauvres pendant la période de soudure et d'éviter les stratégies négatives comme la réduction des repas et les dépenses de santé l'endettement, voire la vente d'actifs productifs du ménage. L'action prévoyait d'assurer un accompagnement personnalisé des bénéficiaires et leur sensibilisation lors des paiements pour s'assurer d'une bonne utilisation des transferts monétaires obtenus destinés aux besoins alimentaires du ménage, soins de santé et dépenses scolaires.

En plus des transferts monétaires, l'action prévoyait la distribution d'aliments bétails (son de blé, tourteau de coton et bloc à lécher), des petits ruminants et des intrants agricoles destinés à appuyer les ménages de pasteurs et agro-pasteurs en situation de grande vulnérabilité en période de soudure pastorale (activités dites cash+).

Le concept de la graduation fait référence à la capacité des stratégies de subsistance à empêcher un ménage de retomber dans la pauvreté. Les programmes de graduation ciblent généralement les ménages les plus pauvres par une combinaison d'interventions à plusieurs niveaux et séquentielles afin de renforcer leurs moyens d'existence et les rendre encore plus durables. Ces interventions combinent généralement une forme d'assistance alimentaire pour améliorer la consommation, un capital de départ ou des transferts d'actifs, la promotion de l'épargne, le renforcement des capacités et un mécanisme de mentoring régulier des bénéficiaires.

La mise en œuvre de l'approche graduation des ménages dans un projet pluriannuel, multisectoriel nécessite une synergie d'actions, une collaboration entre les équipes et une complémentarité entre les différents résultats dudit projet. La synergie d'actions doit commencer depuis la phase de design du projet en pensant à l'interrelation entre les résultats du projet, en définissant les principes du ciblage des bénéficiaires, le choix des indicateurs à suivre et le mécanisme du suivi / évaluation. La synergie d'action exige la bonne coordination entre les équipes notamment dans la phase de la planification, le partage des données relatives au projet, des communications effectives entre les équipes. Il faut une synergie dans la mise en œuvre notamment pour le ciblage des ménages, le choix et la valorisation des extrants des activités, la prise en compte des actions transversales comme le genre, la sensibilité aux conflits, les mécanismes de plaidoyer.

# Schéma de la graduation RECOLG



Ce schéma symbolique explique en long et en large les différentes étapes sur les quatre ans du projet, l'interrelation entre les résultats du projet ainsi que les indicateurs ciblés pour la mesure de la graduation des ménages.

Le projet RECOLG a été mis en œuvre dans une zone d'intervention assez complexe, cela exigeait de réfléchir sur une approche plus réaliste et facile dans la mise en œuvre. Pour définir une approche réalisable, le projet a fait recours aux données des analyses HEA réalisées dans les zones d'intervention du projet qui donnaient suffisamment d'informations sur les caractéristiques socio-économiques des ménages très pauvres cibles du projet. Ainsi, les équipes se sont accordées sur deux options possibles pour suivre la progression des ménages bénéficiaires sur la durée du projet : (i) s'attendre à ce que les ménages bénéficiaires du projet changent de catégories socio-économiques et passent de la catégorie « Très pauvre » et passent celles de « Pauvre » ou « Moyen » durant la période de mise en œuvre du projet ou (ii) rester toujours comme très pauvres mais connaître une amélioration durable sur leurs conditions de vie. Les concertations entre les parties prenantes du projet ont permis de s'accorder sur le fait que les bénéficiaires pouvaient rester dans la catégorie de très pauvre en termes de moyens d'existence mais améliorer significativement leurs conditions de vie.

En parallèle, un exercice de catégorisation socio-économique HEA a été conduit dans les villages cibles afin de mieux comprendre la perception des populations vis-à-vis des classes socio-économiques des bénéficiaires après les quatre ans de la mise en œuvre effective des activités du projet.

Le suivi des indicateurs a été confié à un cabinet de consultation et des périodes de collecte des données primaires auprès des ménages ont été prévues. Ainsi, il a été prévu une situation dite de référence avant les interventions, une situation à mi-parcours après deux ans d'intervention et une évaluation finale au cours de la quatrième année du projet. Des données qualitatives sur la perception des populations vis-à-vis des ménages bénéficiaires ont été collectées par le cabinet lors de l'évaluation finale.

Concernant le choix des indicateurs, il était important de sélectionner des indicateurs plus pertinents qui pouvaient aider à comprendre la progression des ménages à sortir du niveau de la pauvreté extrême, maintenir durable la consommation alimentaire et accès aux services sociaux de base surtout par les enfants et les femmes enceintes et allaitantes. L'objectif était de cibler les ménages très pauvres avec un paquet d'intervention sur plusieurs années dans le but d'aider ces derniers à sortir progressivement du niveau de la pauvreté extrême afin qu'ils aient la capacité de s'adapter, d'absorber et de surmonter les conséquences des chocs factuels qui peuvent survenir dans leur environnement géographique ou au sein de leurs ménages individuels.

L'analyse des indicateurs devait aussi permettre de mieux comprendre le changement dans la structure et le niveau de revenu des ménages, comprendre le changement sur les indicateurs de la sécurité alimentaire et de moyens d'existence et comprendre le changement sur la situation nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes et allaitantes bénéficiaires du projet.

Deux types d'indicateurs ont été pris en compte pour le suivi au niveau des ménages à savoir : (i) les indicateurs primaires qui étaient ceux du cadre logique du projet étaient au nombre de treize (13) et (ii) les indicateurs secondaires qui n'étaient pas du cadre logique mais que l'équipe a estimé primordial de les inclure dans le suivi afin de mieux comprendre la situation des ménages, les indicateurs du second ordre. Ces derniers étaient au nombre de sept (7). Un maximum de deux (2) points a été attribué à chacun des indicateurs primaires s'il était satisfait intégralement. Quant aux indicateurs secondaires, un maximum d'un (1) point était attribué s'il était satisfait totalement.

Afin de suivre la progression des ménages sur la durée du projet, tirer les leçons sur l'impact probable des interventions dont les ménages étaient bénéficiaires, trois passages de collecte des données ménages ont été établis. Les données primaires ont été collectées par le cabinet lors de l'élaboration de la situation de référence des bénéficiaires, puis lors de l'évaluation à mi-parcours après deux ans de mise en œuvre et lors de la dernière année du projet. Lors de chacun de trois passages, les données sur les 20 indicateurs étaient prélevées auprès des ménages suivis suivant la même méthodologie. Sur la base du scoring préalablement défini, la performance de chaque ménage suivi était établie pour la situation de référence, la situation à mi-parcours et la situation en fin du projet. Les équipes techniques du projet se sont accordées sur quatre (4) niveaux de performance globale de chacun des ménages suivis dont le but était de voir comment ces ménages devaient progresser tout au long de la mise en œuvre du projet en fonction de leur score. Un ménage qui totalisait moins de 50% des points était classé au premier niveau qui correspondait à une situation très alarmante. De 51% à 70%, le ménage était classé dans une situation préoccupante ; de 71% à 84%, le ménage était classé dans une situation de stress. Au-delà de 85% des points le ménage était considéré dans une situation acceptable.

## Résultats /changements obtenus

L'exploitation des données collectées a permis de faire une analyse de l'impact de l'intervention sur les bénéficiaires à travers le suivi des indicateurs qui renseignaient globalement sur la capacité des ménages à maintenir une consommation alimentaire suffisante et diversifiée, l'évolution de leurs moyens d'existence, la situation de leurs revenus, l'autonomisation des femmes et jeunes, l'accès au marché, la cohésion sociale, l'accès aux services sociaux de base (santé et écoles) et aux services techniques de l'Etat du niveau décentralisé etc.

Les données de référence collectées avant le démarrage de l'intervention ont montré qu'aucun ménage n'était en situation acceptable c'est-à-dire avec un pourcentage de plus de 85%. Au Mali, un peu plus de 96% des ménages ciblés étaient dans une situation très alarmante. Cela pouvait démontrer une dégradation très profonde de la situation des moyens d'existence des ménages.

Avec les données collectées lors de l'évaluation à mi-parcours, il a été constaté une amélioration assez significative du nombre de ménages ayant un score compris entre 50% à plus qui est passé de 3,5% à plus de 58%. Au Mali, le pourcentage des ménages ayant des scores inférieurs à 50% est passé de 41% à 30% entre l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale.

Globalement pour le projet, les données collectées durant les trois passages ont montré une amélioration des scores de la graduation entre la situation de référence, la situation à mi-parcours et l'évaluation finale. Le pourcentage des ménages ayant des scores de 50% à plus est passé de 36% avant le démarrage du projet à 44% à l'évaluation à mi-parcours et 55% à l'évaluation finale. Cependant, aucun ménage n'a pu atteindre le statut de la graduation supérieur à 84% (et cela s'explique par la situation d'insécurité qui prévalait dans l'ensemble de la zone du projet).

Les indicateurs ayant impacté négativement la graduation étaient les suivants: le faible niveau d'épargne auprès des AVEC et d'accès au crédit ; le retrait des services déconcentrés et décentralisés dans certaines communes du fait des attaques terroristes ; le non accès aux ressources naturelles ; la faible implication des jeunes non mariés dans la prise de décisions du ménage; l'inflation des prix des denrées de première nécessité et le non accès physique au marché local du fait des enlèvements par le Groupes Armés non étatique (GANE) ; la faible diversification des sources de revenu. Il a été constaté

aussi une amélioration assez significative des indicateurs relatifs à la consommation et la diversification alimentaire des ménages et des enfants de 6 à 24 mois. Il a été constaté une nette amélioration de la superficie des champs mise en valeur de façon agro-écologique, la diversité des sources de revenus des ménages et des projets productifs et la prise des décisions par les jeunes.

Il ressort des entretiens réalisés avec les comités de ciblage/plaintes que les ménages très pauvres qui ont changé de catégorie socio-économique varient entre 10 et 30% d'une localité à une autre, attribuable aux actions de renforcement des moyens d'existence par rapport à leur situation initiale. Les facteurs ayant favorisé l'atteinte de ces résultats sont entre autres les connaissances acquises en entrepreneuriat et gestion, l'appui au développement des AGR, le cash for work, les appuis en vaches laitières et en petits ruminants et le développement des systèmes de productions agricoles.



### Leçons apprises

- Le manque d'appropriation de l'approche de graduation par toutes les parties prenantes du projet, surtout au début du processus. Par la suite, les équipes ont développé une meilleure compréhension et synergie d'actions. Le COVID a été un frein à ce travail de synergie et de complémentarité entre les équipes des différents résultats du projet ;
- Pour mieux suivre l'impact des interventions sur la graduation des ménages, les mêmes ménages doivent bénéficier du paquet complet tout au long du projet ;
- Le système de suivi-évaluation du projet doit être bien compris par tous les acteurs, en particulier les animateurs terrains ;
- L'approche Nexus peut être mesurée en utilisant les indicateurs de tous les résultats comme cela a été fait sur l'approche choisie pour la mesure de la graduation sur le projet RECOLG ;
- L'accès à la base des données des bénéficiaires a constitué un frein dans l'analyse des données. En effet, la politique de la protection des données personnelles réduit le nombre des personnes ayant accès à la base des données des bénéficiaires.

### Recommandations

La mise en œuvre du processus de la mesure de la graduation des ménages a permis de formuler les recommandations suivantes :

- Assurer une bonne imprégnation des équipes dès le démarrage de l'intervention du projet sur l'approche de la graduation et le suivi des indicateurs ;
- Renforcer la synergie d'actions pour atteindre les résultats de la graduation et du triple nexus qui doivent être compris, pris en compte et respectés depuis le démarrage du projet et pendant tout le processus de l'intervention par tous les acteurs impliqués ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi évaluation impliquant toutes les organisations, sous le lead technique de l'expert du suivi évaluation du projet ;
- Identifier des indicateurs de suivi de la mesure de la graduation des ménages réalistes et adaptés au contexte de la zone d'intervention du projet ;
- Procéder à une analyse de la pertinence des combinaisons d'activités au niveau des ménages bénéficiaires en les regroupant par types d'interventions reçues ;
- Prévoir durant la conception du projet une ligne budgétaire flexible à utiliser pour l'adaptation programmatique en cas de dégradation de la situation de la sécurité alimentaire ou nutritionnelle et sécuritaire dans la zone d'intervention.

### 3. Conclusion et recommandations

Le Programme de Développement d'Urgence (PDU-UE) financé par l'Union européenne et mis en œuvre par les quatre (4) consortia (ACOR, RECOLG, PROGRESS et PARIC) et dont l'objectif était d'améliorer les conditions de vie, la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables dans les zones d'intervention, a eu des résultats fort encourageants.

Cette capitalisation croisée devrait permettre une meilleure lisibilité des bonnes pratiques du Programme de Développement d'Urgence (PDU-UE) après 4 ans de mise en œuvre au Mali et en Mauritanie. Le processus de la capitalisation croisée a concerné dix-neuf (19) bonnes pratiques qui ont essentiellement trait au cinq résultats du PDU-UE :

- R1 ; Favoriser l'accès aux ménages très vulnérables à un système de protection social ;
- R2 : Accès des populations aux services sociaux de base ;
- R3 : Préservation et promotion des moyens d'existence auprès des ménages ;
- R4 : Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'Etat dans les communes d'intervention ;
- R5 : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes d'intervention.

Pour analyser chaque pratique ou approche, les réflexions ont porté sur la description sommaire, la démarche méthodologique, les facteurs de réussite, les résultats/changements obtenus, les leçons apprises, les défis/ difficultés, les solutions apportées et les recommandations.

Ces bonnes pratiques de part, leur démarche participative, leur pertinence, leur flexibilité, leur durabilité et leur efficacité sont des modèles de réussite, adaptables par d'autres acteurs dans d'autres localités. Elles constituent des opportunités pour renforcer la capacité de résilience des ménages très pauvres et de consolider la cohésion sociale.

Cependant, la capitalisation des résultats de cette expérience a souffert de certaines insuffisances qu'il conviendrait de corriger dans les projets futurs.

1. L'absence d'un canevas uniforme de capitalisation pour l'ensemble des consortia a impacté négativement la qualité des fiches de capitalisation produites par les consortia. En effet, les contenus ou thématiques et les formats des sujets de capitalisation étaient différents d'un consortium à un autre, ce qui a rendu difficile l'analyse des données et la production du présent rapport de la capitalisation croisée. Il serait nécessaire dès le début des projets futurs de convenir d'un canevas harmonisé permettant à chaque consortium de produire ses fiches de capitalisation en cohérence avec le modèle global.
2. Dans beaucoup de fiches de capitalisation, les recommandations des consortia ont porté sur des aspects opérationnels. Il serait important dans les initiatives futures de mettre l'accent sur des recommandations relatives aux approches de mise en œuvre permettant à d'autres acteurs de s'en inspirer.
3. Les images (photos), la documentation (textes) relatives aux témoignages/illustrations doivent être améliorées en termes de qualité et devraient porter plus sur les activités. Les partenaires financiers notamment l'Union européenne devraient fixer quelques critères de qualité auxquels les consortia devraient se conformer en matière d'illustration et de témoignages.
4. Au plan communicationnel, il s'avèrera nécessaire de procéder à une large diffusion de toutes les bonnes pratiques pour une meilleure répliquabilité.
5. Pour la qualité des résultats de la capitalisation croisée qui est un processus participatif et itératif, il serait souhaitable de désigner une structure d'appui pour accompagner les acteurs dès le démarrage du projet.

### PARTIE III- Présentation des fiches de capitalisation produites par les consortia

Cette partie porte sur la présentation des dix-neuf (19) fiches de capitalisation dont les approches/stratégies ont été analysées, synthétisées dans la première partie du rapport. Elles ne reproduisent pas intégralement les fiches mères. Des réadaptations ont été faites en fonction de la forme et du contenu de chaque fiche de capitalisation. Quant aux fiches mères, elles sont accessibles dans leur intégralité sur la plateforme de l'Inter Consortia <https://pdu-ue-mali-mauritanie.org/>. La plateforme est gérée par un prestataire partenaire de HI.

#### 1. Comment l'analyse de l'économie des ménages (HEA) aide les décideurs à agir tôt pour réduire l'impact humanitaire et préserver les acquis d'un projet de résilience ? (RECOLG)

L'action anticipative était liée au fonds de contingence prévu pour s'adapter au changement et anticiper l'action en protection sociale en cas d'éventuels chocs de nature climatique ou de détérioration de la situation sécuritaire qui pouvaient survenir et impacter les bénéficiaires du projet. C'est l'analyse de l'économie des ménages qui a été utilisée comme outil d'anticipation.

L'analyse de l'économie des ménages est un cadre basé sur les moyens de subsistance pour analyser la manière dont les gens accèdent aux choses dont ils ont besoin pour survivre et prospérer. La HEA aide à déterminer les besoins alimentaires et en revenus des personnes et à identifier les moyens d'assistance appropriés, qu'il s'agisse d'interventions d'urgence à court terme, de programmes de développement à plus long terme ou de changements de politiques.

L'analyse des résultats HEA communément appelée "**Outcome Analysis**" est utilisée pour modéliser des changements spécifiques dans les revenus alimentaires et monétaires des ménages à la suite d'un choc, ce qui donne des estimations des déficits attendus pour différents groupes de richesse vivant dans différentes régions d'un pays (différentes zones de moyens d'existence).

La modélisation de l'analyse des résultats peut être basée sur une situation réelle et actuelle utilisant les données d'une évaluation récente des besoins, ou sur une situation hypothétique projetée basée sur les prévisions disponibles et les projections de prix. Les projections peuvent être vérifiées et mises à jour au fur et à mesure que la situation dans les zones cibles évolue et que de nouvelles données deviennent disponibles.

L'analyse HEA présente l'avantage de valoriser les données de sources secondaires (exemple : la taille du cheptel, les prix des denrées de base, la production agricole du niveau départemental, etc) provenant des structures étatiques pourvoyeuses d'informations, mais aussi les données de sources primaires collectées directement auprès des populations des zones de moyens d'existence disposant des profils de référence HEA.

Le HEA fournit des informations utiles pour la prise des décisions sur les types d'intervention à faire avant la période de déficit afin d'obtenir un impact de l'action des projets de résilience. En effet, les informations produites par l'analyse incluent la période à laquelle les déficits commencent, l'intensité et la nature du déficit, les catégories des populations concernées par le déficit, les critères de ciblage de ces populations, les besoins en cash et en vivres pour couvrir les déficits.

La collecte des données primaires donne l'opportunité d'intégrer dans l'analyse les principaux risques et chocs (changement climatique, conflit, flambée des prix, baisse de la main d'œuvre locale etc.) qui peuvent survenir au courant de l'année de consommation et impacter négativement ou positivement les stratégies des moyens d'existence des populations des zones analysées.

Les actions de la protection sociale du projet visaient à répondre aux besoins alimentaires des ménages très pauvres pendant la période de soudure et d'éviter les stratégies négatives comme la réduction des repas et les dépenses de santé, l'endettement, voire la vente d'actifs productifs. L'action prévoyait d'assurer l'accompagnement personnalisé des bénéficiaires et la sensibilisation lors des paiements pour s'assurer d'une bonne utilisation des transferts monétaires obtenus destinés aux besoins alimentaires du ménage, aux soins de santé et aux dépenses scolaires.

Dans les trois pays de mise en œuvre du projet RECOLG (Niger, Burkina Faso et Mali), initialement, le projet prévoyait couvrir 33 110 bénéficiaires directs, soit 4 885 ménages très pauvres qui devaient recevoir les transferts monétaires, incluant pour certains des activités d'appui à la résilience. Ce volet prévoyait des opérations de transferts monétaires

inconditionnels, à raison de 3 mois de distribution par an et par ménage pendant 3 ans pour couvrir la période de soudure soit de juin à septembre, afin de couvrir leurs besoins immédiats. De plus, 1 250 ménages affectés par les déplacements devaient également recevoir annuellement 3 distributions, avec des montants correspondants aux montants alloués par leur gouvernement aux ménages déplacés. Ces ménages déplacés étaient ciblés annuellement, sur la base des listes gouvernementales, et ne faisaient donc pas partie des 4 885 ménages très pauvres ciblés pour un suivi de leur résilience à travers le système de graduation mis en place dans le cadre du projet.

La stratégie d'intervention pour les ménages très pauvres devait prendre en compte la situation sécuritaire et pouvait être adaptée en fonction des réalités de chaque village en s'appuyant sur des mesures d'atténuation en cas de crise. Les montants prévus pour les transferts mensuels étaient de 60 000 FCFA au Mali.

Dans le cadre de la prévention de la malnutrition aigüe pendant la période de soudure, la farine infantile locale enrichie devait être distribuée systématiquement chez les enfants de 6 à 23 mois des ménages très pauvres bénéficiaires des transferts monétaires. Chaque enfant devait recevoir 3 kg de farine par mois durant les 3 mois de la période de soudure. En plus des transferts monétaires, l'action avait prévu la distribution d'aliments bétail (son de blé, le tourteau de coton et le bloc à lécher), de petits ruminants et intrants agricoles destinés à appuyer les ménages de pasteurs et agro-pasteurs en situation de grande vulnérabilité en période de soudure pastorale (activités dites cash+).

La théorie de changement de l'action anticipative consistait à intervenir avant la période de grands déficits en donnant l'argent et en augmentant le montant mensuel de transfert afin de permettre aux ménages d'acheter des denrées alimentaires avant que les prix de ces denrées n'aient atteint le pic, ce qui devait réduire la gravité de la crise au niveau des ménages et les coûts de la réponse. Le seuil du déclenchement de l'action était basé sur les résultats de l'analyse HEA en utilisant l'indicateur du déficit profond de protection de moyens d'existence (DPM  $\geq$  80%) ou l'apparition d'un déficit de survie pour au moins un groupe socio-économique. Ce seuil a été défini par le groupe de travail HEA du niveau global quant à l'utilisation des données de l'analyse HEA pour l'action anticipative.

L'analyse du budget disponible et la concertation avec les parties prenantes du projet ont permis de proposer deux types d'adaptations programmatiques sur les opérations de transferts monétaires prévues chaque année par le projet en période de soudure. La première est celle de l'expansion verticale dans les opérations de transfert monétaire qui est définie comme une adaptation programmatique visant à augmenter le montant mensuel de transfert et/ou la durée de l'intervention en réponse à un choc ponctuel dans le but de minimiser son impact auprès des bénéficiaires et sur les programmes. C'est cette expansion qui a été réalisée dans le cadre du projet RECOLG pour donner suite à l'analyse HEA et l'analyse de l'intervention au Burkina Faso et au Niger. L'expansion horizontale a été utilisée au Mali. Elle se définit comme une adaptation programmatique visant à augmenter le nombre des ménages bénéficiaires de l'intervention. Cette expansion horizontale, bien que faisant partie des actions anticipatives n'a pas été issue de l'analyse HEA et de la situation alimentaire critique des ménages, mais plutôt de l'analyse des conflits liés à la cohésion sociale, dans la zone d'intervention de RECOLG au Mali. Cette réponse était plus adaptée au contexte spécifique, surtout que le montant distribué au Mali était déjà plus conséquent que les montants distribués initialement au Burkina Faso et au Niger.

#### **Difficultés et mesures adaptatives :**

- Le projet n'avait pas au préalable défini son propre seuil de déclenchement de l'action. Le seuil de déclenchement de l'action devait tenir compte du contexte de la zone d'intervention du projet. Pour combler ce vide, il a utilisé les résultats de l'analyse HEA ;
- Le projet n'avait pas défini au préalable les indicateurs à suivre pouvant servir de preuves pour le déclenchement de l'action pour une crise alimentaire. Mais le projet a valorisé les données secondaires des analyses HEA réalisées avec le financement du projet ProAct Sahel qui intervenait aussi dans les mêmes zones du projet RECOLG ;
- Les périodes de déficit issues de l'analyse HEA sont différentes d'un département à un autre, d'une zone de moyens d'existence à une autre et d'un pays à un autre. Il en est de même pour l'intensité du déficit et les catégories de population projetant ces déficits. Dans ce contexte, un choix s'impose quant à la période et l'intensité à considérer dans l'intervention ;
- Le temps pris par le bailleur de fonds avant d'approuver la demande d'utilisation du budget pour l'adaptation programmatique n'a pas permis à l'équipe de mise en œuvre de commencer les distributions au mois de mai 2022 comme souhaité.

## Recommandations

- Définir un mécanisme de déclenchement de l'action anticipative y compris ses indicateurs afin d'assurer une adaptation programmatique basée sur des évidences ;
- Définir dans la phase de la planification des activités, un calendrier clair sur le processus du déclenchement de l'action, y compris la demande d'approbation au bailleur de fonds afin d'éviter tout retard dans la validation par ce dernier.

## 2. Approche cash en période de soudure, un moyen sûr d'assurer la sécurité sociale des familles pauvres et une résilience accrue pour les communautés (RECOLG).

Le contexte du Liptako-Gourma, triangle transfrontalier entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, se caractérise par une instabilité socio-économique et politique et une insécurité accrue. Cette région jadis peu peuplée, avec des communautés qui servent également de communautés d'accueil pour les personnes déplacées et les réfugiés, devient de plus en plus densément peuplée, avec une pression sur les ressources existantes telles que l'eau et la terre. Ces communautés rurales souvent pauvres sont composées de pasteurs et d'agro-pasteurs (agriculteurs) qui vivent de la production de leur bétail et de leurs fermes, ainsi que d'un peu de commerce, et de personnes déplacées à l'intérieur du pays ou dans les pays voisins, qui dépendent principalement de l'aide humanitaire.

La région du Liptako-Gourma a des frontières fluides, ce qui permet le passage de différentes tribus à la recherche de pâturages et d'eau et en même temps de groupes armés, causant également des zones inaccessibles pour les communautés locales et des migrations transfrontières en raison du contexte de conflit. En outre, la région du Sahel est devenue plus difficile en raison du changement climatique, qui affecte la disponibilité de l'eau potable, de l'eau pour les produits agricoles (denrées alimentaires, fourrage), ainsi que de l'eau pour le bétail. Depuis le début du projet, la situation sécuritaire s'est détériorée dans plusieurs régions en raison des conflits, ainsi que la situation socioéconomique, surtout à cause des conséquences du Covid-19 et à la guerre en Ukraine (inflation). En raison des conditions d'accès limitées aux points d'eau pour le bétail, des conflits supplémentaires peuvent survenir entre les éleveurs et les agriculteurs pendant la période de transhumance.

L'intérêt de capitaliser sur la composante "Cash transfert monétaire" (argent liquide pour les familles et argent liquide pour le travail - HIM01) est fortement lié à la conception du projet, qui utilisait fondamentalement la conception du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix applicable à la population ciblée. Pour la période de soudure et l'insécurité alimentaire récurrente qui affectait plus les familles vulnérables, l'aide en espèces a fourni l'assistance nécessaire pour combler la période d'insécurité alimentaire dans le but de prévenir les pertes de moyens de subsistance et si possible, d'améliorer les moyens de subsistance et les stratégies d'adaptation en général, tout en prévenant les conflits.

Mais surtout, il s'agissait d'accroître la résilience des familles pauvres pendant les périodes d'insécurité alimentaire de l'année. Les approches innovantes comprenaient la combinaison/l'intégration du transfert monétaire avec la fourniture d'une alimentation complémentaire (farine infantile et la sensibilisation sur la bonne utilisation du cash en faveur de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant - ANJE) pour les enfants de moins de 2 ans, ainsi qu'un complément de fourrage, des semences et des techniques agricoles, la distribution de céréales et de petit bétail et, si possible, deux transferts monétaires pour le travail afin de permettre la réalisation de projets communautaires dans certains villages, avec l'implication des jeunes issus des ménages très pauvres.

L'approche du projet était basée sur :

- Le ciblage des ménages avec l'approche « analyses de l'économie des ménages » ;
- La définition au niveau de chaque site (village, tribus, groupement et campements) des critères de ciblage des ménages avec la participation de membres de la communauté pour une appropriation effective des résultats à la fin du processus. Basée sur le cadre d'analyse HEA, la méthode de ciblage s'est appuyée sur les connaissances endogènes et la perception de la communauté afin d'identifier les caractéristiques des quatre catégories socioéconomiques de ménages que l'on trouve typiquement en zones rurales (Pauvres, Très Pauvres, Moyens et Nantis) ;
- L'organisation d'une assemblée générale pour l'information et la sensibilisation des populations ;
- L'organisation d'une cession de travail avec les informateurs clés ;
- L'établissement de la liste de tous les chefs de ménages ;
- L'organisation d'une assemblée générale pour la validation des résultats du comité de ciblage ;
- La vérification physique des 10% des ménages listés ;
- L'enregistrement de tous les ménages identifiés ;

- La validation des listes au niveau communal.

Le ciblage a été accompagné par (i) l'application des Standard Operating Procedures - SOP pour le cash transfert ;(ii) l'identification des fournisseurs conformément au SOP; (iii) le partage des listes des bénéficiaires ; (iv) l'élaboration et le partage d'un plan opérationnel de distribution aux services techniques décentralisés, les opérateurs et les autorités locales; (v) l'identification/mise à jour des sites de distribution et (vi) l'étude et le suivi du marché.

Au Mali, l'approche du projet était de favoriser l'accès de 1 050 (avec la prise en compte des ménages très pauvres de la commune de Ansongo) à un système de protection sociale.

Pour le ciblage de manière participative, l'approche de l'analyse économique du ménage (HEA) avait permis d'une part d'avoir des listes consensuelles de base et d'autre part de faciliter la sélection des ménages bénéficiaires. Déjà dans la première année, la mitigation des risques à cause de l'insécurité, du Covid-19, l'accès de bénéficiaires au cash, le fonctionnement des marchés et la disponibilité des produits alimentaires étaient nécessaires. Ceci afin de permettre un suivi pertinent des indicateurs clés définis dans le cadre logique (niveau de diversité alimentaire tout au long du projet, le montant total de l'aide reçu au cours du projet par le ménage, ménages hôtes, déplacés internes, et retournés vulnérables recevant des intrants agricoles au cours du projet et les ménages intégrés dans le registre Social Unifié – RSU). Le choix des modalités pour les transferts monétaires était influencé par des critères de choix des marchés, produits alimentaires, couvertures des besoins alimentaires, et des conditions préalables de vérification, valeur, risques, analyse de marché et l'évaluation.

Dans la démarche, les transferts monétaires (cash/apport en nature ou coupons selon le contexte et la méthodologie retenue) devaient être réalisés 3 fois par an par ménage pendant 3 ans pour couvrir la période de soudure (juin à septembre) afin de couvrir leurs besoins immédiats. De même, avant toute distribution d'argent, des évaluations du marché devaient être réalisées dans le but d'orienter les bénéficiaires dans l'utilisation du cash.

Conformément à l'analyse des coûts du panier alimentaire des ménages réalisée sur la base de l'évolution des prix au niveau des marchés des zones d'interventions du projet, le montant prévu pour le Mali était de 60 000 XOF. Les localités couvertes étaient, Tin Hama, Ouatagouna et Ansongo. Les principaux acteurs ayant participé à la mise en œuvre de cette expérience et leurs rôles sont décrits dans les paragraphes ci-dessous.

Au niveau communautaire, les comités de ciblage (CC) et les comités de gestion de plainte (CGP) mis en place ont procédé à l'identification des ménages et leur catégorisation socioéconomique selon les critères définis lors de l'Assemblée Générale Villageoise. Les CGP ont également assuré la supervision des opérations de distribution, la remontée des informations et des litiges liés aux distributions du cash qui étaient formulés par les bénéficiaires.

Les autorités locales (coutumières, religieuses, élus locaux) ont participé au ciblage géographique en facilitant l'identification des sites d'intervention. Elles ont joué le rôle d'interface entre les équipes du projet et les communautés et ont participé à la validation des résultats finaux du ciblage. Les autorités ont également pris part à la supervision des opérations de distribution du cash et des travaux de cash for work.

Au niveau étatique, les services techniques déconcentrés (STD) et les autorités compétentes (mairies, ministères) ont participé à tous le processus depuis le ciblage géographique jusqu'à la validation des résultats en passant par le suivi de la collecte des informations auprès des ménages et de leur caractérisation. Ils ont également assuré la supervision des distributions et l'encadrement des bénéficiaires de cash for work.

Les ONG nationales (TASSAGHT) et internationales (Care et SCI) ont procédé à l'élaboration et au partage d'un Standard Operating Procedures cash transfert. Elles ont assuré le recrutement et la formation des enquêteurs et leur ont fourni les équipements et l'accompagnement nécessaire pendant la collecte des informations au niveau des ménages lors du ciblage. Ces acteurs ont élaboré aussi les pré-listes des ménages vulnérables. Ils ont aussi assuré l'identification, la mise à jour des sites de distribution, l'étude et le suivi du marché. Les mêmes ONG ont procédé également à l'identification des opérateurs de transfert monétaire et la signature d'un accord-cadre avec eux. Elles ont assuré la supervision des opérations du cash transfert, l'établissement de PV de distribution et le suivi post distribution (PDM) assorti d'un rapport.

Les fournisseurs ont procédé à la mise à disposition du cash aux ménages bénéficiaires tout en veillant aux consignes de sécurité mises en place par le projet afin de ne pas exposer les bénéficiaires.

En termes de résultats obtenus au Mali pour les trois années, on peut noter :

- Première année : 900 familles très pauvres et 150 PDI ont reçu le CT (60 000 F CFA pour le ménage TP et 35 000 F CFA pour le ménage PDI) ;
- Deuxième année : 1 050 familles très pauvres et 160 PDI ont reçu le CT (60 000 F CFA pour le ménage TP et 35 000 F CFA pour le ménage PDI) ;
- Troisième année : 1 050 familles très pauvres et 190 PDI ont reçu le CT (60 000 F CFA pour le ménage TP et 35 000 F CFA pour le ménage PDI).

Le fonds flexible disponible au Mali a été utilisé pour assister 150 bénéficiaires additionnels de la nouvelle commune d'Ansongo. Le cash for work a concerné en 2021 et 2022 respectivement 330 et 201 bénéficiaires.

Au Mali, l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages a été le changement le plus significatif selon les résultats des données qualitatives collectées auprès des STD. Le score moyen de diversité alimentaire du ménage était de 3, ce qui signifie qu'en moyenne les ménages consommaient au moins 4 groupes d'aliments. Malheureusement, aucun ménage n'a intégré le RSU. Parmi d'autres résultats positifs, il y a l'amélioration de l'état nutritionnel des ménages grâce au cash reçu (nombre de repas 3 fois par jour : 30-40%), la diminution de la malnutrition des enfants, et la bonne nourriture de la famille (locale et PDI). Aussi la création de revenus, la réduction des stratégies néfastes, et en même temps l'augmentation de la sécurité alimentaire. Le cash for work a facilité la récupération des terres (17 hectares), la réhabilitation de digues, l'assainissement lieux publics (Centre de Santé Communautaire, Gare, caniveaux), et l'assainissement dans les villages.

Par ailleurs, l'appréciation quantitative, des différents indicateurs appréciés lors de la baseline, midline et endline, a indiqué une évolution positive des indicateurs clés du projet permettant d'évaluer la valeur ajoutée du cash combiné à d'autres activités du R2 et R3, pendant la période du projet, bien que des différences soient constatées selon les pays en raison du contexte sécuritaire et de la fonctionnalité des marchés communautaires pouvant faciliter l'accès aux aliments et l'écoulement des marchandises. Il s'agit des indicateurs concernant le Minimal Acceptable Diet (MAD) pour des enfants qui est passé de 8,3% à 27,5%, du Minimum Dietary Diversity Score des femmes (MDDS-W) qui est passé de 4,8% à 11,93%, de la diversité alimentaire des ménages TP qui a évolué de 6,1 à 23,9, du revenu des ménages qui a augmenté de 21,5%, le score de consommation alimentaire (SCA) qui est passé de 23,0% à 47,7% pour la catégorie « Acceptable » et l'index de stratégie de survie (CSI) qui est passé de 11,39 à 3,33.

### Défis, difficultés et mesures d'adaptation

- La dégradation du contexte sécuritaire dans les villages a demandé plus des efforts des relais et agents de partenaire local pour la mise en œuvre et le suivi les activités. Pour faciliter l'accès à la zone d'intervention du projet pour le staff de SC et partenaires de mise en œuvre, un plan de contingence a été élaboré, intégrant l'utilisation des prestataires locaux, des relais communautaires et dans une certaine mesure la délocalisation de certaines activités comme les formations et le cash transfert ;
- Le non-respect par les opérateurs des programmes de retrait du cash par les bénéficiaires a demandé des efforts supplémentaires de la part des équipes en plus d'informer les bénéficiaires lors des déprogrammations ;
- L'instabilité de la couverture du réseau téléphonique a été résolue par la mise en place d'un mécanisme de retrait du cash en offline dans les zones à faible couverture de réseau. Les opérations de retrait du cash se sont déroulées les jours des marchés en ciblant un lieu sécurisé et discret afin d'éviter d'attirer l'attention et exposer les bénéficiaires ;
- Le déplacement des populations des zones d'intervention a conduit à la mise en place d'un mécanisme de suivi des ménages TP bénéficiaires afin de les repérer et mettre à jour les informations de la base de données des TP et poursuivre leur accompagnement et appui ;
- Pour le problème de trésorerie des différents points de retrait causé par le manque de liquidité dans les banques, Save the Children et ses partenaires ont pu s'appuyer sur une mobilisation des fonds au niveau des commerçants locaux ;
- Le retard dans le déblocage des fonds des partenaires de mise en œuvre a été mitigé par le prolongement de la période des activités pour le cash for work ;
- La difficulté dans la mise à disposition des fonds aux Institutions de Micro-Finance (IMF) a demandé un prolongement des périodes de distribution et une difficulté dans la justification des fonds aux IMF.

### Innovation

La partie innovante de l'activité a été la combinaison de l'argent liquide avec la distribution de farine infantile aux familles très pauvres. Cela a permis de sensibiliser les familles aux bonnes pratiques alimentaires, en particulier pour les nourrissons et les jeunes enfants. Ceci était conforme à la programmation locale de l'ANJE et à l'approche commune, « *Resourcing Families for Better Nutrition* », utilisée par Save the Children. En outre, la composante en espèces sous

forme d'argent pour le travail dans la communauté a été reliée aux plans d'épargne villageois (AVEC), ce qui a permis aux bénéficiaires de continuer à s'engager financièrement. Les deux éléments en espèces ont été planifiés en temps opportun pour surmonter la période de famine et permettre aux bénéficiaires de s'engager financièrement. Les travaux du système d'argent liquide ont permis un enregistrement numérique protégé des données au niveau régional, après la première année, conformément aux protocoles du SC pour l'enregistrement des données des bénéficiaires.

### Leçons apprises

- La planification et la mise en œuvre du volet "espèces" au cours des trois années a été entravée par plusieurs problèmes qui auraient pu être abordés à un stade plus précoce de la conception. Quelques exemples sont mentionnés ci-dessous ;
- Lors de la phase de conception, il aurait fallu accorder plus d'attention aux différents contextes de chaque pays et aux influences que l'environnement pouvait avoir sur les activités prévues (et donc sur les résultats). Il a été difficile d'adopter une approche régionale harmonisée dès le départ, car tous les pays n'avaient pas la même expérience pour les transferts d'argent liquide, ni des méthodologies et approches de transfert d'argent liquide et utilisation des systèmes d'argent liquide. La collaboration avec les différents prestataires de services financiers a constitué un défi, tant pour l'utilisation du système de prestation de services que pour la sélection des bénéficiaires et la vérification. Un système à l'épreuve de la fraude est la qualité la plus élevée que le projet souhaitait mettre en place, ce qui signifie que le personnel et les livraisons aux bénéficiaires étaient dignes de confiance ;
- La structure de gouvernance initiale n'a pas permis aux projets nationaux et à leurs activités préparatoires de contribuer aux opérations globales et de bénéficier du soutien nécessaire/demandé aux équipes d'experts régionales. Cela a retardé les travaux préparatoires des équipes d'experts régionales, nécessaires pour s'aligner sur la planification des activités. Les pays ont suivi leurs propres méthodes de travail et ont été moins enclins à partager les résultats des évaluations et autres documents (évaluations du marché, évaluations nutritionnelles) ;
- L'acquisition des intrants nécessaires aux systèmes de transferts monétaires, y compris la machine à empreintes digitales, le système de données régionales pour les bénéficiaires, les systèmes de transferts mobiles fonctionnels, a eu un impact, surtout au début, sur la rapidité des transferts monétaires pendant la période de soudure. Cela a également empêché l'harmonisation sur la distribution de farine infantile (et la sensibilisation prévue à la nutrition) ;
- Le fait de faire le cash pendant la période de soudure et de le coupler avec la distribution des farines a permis aux ménages de renforcer leur capacité de résilience à pouvoir travailler dans les champs tout en évitant les stratégies négatives de survie.

### Recommandations

- Pour cibler des bénéficiaires, veiller au respect de la note méthodologique élaboré par le référent technique et tenir compte de la taille de la population en choisissant des bénéficiaires ;
- Pour éviter des pratiques néfastes, il est important de mettre le cash à la disposition des ménages ciblés dans le temps prévu pendant la période de soudure pour leur permettre de l'utiliser efficacement. Cette disposition permettrait ainsi au projet d'atteindre les objectifs établis pour l'activité ;
- Pour le cash, fixer un montant du ~~cash~~-transfert qui prend en considération le souhait et le besoin des ménages très pauvres, tenir compte du transport des bénéficiaires d'une localité à l'autre (plus sécurisée) dans un contexte de crise, et en cas d'utilisation des transferts électroniques, doter les bénéficiaires d'une carte SIM et téléphones simples ;
- Le fait de disposer dès la conception du projet des systèmes convenus pour les transferts d'argent liquide, ainsi que de l'équipement nécessaire, permettrait de distribuer l'argent en temps voulu dans les différents lieux.

### 3.Approche Cash For Work (CFW) dans un contexte de dynamique de conflit (PROGRESS)

Les activités de cash for work (CFW) ou Argent contre Travail sont des activités de renforcement de moyens d'existence des ménages tout en restaurant les actifs productifs dégradés. En effet, elles permettent non seulement de fournir immédiatement un revenu aux ménages pour répondre à leurs besoins fondamentaux mais aussi de contribuer à la récupération et la résilience grâce à la remise en état de leur production d'actifs.

Ces activités ont été mises en œuvre dans un contexte caractérisé par la situation sécuritaire dans les zones d'intervention transfrontalières qui s'est fortement dégradée au fil du temps (attaques contre les villages et blocus) et qui a accentué les besoins humanitaires mettant en mal la résilience des ménages vulnérables. Les autres caractéristiques du contexte portaient sur le besoin de restauration des espaces agro-pastoraux dégradés, la disponibilité d'une main d'œuvre locale et le besoin de transfert monétaire aux ménages très pauvres vulnérabilisés affectés par les chocs.

Le Programme de Résilience et de Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS) a initié l'approche cash for work (CFW) pour promouvoir les moyens d'existence et renforcer la cohésion sociale entre les communautés affectées. Les étapes de mise en œuvre ont été les suivantes : (i) la réalisation d'un conflit scan et la mise en place de mécanismes de prévention/gestion de conflits avec la participation de la communauté, des services techniques de l'Etat (Directions Régionales du Génie Rural et de l'Agriculture de Gao) ; (ii) l'organisation des assemblées villageoises pour un diagnostic communautaire participatif pendant lesquelles les communautés ont proposé des ouvrages à restaurer mais aussi sélectionné la main d'œuvre au sein des ménages les plus pauvres parmi les TP bénéficiaires ; (iii) la validation des ouvrages par le Génie Rural suivant leur utilité publique et leur faisabilité technique ; (iv) la formation des chefs d'équipe, la dotation des sites en matériels et le démarrage des travaux avec l'agent du Génie Rural qui a délimité les ouvrages et exprimé les normes à respecter ; (v) la rotation de la main d'œuvre sur les sites ayant permis de rationaliser l'utilisation des matériels ; (vi) la prise en compte du genre en permettant aux femmes de participer à la réalisation des activités à travers les types de travaux confiés et aux choix des heures de travail ; vii) le respect du principe « DO NO HARM » en permettant aux ménages de choisir leurs horaires suivant l'équipe du matin et l'équipe du soir.

#### Résultats/changements obtenus

L'approche a permis d'atteindre les principaux résultats suivants : (i) la restauration de 30 ouvrages agropastorales (les mares et des digues maitresses) ; (ii) la rémunération des ménages TP dont 221 ménages TP (N'Tillit et Tessit) à raison de 40 000 XOF/ménage en 2022 et de 440 ménages TP (N'tillit) à raison de 40 000 XOF/ménage en 2023, (iii) le développement d'activités productives agropastorales notamment la création d'espace de culture du riz pendant les saisons de pluie et la contre saison de produits maraichers et la mise à disposition de sources d'abreuvement des animaux pouvant être utilisées pendant plusieurs mois. L'amélioration du vivre ensemble, le brassage ethnique et la symbiose entre les différentes professions rurales. Des déplacements ont été effectués pour suivre les bénéficiaires qui se sont déplacés vers de nouveaux sites à cause de l'insécurité.

Ces réalisations ont contribué à rendre les communautés hôtes plus sensibles à l'afflux aux personnes déplacées, ce qui a renforcé la cohésion sociale et le vivre ensemble.

#### Ce qui n'a pas marché

Le retard dans le démarrage des activités à cause des changements de localité à la suite de la perte de l'accès à Tessit et l'insécurité ayant occasionné le retard dans le paiement des bénéficiaires après la fin des travaux (réticence à apporter du cash sur le terrain).

#### Innovation

L'action innovante a résidé dans l'approche méthodologique ayant été déroulée pour sa mise en œuvre et l'adaptation face aux contextes très volatiles pour faire face aux défis. L'équipe du projet a procédé à une intermédiation sociale pour un accord des communautés hôtes d'accueil des ménages déplacés pour travailler ensemble sur les sites à restaurer dans leurs villages. Pour ce faire, il y a eu l'élargissement de la superficie des mares restaurées avec une opportunité supplémentaire pour les communautés d'exploiter la terre pour les activités productives. Cela a aussi permis aux bénéficiaires (communautés hôtes et déplacées) de gagner en savoir-faire. Les communautés hôtes sont devenues plus sensibles à l'afflux des personnes déplacées, ce qui a renforcé la cohésion sociale.

## Leçons apprises

- L'approche communautaire a permis de s'adapter au contexte dans des situations sécuritaires volatiles ;
- La rotation des équipes sur les sites cash for work a été un levier pour atténuer les risques liés aux rassemblements de masse et au manque de matériels de travail. Elle a permis aux communautés d'avoir le temps de s'occuper de leurs activités quotidiennes et professionnelles ;
- L'intermédiation sociale a permis de fédérer les efforts entre les communautés issues de divers horizons vers la mise en œuvre d'activités collectives d'utilité publique.

### 4. Clinique mobile, une alternative pour faciliter l'accès aux services de santé des populations vulnérables affectées par le conflit (RECOLG)

Face aux problèmes récurrents d'insécurité, l'accès aux services de base en santé et nutrition était devenu de plus en plus limité dans la zone d'intervention de la région du Liptako-Gourma avec de nombreuses structures de santé fermées ou fonctionnant à minima. Cette crise sécuritaire a été exacerbée par une situation humanitaire de vastes proportions dans la zone d'intervention, qui faisait face aussi à des risques épidémiques, notamment la rougeole et la méningite. L'insuffisance en personnel de santé, car plusieurs personnes avaient fui les hostilités dans la zone, le manque de médicaments et d'équipements biomédicaux aggravaient également la situation sanitaire des populations.

Dans un tel contexte, la stratégie de la clinique mobile a été mise en place par le projet RECOLG afin d'assurer une prestation de service de soin de santé de base pour desservir les populations les plus vulnérables.

La stratégie de la clinique mobile a consisté à fournir des soins de santé primaire directement aux populations affectées par la crise. Dans le cadre de ce projet, le paquet minimum d'activités de la stratégie de la clinique mobile incluait des services de soins primaires (consultation curative, santé de la reproduction, vaccination et nutrition) pour toute la population et en particulier pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes. L'équipe des cliniques mobiles était constituée d'un infirmier, d'une sage-femme et d'un agent de vaccination. Les sorties des cliniques mobiles étaient conduites de manière mensuelle. Les autres acteurs sont détaillés ci-dessous.

Les communautés ciblées par les activités de clinique mobile ont été mobilisées afin de les informer sur les jours de sortie. Les relais communautaires ont été également impliqués dans la stratégie pour le suivi au niveau du référencement de cas de malnutrition aigüe. Au niveau du district sanitaire, les autorités sanitaires ont contribué à la révision du protocole d'accord avec Save the Children. Ce travail conjoint a permis d'incorporer les activités identifiées au niveau de la clinique mobile afin de mettre en œuvre le paquet minimum d'activités.

En étroite collaboration avec les autorités sanitaires de la zone d'intervention, Save the Children a appuyé l'organisation et la mise en œuvre des activités de la clinique mobile à travers l'appui en formation et la dotation en médicaments essentiels et autres matériels.

## Résultats / Changements obtenus

Au Mali, 6 aires de santé (Seyna, Labézanga, Intiguart, Hourara, Tim Hamma, Amalawlaw) ont été couvertes par les activités de clinique mobile. Au total, 4 481 personnes dont 2 770 enfants de moins de cinq ans ont bénéficié de ces services. Parmi eux :

- 1 753 enfants de moins de cinq ans ont été touchés par les activités de vaccination ;
- 329 enfants malnutris ont été référés dont 95 au niveau des services de prise en charge pour la malnutrition aigüe sévère ;
- 285 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié des services de santé sexuelle et de la reproduction.

## Défis et difficultés

- Suivi de l'activité sur le terrain par les équipes du projet à cause du contexte sécuritaire, notamment à cause des mesures de restriction en lien avec l'interdiction des mouvements de véhicules et des motos de la part du gouvernement ;
- Non intégration des activités de prise en charge de la malnutrition aigüe et du volet santé mentale et soutien psychosocial dans le paquet minimum d'activités des cliniques mobiles (un plaidoyer plus poussé aurait dû être mené à cet égard) ;
- Difficultés au niveau de l'approvisionnement en médicaments essentiels génériques;
- Conflit de calendrier avec les activités du district sanitaire.

## Leçons apprises

- Un partenariat fort et une étroite collaboration avec les agents de santé au niveau des districts sanitaires et des structures appuyées a facilité la mise en place de la stratégie de la clinique mobile notamment sur l'utilisation des agents de santé endogènes ;
- La proximité avec les communautés au niveau des activités de la clinique mobile a contribué à l'amélioration de l'acceptation des populations desservies par l'intervention.

## Recommandations

- Renforcer les capacités des équipes des cliniques mobiles afin de couvrir la prise en charge des cas de la malnutrition aigüe sévère, l'identification et le référencement des cas pour le volet santé mentale et soutien psychosocial et violence basée sur le genre. La révision du paquet minimum d'activités au niveau de la mise en place de la clinique mobile doit être conduite ;
- Améliorer la chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels génériques afin d'éviter toute rupture ou retard dans la mise en œuvre des activités de clinique mobile ;
- L'initiative sur la mise en place d'une équipe d'agents de santé identifiés au préalable et équipés au niveau local nécessite d'être renforcée et répliquée afin de pouvoir documenter les leçons apprises. Avec le soutien des leaders et des relais communautaires les populations devraient être mobilisées à travers une approche porte à porte par le biais de cette équipe mise en place au sein de la communauté.

### 5. Approche counseling ANJE couplée au « dépistage communautaire de la malnutrition » sur la santé des enfants de moins de 5 ans dans les communes de Nampalari et Youwarou (ACOR)

Au Mali, la malnutrition constitue un problème de santé publique comme dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne. Elle est l'une des causes majeures de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. Il s'agit d'un problème de santé à dimension multifactorielle et multisectorielle dont les causes sous-jacentes sont l'insuffisance d'accès à une alimentation de qualité, les soins et les pratiques inappropriés d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, les mauvaises pratiques d'hygiène et d'assainissement, l'insuffisance d'accès à l'eau potable et aux services de santé.

Conscient des enjeux liés à la problématique de la malnutrition, le Gouvernement malien a inscrit dans sa politique sanitaire des actions de lutte contre ce phénomène.

En 2018, l'enquête démographique et de santé au Mali (EDSM-VI) a rapporté une prévalence nationale de 9% de MAG, 27% de retard de croissance et 19% d'insuffisance pondérale. En 2019 l'enquête nutritionnelle SMART a trouvé les prévalences suivantes : 9,4 % des MAG dont 2,0% de la malnutrition aigüe sévère et d'après les seuils définis par l'OMS, la situation nutritionnelle de la population malienne de l'année 2019 était au bord du seuil d'urgence ( $\geq 10\%$  de MAG et  $> 2\%$  de MAS).

La situation de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans dans les communes de Nampalari et Youwarou était plutôt alarmante et préoccupante avant la mise en œuvre de la pratique. Par méconnaissance, la maladie de la malnutrition était considérée comme une maladie mystique ou la sorcellerie qui nécessitait un traitement de la médecine traditionnelle ou la récitation du coran afin de chasser ou d'éloigner les mauvais esprits chez l'enfant. Les mamans faisaient recours au traitement traditionnel, qui était à l'origine de plusieurs cas de décès des enfants de moins de 5 ans. De manière générale

les communautés avaient des faibles connaissances de l'approche avant l'arrivée du projet, d'autres ne considéraient pas la malnutrition comme une maladie.

La stratégie PB-famille mise en place dans les communes d'intervention a beaucoup contribué au dépistage précoce de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans. Avant l'arrivée du projet, la prise en charge de cette activité relevait des CSCOM dans les différents villages via les relais communautaires. Dans une dynamique d'augmenter la couverture de la prévention, les acteurs communautaires (relais, ASC et GSAN) ont été identifiés, formés puis impliqués à cette activité de dépistage dans les villages.

Les acteurs communautaires précités participaient aux journées de dépistage couplées lors des campagnes de masse comme la vaccination la semaine d'intensification des activités de nutrition (SIAN) et la CPS. Ils organisaient eux-mêmes des séances de dépistage dans leurs villages respectifs et appuyaient individuellement les ménages qui leur étaient attribués dans le suivi des enfants dépistés malnutris. Cette stratégie de dépistage par les relais et GSAN a montré des limites dans la régularité surtout à cause de l'absence de motivation de ces acteurs communautaires.

Face aux problèmes structurels des acteurs communautaires rendant difficiles le travail de détection de la malnutrition, l'approche PB-famille a été conçue pour prendre en compte l'implication communautaire dans les questions de santé nutrition des populations et pour aussi contribuer à rehausser la couverture sanitaire surtout dans les zones où l'accessibilité aux services de santé est faible.

C'est une approche de dépistage et de suivi de l'état nutritionnel des enfants par les mères/parents en utilisant des bandelettes MUAC (Mid-Upper Arm Circumference) pour mesurer le périmètre brachial des enfants et en capacitant les mères/parents à détecter les œdèmes. En effet, le PB est un meilleur prédicteur de la mortalité pour les enfants de 6 à 59 mois que le rapport poids taille, particulièrement s'il est utilisé régulièrement. Les dépistages réguliers au sein de la communauté ont démontré que la détection se faisait plus précocement diminuant ainsi le risque de mortalité et morbidité. Cette approche combinée aux counseling ANJE qui est une communication inter personnelle ou de groupe (soutient et partage d'expérience) visant à soutenir le couple mère-enfant aux sujets de leur nutrition, permet d'avoir un impact considérable sur l'état de santé nutritionnelle des enfants.

L'approche PB famille dans son ancienne appellation (PB mère) qui fait partie intégrante des stratégies et pratiques recommandées dans les documents de politiques, normes et procédures en nutrition au Mali, est une approche déjà expérimentée par plusieurs organisations. Cette approche a été couplée au counseling ANJE. Cette approche combinée aux counseling ANJE qui est une communication interpersonnelle ou de groupe (soutient et partage d'expérience) visant à soutenir le couple mère-enfant aux sujets de leur nutrition, permet d'avoir un impact considérable sur l'état de santé nutrition des enfants. Ce sujet a une importance capitale pour les organisations partenaires de ACOR en tant que pratique innovante à mettre à l'échelle mais aussi c'est important pour les bénéficiaires car il contribue à assurer des conditions optimales de vie surtout pour la petite enfance.

L'approche ANJE a commencé par l'identification et le choix des facilitateurs ANJE à travers une implication des leaders communautaires, s'en est suivi la phase de la formation en plusieurs sessions de l'ensemble des facilitateurs ANJE. La 3e phase de la pratique consistait à la mise en œuvre de l'approche counseling ANJE à travers des soutiens en individuel ou auprès de groupes des bénéficiaires particulièrement les FEFA de la communauté. Les différentes sessions de formation et la mise en œuvre de l'approche ont permis à plusieurs personnes de comprendre l'importance de la CPN, la CPON, les avantages de l'allaitement maternel exclusif, l'alimentation des FEFA, l'alimentation de complément et les moyens de prévention de la malnutrition par des dépistages précoces des mères et le référencement des cas malnutris vers les services de santé de prise en charge. La satisfaction a été totale au niveau communautaire.

Les facilitateurs ANJE en particulier étaient beaucoup plus impliqués dans la vulgarisation de l'approche avec l'appui des autres acteurs communautaires (les membres des GSAN, les relais, les leaders communautaires, les agents terrain des différents projets du consortium ACOR et les services techniques). La répartition des rôles était la suivante :

- Les facilitateurs ANJE ont assuré la promotion de l'approche à travers des counselings individuels ou en groupes ;
- Les agents et les services techniques de santé ont assuré la formation et le suivi périodique de l'approche counseling ANJE et PB-famille ;
- Les leaders et les autorités villages ont accompagné les facilitateurs ANJE et les relais communautaires dans la mise en œuvre des activités.

## Résultats/changements obtenus

- L'habitude du dépistage précoce des enfants de moins de 5 ans par les parents ;
- L'importance et la pratique de l'allaitement maternel de l'enfant (abandon des pratiques anciennes notamment : donner de l'eau et ou du jus de datte dès la naissance du nouveau-né en lieu et place du colostrum);
- L'amélioration du taux d'allaitement maternel exclusif ;
- La pratique des thématiques liées à l'approche ANJE par les communautés ;
- L'amélioration des connaissances sur les intrants nutritionnels à travers les séances de démonstration culinaires au bénéfice des enfants de moins de 5 ans qui leur permet de prévenir la malnutrition ;
- La prise en charge des enfants malnutris ;
- L'adhésion des communautés à un changement de comportement ;
- L'augmentation du nombre des CPN et CPON ;
- La valorisation des produits locaux disponibles dans la communauté ;
- Le changement des habitudes alimentaires des FEFA ;
- L'augmentation du nombre d'accouchements dans les différents centres de santé.

## Obstacles ou difficultés (Points d'attention/ erreurs à éviter)

Les défis et les difficultés à surmonter étaient d'une importance capitale, il fallait trouver les mécanismes appropriés pour convaincre les autorités villageoises et les communautés sur l'utilité de l'approche, renverser la tendance en donnant la bonne information et en brisant les barrières des considérations socio-culturelles faisant un poids sur la société.

## Leçons apprises

- L'identification des acteurs (facilitateurs ANJE, RECO, GSAN) de la mise en œuvre de l'approche a nécessité l'implication effective et le soutien des autorités villageoises et administratives ;
- L'engagement des facilitateurs ANJE (relais communautaires et les GSAN) à travers le volontariat a facilité la mise en œuvre des activités nutritionnelles (dépistage de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans, démonstration nutritionnelle et le counseling ANJE) au profit des communautés ;
- Le soutien économique donné aux GSAN pour soutenir leurs activités économiques a constitué un élément de pérennisation.

## 6. Approche EVISA « soutenir efficacement les mères à nourrir les enfants » (PARIC)

Selon l'enquête CAP ANJE réalisée en 2021, la pratique de l'allaitement maternel était pratiquée par l'ensemble des femmes interrogées et faisait partie de pratiques habituelles de toutes les femmes du district sanitaire. Seulement 13.2% (7.6 - 18.8%) des femmes pratiquaient l'allaitement maternel exclusif. Pour la région de Mopti, l'enquête SMART 2021 avait été évalué à 16.3% et le taux national à 53.2% (Intervalle de confiance non disponible).

Les femmes ne pratiquant pas l'AME ont indiqué suivre les conseils et habitudes communautaires qui recommandent de donner d'autres apports liquidiens (notamment de l'eau) considérés comme essentiels en raison du climat, des fortes températures et pour ne pas mourir de soif « **tout être humain doit boire pour vivre** ».

Avant le programme, la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) chez les enfants de 0 à 59 mois était de 8,5% dans la région de Mopti en 2018. Le taux de mortalité des enfants de 0 à 59 mois était de 101 décès pour 1 000 naissances au Mali en 2018. En situation d'urgence, la mortalité due à la sous-nutrition ne faisait qu'augmenter. Seuls 25% des centres de santé (CDS) fonctionnaient normalement et 38% des CDS fonctionnaient partiellement. L'approvisionnement en intrants nutritionnels et en médicaments était entravé par l'état et l'insécurité des routes.

Avant le début du programme, les communautés étaient confrontées à la malnutrition, les enfants tombaient régulièrement malades. Beaucoup de femmes n'aimaient pas aller au centre de santé car pour elles, c'est trop coûteux. Elles préféraient aller voir les guérisseurs traditionnels qui leurs donnaient des plantes et autres herbes mais souvent sans trop de résultats sur l'état de santé des enfants. Elles ne partaient au centre de santé qu'à la dernière minute comme dernier recours. Et très souvent c'était trop tard.

Au niveau communautaire, les perceptions culturelles et les croyances liées à l'allaitement par exemple, donner une décoction comme premier liquide à consommer pour un nouveau-né, sevrage en cas de grossesse et tant d'autres étaient des pratiques courantes.

La mise en place de l'approche counseling ANJE s'inscrivait d'une part dans une démarche de réponse à des besoins spécifiques préalablement identifiés et d'autre part dans les stratégies nationales de prévention ANJE déjà existantes. L'approche Counseling ANJE est passée de l'approche de sensibilisation ANJE à l'approche de « écoute/soutien/counseling » ANJE en utilisant des compétences d'écoute et de communication appropriées. Elle consiste à écouter, soutenir efficacement les femmes dans la pratique et les difficultés liées à l'allaitement selon EVISA (Ecouter, Valoriser, Informer, Suggérer avec Authenticité).

Le counseling est un processus et une interaction entre les conseillers et les femmes enceintes ou les mères. Le counseling en allaitement ne se veut pas une intervention « descendante » consistant à « dire aux femmes ce qu'elles doivent faire ». Le counseling en allaitement a pour objectif de donner aux femmes les moyens d'allaiter, tout en respectant leurs situations et leurs souhaits personnels. La séance de counseling doit être dirigée par un modérateur ou un conseiller qui contrôle le déroulement des conversations et encourage les membres à participer en exprimant leurs sentiments ou leurs expériences dans une situation particulière. En encourageant les membres à exprimer leurs expériences, les membres formeront une relation. Parfois, la confiance peut être développée, ce qui favorise un sentiment d'appartenance parmi les membres. Les membres se sentent encouragés lorsqu'ils apprennent que d'autres personnes sont également confrontées à des problèmes similaires, en leur rappelant qu'ils ne sont pas seuls.

Le counseling ANJE peut être dispensé aux femmes enceintes pour leur permettre de bien démarrer l'allaitement et aux mères afin de commencer à allaiter le plus tôt possible après la naissance, d'aider à surmonter les défis de l'allaitement et d'orienter dans les étapes d'alimentation de leurs enfants.

Le counseling ANJE pour les femmes allaitantes peut les aider à faire face aux difficultés de l'allaitement, par exemple lorsque le bébé ne démarre pas bien l'allaitement, lorsque l'enfant a un faible poids à la naissance, lorsque la mère présente un engorgement ou des crevasses sur les seins. Face à cette situation, le counseling ANJE peut être délivré à tout moment et dans différents lieux, à domicile, dans la communauté dans le centre de santé, à l'hôpital, dans les URENI. Cela en individuel ou en groupe soit par des professionnels de santé, soit par des non professionnels de santé (facilitatrices ANJE).

La présente approche a été mise en œuvre dans les communes de Hombori (21 villages), Haïre (32 villages) et Mondoro (22 villages).

**La méthodologie** de mise en place de l'approche "Ecoute Soutien ANJE" (counseling ANJE) comportait six phases :

- **Phase préparatoire d'évaluation des besoins** : elle a impliqué la connaissance des politiques nationales en prévention de la malnutrition, l'évaluation quantitative et qualitative de l'ANJE dans la zone d'intervention, ainsi que la cartographie des services et interventions existantes ;
- **Phase de définition de la stratégie de counseling ANJE** : elle visait au respect des principes essentiels, tels que l'assurance du continuum des soins entre les établissements de santé et la communauté, l'intégration de l'approche de counseling ANJE dans tous les services de soins maternels et infantiles et le suivi rapproché des acteurs communautaires et des agents de santé formés ;
- **Phase de ciblage des villages/quartiers** : le ciblage des zones où l'approche a été mise en place s'est basé sur des critères de densité de population, d'accessibilité et de proximité géographique, afin d'optimiser la couverture et l'efficacité ;
- **Phase de sélection des facilitatrices ANJE** : les facilitatrices ANJE ont été sélectionnées parmi les membres de la communauté, en tenant compte de critères tels que l'amour pour l'allaitement maternel, la capacité d'écoute et de bienveillance, ainsi que la disponibilité et la volonté de bénévolat ;
- **Phase de sélection des agents de santé** : les agents de santé ont été sélectionnés en fonction de leur implication dans la consultation des femmes enceintes et allaitantes, leur engagement en faveur de l'allaitement maternel et leur disponibilité pour suivre la formation et co-animer les sessions avec les facilitatrices ;
- **Phase des cycles de formation et de supervision** : le cycle comprend la formation des formateurs, la formation des facilitatrices ANJE, ainsi que le suivi régulier des facilitatrices sur le terrain par les formateurs, avec des sessions de regroupement et des visites individuelles dans les villages.

Les outils utilisés pour la mise en œuvre de l'approche sont les suivants :

- Le guide de formation ANJE /EVISA ;
- Les grilles d'évaluation ANJE/EVISA ;
- Le registre d'activité ;
- Le tableur Excel de suivi des évaluations ;

- Le matériel didactique ;
- La boîte à images ANJE ;
- Le matériel de démonstration (seins tricotés, verre 8, cuillères à café, seringue, poupée, boule de différente taille pour illustrer le volume de l'estomac d'un bébé).

## Résultats /changements

Avec la formation et la mise en place de l'approche counseling ANJE/EVISA, les femmes des communautés ont compris les bonnes méthodes à adopter pour la santé et la nutrition des enfants.

Aussi la mise en place des facilitatrices ANJE dans les villages a accompagné les femmes sur les bonnes pratiques de l'allaitement notamment l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois, l'alimentation de complément, la pratique du sevrage progressif, les consultations prénatales en structure de soin (CPN) ainsi que l'accouchement dans les centres de sante avec un personnel qualifié.

Avec les activités de counseling ANJE faites par les facilitatrices, la plupart des femmes soit 34 241 femmes en âge de procréer des communes de Hombori, Haïre et Mondoro utilisent dorénavant les services de santé (CPN, accouchement...).

Il a été constaté une amélioration du niveau de connaissance des mamans sur la prévention de la malnutrition ainsi qu'une diminution de la mortalité des enfants liée à la malnutrition dans la communauté. Ensuite, il a été observé une baisse notable des cas de malnutrition aiguë sévère avec complications. De plus, il y a eu une augmentation marquée de la fréquentation des Centres de Santé Communautaires (CSCoM) pour les services d'accouchement et de consultation prénatale (CPN). Enfin la réduction de certaines pratiques culturelles négatives qui peuvent avoir un impact sur l'ANJE.

Les résultats de l'enquête de satisfaction menée en février 2024 révèlent que, parmi l'ensemble des répondants, 64% ont répondu "**tout à fait oui**" quant à la contribution des services de nutrition à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, 33% ont principalement répondu "**oui**", soit un total de 97% pour les deux options de réponses précitées.

## Défis /difficultés

- Le défi majeur résidait dans la gestion du contexte sécuritaire afin d'assurer un suivi mensuel adéquat des facilitatrices ANJE. Dans de nombreux villages où opérait le programme, les conflits armés et les EEI créaient un environnement imprévisible et dangereux. Ces conditions rendaient non seulement les déplacements vers les villages plus périlleux, mais elles compromettaient également la sécurité des facilitatrices elles-mêmes. Les risques incluaient les attaques armées, les enlèvements et les embuscades sur les routes, mettant en danger la vie et l'intégrité physique du personnel impliqué dans le suivi du programme ANJE/EVISA ;
- Difficultés liées à la collecte de données auprès de facilitatrices ANJE qui étaient dans les villages dont l'accès est limité et non couvert par le réseau téléphonique ;
- La restriction des mouvements des femmes dans certaines zones par les militants/groupes armés où il est impossible de se déplacer avec d'autres hommes que son mari/frère/fils, de se déplacer avec des poupées et les boîtes à image ;
- La non-maitrise des techniques de la communication par certaines facilitatrices et la non-intégration des facilitatrices dans le système de relais communautaire.

## Facteurs de succès

- L'implication des leaders communautaires dans le processus de ciblage des facilitatrices a facilité la compréhension et l'adhésion des communautés à l'approche ;
- Tous les villages ciblés ont pu être atteints avec une forte implication des leaders communautaires ;
- Toutes les facilitatrices ont été formées et équipées ;
- La facilitation des formations par le pool de formateurs en langue locale à savoir dogon, peulh et songhaï ;
- L'adhésion des FEFA aux informations partagées, l'application des suggestions issues de counseling contrairement à la sensibilisation ou les conseils donnés ne sont pas forcément applicables ;
- Un soutien/supervision régulier des facilitatrices par les formateurs.

## 7. Plan d'Adaptation au Changement climatique (PACA) : une approche communautaire d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation aux Changements Climatiques (Climate Vulnerability and Capacity Analyses, CVCA) (RECOLG)

La dégradation accélérée des ressources naturelles constitue une problématique quotidienne à résoudre pour la zone du Liptako-Gourma. La pression anthropique conjuguée aux effets néfastes des changements climatiques sur ses ressources compromettent fortement la productivité et les productions agro-sylvo-pastorales, qui constituent la principale source de revenu de près de 80% de la population. Cette situation accélère la dégradation de la qualité des sols et la modification des régimes pluviométriques, amplifiant ainsi les crises climatiques (inondations récurrentes, sécheresse, invasions acridiennes, invasions de chenilles légionnaires, etc.). Ceci rend quasi incertaine la production agropastorale en aggravant la vulnérabilité des populations. Ces dernières années, il est possible de noter, par exemple, des situations d'inondations ou à contrario des poches de sécheresse qui anéantissent les efforts de production agropastorale de la région.

Le processus CVCA vise à collecter puis à analyser des données relatives aux vulnérabilités et aux capacités des communautés cibles. Cette démarche vise ensuite à faciliter l'identification de mesures d'amélioration de la résilience des communautés face aux changements climatiques au niveau communautaire, et au-delà à initier un dialogue communautaire au niveau territorial sous la forme d'une auto-analyse des obstacles, des contraintes et des moyens de les lever tout en donnant la parole aux groupes marginalisés. C'est un accompagnement des populations des villages ciblés à un exercice d'auto-analyse de leurs contraintes et opportunités. L'outil vise globalement à accompagner les forces vives des zones d'intervention du projet à construire une paix et un développement durable en leur permettant d'analyser et d'agir sur les causes profondes des problèmes économiques, de la dégradation des ressources naturelles et des tensions / conflits d'ordre social.

La méthode d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'adaptation au Changement climatique (CVCA) aide à comprendre les implications du changement climatique sur les vies et les moyens de subsistance des communautés. En combinant des connaissances locales et des données scientifiques, il est possible d'expliquer aux populations et aux différents acteurs les risques climatiques et les soutenir pour identifier et planifier des stratégies d'adaptation. Ceci permet de créer une structure de dialogue au cœur des communautés et également entre les communautés et les autres parties prenantes. Il en résulte des bases solides pour l'identification des stratégies pratiques à mettre en place pour faciliter l'adaptation communautaire au changement climatique. La méthode CVCA procure un cadre d'analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation au changement climatique au niveau communautaire. Reconnaisant que les acteurs locaux doivent être maîtres de leur futur, la CVCA donne la priorité aux connaissances locales des risques climatiques et aux stratégies d'adaptation lors de la collecte des données et du processus d'analyse.

Le processus CVCA vise tout d'abord à collecter des données par l'intermédiaire de la recherche participative auprès de membres de la communauté et de sources secondaires. Puis vient l'analyse de ces données pour guider la définition de mesures d'amélioration de la résilience climatique. Le cadre d'analyse de cette partie du processus comporte trois composantes centrales :

- Les thématiques clés pour la collecte des données ;
- Les questions d'analyse des données et ;
- Les thématiques transversales à intégrer tout au long du processus, notamment l'égalité des genres, les écosystèmes et la gouvernance inclusive.

La phase de collecte des données incluant la recherche participative et la recherche de données complémentaires doit permettre une meilleure compréhension du contexte d'intervention. Les thématiques clés à explorer sont les suivantes :

- Le contexte climatique, en se focalisant sur les changements observés et attendus des conditions climatiques et saisonnières, des températures, des pluies et des phénomènes météorologiques extrêmes ;
- Les moyens de subsistance, en étudiant les stratégies de subsistance mises en œuvre par les différents membres de la communauté ;
- Les conséquences des changements climatiques, c'est-à-dire la façon dont les chocs, pressions et incertitudes climatiques affectent les différents membres de la communauté ;
- Les mesures existantes pour répondre aux risques climatiques, afin de connaître les stratégies mises en place pour faire face aux chocs, pressions et incertitudes climatiques ;
- Les stratégies communautaires d'amélioration de la résilience climatique, afin de rassembler les idées provenant de la communauté concernant les changements souhaités pour améliorer sa résilience.

Pour conduire un processus CVCA, les outils de recherche participative utilisés étaient les suivants : la carte des aléas (des ressources), le calendrier saisonnier, le tableau chronologique, la matrice de vulnérabilité, le diagramme de venn, la journée type, les décisions au sein du foyer, les chaînes d'impacts et les options d'adaptation.

Le processus CVCA se résume en 3 étapes à savoir : (i) Formation des facilitateurs (staff du projet, services techniques, élus, les autorités communales et coutumières) sur le processus et les outils d'analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation ; (ii) Tenue des ateliers de diagnostics participatifs dans les grappes de villages, élaboration des rapports d'étape des diagnostics participatifs, ateliers de partage des données de diagnostics et validation des données et (iii) Elaboration des PACA (Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation).

Quant aux acteurs impliqués, il faut noter :

- **Au niveau communautaire** : leaders communautaires (représentants des jeunes, femmes, leaders coutumiers, secteurs d'activités, etc.) ;
- **Au niveau étatique** : services et représentants de l'État en lien avec les secteurs de l'agriculture, élevage, environnement, action sociale, santé, communes, développement communautaire ;
- **ONG partenaires.**

### Résultats/changements obtenus :

- L'analyse CVCA a permis d'apporter une réponse adéquate aux besoins des communautés en matière de résilience climatique. A la fin du processus, un plan d'action communautaire d'adaptation au changement climatique (PACA) a été dressé et a servi comme un référentiel pour toute intervention en matière de résilience dans chaque communauté bénéficiaire ;
- Les actions de renforcement de la résilience ont été identifiées et catégorisées par ordre d'importance avec des responsabilités bien précises. Dans le cadre de RECOLG, il s'est agi essentiellement des actions de récupération des terres agricoles dégradées mais également des actions de renforcement des capacités sur les techniques de production et de conservation ;
- L'approche CVCA a été un tremplin qui a permis aux communautés de prendre conscience des effets des changements et mettre en œuvre des solutions locales pour développer et protéger leurs moyens d'existence ;
- Les capacités des Services Techniques Déconcentrés de l'État (STD), des collectivités et des communautés ont été renforcées (connaissance des questions liées aux changements climatiques pertinentes dans le contexte spécifique, gestion durable des ressources) ;
- Les diagnostics communautaires dans le cadre des PACA ont contribué à la cohésion sociale et aussi à une forme de redevabilité ;
- Les PACA se sont révélés des outils de plaidoyer auprès des collectivités pour la prise en compte des besoins des communautés en matière des changements climatiques et des stratégies d'adaptation adéquates. En effet, la CVCA est conçue pour enrichir et renforcer la planification en fournissant des informations essentielles spécifiques sur le changement climatique et la vulnérabilité locale. La collecte, l'analyse et la validation des informations encourage un dialogue précieux au sein des communautés, entre les communautés et avec les autres parties prenantes. La méthode CVCA peut être utilisée et adaptée pour collecter et analyser des informations permettant de concevoir des stratégies d'adaptation au changement climatique ainsi que pour intégrer l'adaptation dans les programmes de gestion des moyens de subsistance et des ressources naturelles. Elle permet également de fournir des preuves concrètes pour le plaidoyer sur les changements climatiques.

### Innovation

Comme caractère innovant, c'est la première fois qu'un plan exclusivement local, conduit par des acteurs exclusivement locaux et mis en œuvre par des acteurs locaux sur la base de solutions locales a été conçu au niveau des communautés concernées. De nombreux aspects permettent de confirmer que l'approche CVCA est innovante par rapport à d'autres formes d'apprentissage et d'analyse participatives. Par exemple :

- **Cibler les changements climatiques** : la CVCA se focalise sur la manière dont les changements climatiques affecteront les vies et les moyens de subsistance des populations cibles. Elle examine les dangers, la vulnérabilité au changement climatique. Elle permet un processus d'apprentissage et de dialogue entre les acteurs locaux à partir des données de la recherche et des réalités vécues. Ceci permet aux communautés de mieux connaître les ressources disponibles pour soutenir l'adaptation et de promouvoir le dialogue entre parties prenantes pour aboutir à des actions d'adaptation durables ;

- **Cibler les communautés mais aussi apprécier si l'environnement est favorable** : la vulnérabilité face au changement climatique peut varier selon les pays, les communautés et même les ménages. Ainsi, l'adaptation requiert des activités spécifiques au contexte, avec des stratégies ciblant les besoins des différents groupes vulnérables. En même temps, les politiques et institutions, locales et nationales, jouent un rôle essentiel pour renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique des personnes. De ce fait, le processus CVCA se focalise sur le niveau communautaire, mais prend également en compte des questions à un niveau régional et national en vue d'encourager un environnement favorable pour l'adaptation à base communautaire et la capacité d'adaptation afin de développer la résilience future ;
- **Analyser les conditions et les aléas** : la CVCA essaie de combiner les meilleures pratiques issues d'une part des analyses pour des actions de développement, qui ciblent davantage les causes de pauvreté et de vulnérabilité, et d'autre part celles des initiatives de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC), qui mettent l'accent sur les dangers. La méthode CVCA facilite l'analyse des informations obtenues par les deux types d'évaluation sous l'angle du changement climatique. Elle examine les aléas et les conditions de vie des populations cibles, et analyse l'interaction entre les deux.
- **Mettre l'accent sur l'analyse par différentes parties prenantes, l'apprentissage participatif et le dialogue** : alors que l'objectif principal de la CVCA est l'analyse d'information, la méthode a été conçue pour trouver un équilibre entre l'objectif de recherche et un processus d'apprentissage et de dialogue parmi les acteurs locaux. Ceci permet aux communautés de mieux connaître les ressources disponibles pour soutenir l'adaptation et de promouvoir le dialogue entre parties prenantes pour aboutir à des actions d'adaptation durables.

### Défis /difficultés

- Combiner les connaissances communautaires et données scientifiques pour améliorer la compréhension des impacts locaux liés au changement climatique ;
- Le manque d'informations représente un vrai défi lorsque l'on travaille sur l'adaptation au changement climatique au niveau local. A ce problème s'ajoute celui de l'inexactitude des données et des informations concernant les prévisions météorologiques et climatiques ;
- Au début, il y a eu de la confusion vis-à-vis de l'approche et des PACA de la part de certains acteurs, car son caractère innovant n'était pas connu ni clairement compris et la différence avec d'autres formes participatives d'apprentissage et d'analyse n'était également pas claire, générant de la confusion avec les plans (Plans de Développement Communaux, PDC) existants au niveau local chez certains acteurs et a entraîné la résistance dans la conduite du processus par certains membres du consortium. Une fois clarifiées la spécificité et la plus-value de la nouvelle approche, ces résistances n'ont plus eu lieu et l'approche a été mise en œuvre comme prévu, avec d'excellents résultats.
- L'accès difficile à certaines localités pour le diagnostic en raison de contraintes sécuritaires ;
- Le refus de certains villages à se constituer en grappes malgré leurs réalités socio-économiques, la situation similaire d'un point de vue écologique et naturel et les ressources communes qu'elles partagent.

### Leçons apprises

- Le rassemblement et l'analyse des informations avec les communautés ont servi à développer les connaissances locales relatives aux problèmes climatiques et les stratégies d'adaptation adéquates ;
- Les exercices participatifs et les débats qui ont résulté du processus CVCA ont offert la possibilité de relier les connaissances communautaires aux informations scientifiques disponibles en matière de changement climatique. Ainsi sur la base des PACA, les acteurs locaux devraient être à mesure de comprendre l'impact du changement climatique sur les moyens de subsistance des communautés, pour mieux analyser les risques et planifier les adaptations nécessaires. La méthode CVCA se base sur un cadre de « **conditions favorables** » à l'Adaptation à Base Communautaire (ABC) ;
- Le processus CVCA a permis aux communautés rurales d'énumérer de façon exécutive leurs ressources et de prendre conscience de leurs diminutions progressives au fil du temps ;
- En responsabilisant totalement les communautés dans les processus de planification pour le développement, le résultat a été leur participation et leur adhésion totales à la mise en œuvre et le suivi ;
- Les hommes, les femmes, les filles, les enfants n'ont pas nécessairement les mêmes vulnérabilités et capacités d'adaptation, d'où la pertinence de tenir compte du genre et de l'âge dans la conduite du processus ;
- Le processus CVCA a permis la mise en confiance des communautés rurales quant à leur capacité endogène à se développer ;

- Au cours du processus, il a été avéré que le paysan était doté d'un savoir et d'un savoir-faire qu'il convenait de valoriser. Les PACA servent à orienter toutes les activités de résilience dans la communauté à laquelle le plan fait référence, dans la mesure où le plan aboutit à la planification des actions communautaires d'adaptation ;
- Le processus CVCA a contribué à la cohésion sociale inter et intracommunautaire, car il a abouti à l'élaboration du plan sur une base participative et consensuelle au sein des communautés impliquées.

## Recommandations

Les recommandations formulées à l'issue du processus sont les suivantes :

- Prioriser l'élaboration des PACA au démarrage du projet de manière participative en intégrant la dimension gestion de conflit dans les outils ;
- Choisir les leaders villageois comme facilitateurs pour tout processus de diagnostic communautaire ;
- Renforcer les capacités des membres des comités de suivi des PACA sur la prévention, la gestion et la résolution des conflits ;
- Réaliser des recherches sensibles au genre et de l'analyse de vulnérabilité différenciée (impact hommes / femmes) pour ne pas aggraver les inégalités ;
- Prévoir des lignes de financement de certaines activités contenues dans les PACA qui relèvent des collectivités ;
- Assurer la formation des acteurs du Système d'Alerte Précoce (SAP) et des autres ONG.

## 8-Reconstruction sociale du cheptel en milieu agro pastoral sur fond de conflit intercommunautaire (PROGRESS)

Les zones transfrontalières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso sont confrontées à la fois à des enjeux sécuritaires complexes et de fortes vulnérabilités économiques et sociales. Les systèmes de production alimentaires sont majoritairement céréaliers et le petit élevage ou l'élevage transhumant qui présentent des vulnérabilités aux effets du changement climatique. Dans le but d'améliorer la productivité pastorale en vue de la reconstruction sociale du cheptel, une distribution de cheptel a été réalisée au profit des ménages vulnérables du cercle de Koro (Mali) bénéficiaires du projet. L'activité a été mise en place dans un contexte sociopolitique caractérisé par un niveau sécuritaire très dégradé et des conflits communautaires fréquents.

La méthodologie utilisée pour conduire le processus a porté sur les activités ci-après :

- Le ciblage communautaire des ménages les plus vulnérables de manière participative et inclusive par les communautés bénéficiaires sur la base de leur niveau de vulnérabilité ;
- La mise en place d'un certificat sanitaire, le traitement prophylactique, ainsi qu'une période de quarantaine pour les sélectionnés ;
- La distribution de cheptel (petits ruminants) au profit des ménages les plus vulnérables ;
- La formation et le renforcement de capacités concernant la gestion du cheptel, la santé animale, l'intégration de l'agriculture et de l'élevage, la production et la conservation du fourrage, l'alimentation et l'hygiène générale.

## Résultats/changements obtenus :

- 360 petits ruminants distribués à l'ensemble des bénéficiaires (dont près de 34% étaient des déplacés internes) ;
- Amélioration de la cohésion sociale à travers une collaboration avec d'autres projets sur place et l'interaction entre cette activité et celles du cash for work (CFW) dans l'utilisation de parcs de fourrages aménagés et réhabilités par cette activité complémentaire.

## Innovation

En termes d'innovation, il faut noter le ciblage communautaire participatif et inclusif. Dans le contexte de Koro, caractérisé par le contexte de conflit intercommunautaire, il était prévisible que les populations à potentiel pastoral (Peulh) pouvaient bénéficier de l'activité au détriment des bénéficiaires agriculteurs (Dogon). C'est dans cette optique qu'a été mise en place une approche de ciblage communautaire inclusif et participatif, évitant ainsi de créer des tensions supplémentaires au sein des communautés. En effet, dans chaque village, les bénéficiaires ont formé des groupes de discussion afin d'identifier les cibles les plus vulnérables qui devaient bénéficier de la distribution du cheptel.

Cette identification s'est faite en fonction des critères suivants : la vulnérabilité (donc ceux qui ne possèdent pas ou ont peu de bétail) ; l'âge du bénéficiaire (en privilégiant les plus âgés) ; les personnes déplacées par suite de conflits dans leurs zones d'origine ; la présence d'enfants de moins de 5 ans dans le foyer et les femmes cheffes de famille.

Sur la base de ces critères établis, il a été procédé à l'identification consensuelle des ménages répondant à toutes ces conditions. Pour anticiper d'éventuelles plaintes, les groupes ont été constitués de manière hétérogène, de manière à inclure toutes les composantes sociales bénéficiaires du projet.

### Difficultés

La non couverture de toutes les communes prévues par les activités du projet (3 sur 6 communes ont été couvertes) à cause des interruptions dans la mise en œuvre de l'activité dues au contexte sécuritaire.

### Leçons apprises

- L'approche intégrée dans la mise en œuvre des activités a permis d'obtenir des effets induits qui vont au-delà des attentes du projet. Exemple : grâce à l'approche CFW qui a permis de réduire les conflits entre éleveurs et agriculteurs et favoriser la régénérescence de la végétation utilisée comme pâturage pour le cheptel y compris celui qui a été mis à disposition ;
- Les achats locaux des animaux destinés à la distribution ont favorisé non seulement le renforcement de l'économie locale mais également minimisé les risques de mortalité ;
- L'évaluation de la sensibilité des conflits liée à la mise en œuvre des activités a permis d'anticiper les éventuels conflits et de définir une approche visant à les minimiser ;
- Une évaluation de besoins des bénéficiaires en termes de types d'animaux est nécessaire avant d'engager le processus d'achat (des bénéficiaires ayant reçu 3 têtes de petits ruminants femelles ont été contraints de revendre une tête pour acheter un mâle pour des besoins d'accouplement).

## 9-Approche de mise en œuvre des AVEC (PROGRESS)

Les AVEC sont des groupes de 10 à 25 personnes qui se mettent volontairement ensemble pour épargner et font de petits emprunts de manière périodique à partir de ces épargnes.

Elles fonctionnent en « cycles » d'une durée de 9 à 12 mois, au bout desquels les épargnes accumulées et les bénéfices tirés des prêts sont répartis entre les membres proportionnellement aux montants qu'ils ont épargnés. Il n'y a pas de dépôt minimal obligatoire, de frais cachés ou de procédures compliquées pour accéder au crédit, comme c'est le cas avec les banques ou les IMF (Institutions de Microfinance). Les AVEC sont ouvertes à tous, sans distinction de statut, de niveau d'instruction ou autres.

Les services des IMF peuvent ne pas cadrer avec les besoins des membres des AVEC ou peuvent même ne pas être opérationnels dans certaines localités, surtout dans des contextes d'insécurité, ce qui était le cas dans certaines des zones de mise en œuvre du PDU-UE. Les épargnants et les emprunteurs des IMF ne se connaissent généralement pas et ils peuvent résider dans un vaste périmètre géographique.

Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) sont basées dans la communauté et complètent les IMF, car elles ont plutôt tendance à servir les plus pauvres, ceux dont les revenus sont irréguliers et moins fiables et dont les activités commerciales ne sont peut-être pas à plein temps. Ces personnes ont surtout besoin de services qui les aident à gérer les liquidités de leurs ménages et des services de crédits en espèces pour des événements typiques de la vie, produisant des revenus ou pas. Il s'agit de personnes probablement plus vulnérables d'un point de vue économique et qui vivent pour la plupart dans des zones rurales desservies irrégulièrement par les marchés locaux, à la périphérie de l'économie nationale..

Les AVEC rendent les services suivants à leurs membres :

- Contribuer de façon déterminante à répondre aux besoins des très pauvres et des femmes qui souhaitent accéder à des services financiers pour gérer les liquidités de leurs ménages ;
- Aider à faire face aux événements de la vie, ou investir dans des activités permettant de générer un revenu ;
- Permettre aux membres de mobiliser des capitaux locaux peu importants, dans des conditions souples, à faible coût et avec un risque très limité ;
- Renforcer la sécurité financière des ménages par l'épargne ;
- Offrir aux membres un accès au crédit à des fins d'investissement mais aussi pour répondre à d'autres besoins (mariage, naissance, maladie, décès ...);

- Créer une caisse de solidarité pour aider les membres à faire face aux situations d'urgence ;
- Augmenter les revenus des membres.

Un kit de matériel d'une AVEC est composé des éléments suivants : les malles métalliques/caisses à 3 loquets, les gros cadenas, les cahiers registres, les carnets de membres, les tampons (cachet), les encreurs pour tampon, les règles, les stylos, les machines à calculer et les sacs à dos.

La méthodologie de mise en place comprend 4 phases décrites ci-dessous ainsi que leur déroulement :

- **Phase préparatoire** : elle a bien marché car les bénéficiaires avaient une connaissance des AVEC, le manque de fonds de démarrage est resté une demande de certains groupements ;
- **Phase intensive** : elle s'est bien déroulée pour les groupements de 4 communes et a été interrompue pour les groupements de 02 communes pour des raisons sécuritaires ;
- **Phase de développement** : chaque groupement a procédé à la clôture du cycle par le partage de fonds et au démarrage du nouveau cycle ;
- **Phase de maturité** : elle a permis des rencontres régulières et sociales entre les bénéficiaires, source de cohésion sociale. La principale difficulté a été le faible niveau d'instruction pour la tenue des documents de mise en œuvre.

En termes de résultats ou de changements, les AVEC ont permis aux membres d'épargner et d'emprunter en toute flexibilité. Des membres ont été assistés dans l'organisation des événements sociaux (naissance, mariage, décès, maladie). L'avènement des AVEC a renforcé la solidarité et la cohésion sociable. Les principales statistiques de fin de cycle étaient les suivantes pour tous les AVEC des 4 communes de mise œuvre : nombre d'AVEC : 30, nombre de membre : 560 dont 276 femmes ; épargne : 6 698 775 F CFA et le montant mobilisé pour la caisse de solidarité : 244 600 F CFA.

### Difficultés

- La situation sécuritaire a entraîné un retard dans la mise en place des groupements AVEC dans les communes d'intervention ;
- La mise en relation des AVEC et IMF n'a pas été faite ;
- Le déplacement des bénéficiaires de leurs villages dû à l'insécurité ;
- Le faible engouement pour les prêts dans certains groupements compte tenu des considérations religieuses ;
- Les difficultés de tenue des registres et des carnets dû au faible niveau d'instruction de certains groupements.

### Mesures de mitigation

- Plaidoyer pour l'accès humanitaire par les autorités locales et les leaders communautaires auprès des groupes armés occupant les lieux ;
- Prévoir des fonds de démarrage pour appuyer les AVEC ;
- Réaliser régulièrement des supervisions formatives pour les comités AVEC pour s'assurer d'une bonne tenue des documents de gestion (les registres et les carnets) ;
- Mise en relation des AVEC avec les IMF pour sécuriser les fonds ;
- Impliquer les leaders communautaires dans la sensibilisation et la mobilisation communautaire.

### Leçons apprises

- Dans les régions où des IMF existent, les AVEC peuvent s'avérer extrêmement complémentaires avec ces dernières ;
- Le lancement rapide des AGR a aidé les bénéficiaires à faire face à leurs obligations périodiques envers les AVEC ;
- Le regroupement périodique des bénéficiaires AVEC a été source de brassage et de cohésion sociale ;
- La mise en place de champs collectifs d'arachide par certaines AVEC pour compenser la problématique des intérêts suite à des considérations religieuses a été bénéfique ;
- Les points focaux formés ont réussi à organiser des rencontres périodiques avec les autres membres des AVEC avant la formation de l'ensemble des bénéficiaires de Dioungani et Dinangourou (contexte sécuritaire), ce qui dénote l'engouement des bénéficiaires pour l'activité ;
- L'appropriation et la pérennité de l'activité ont été assurées vu qu'il existe dans certaines localités des groupements AVEC mis en place par ACF depuis 2016 encore fonctionnels (Bonde/ Madougou) ;
- Les AVEC constituent un outil efficace pour les AGR, la résilience et la lutte contre la pauvreté à travers la promotion des petits métiers ;

- Dans la phase de mobilisation communautaire, prévoir des sessions spécifiques pour chaque groupe de personnes clés dans la communauté afin de leur présenter des arguments adaptés en fonction de leurs leviers et réticences propres (Par exemple : les leaders religieux sur les questions d'intérêts et sur les prêts) ;
- S'assurer du bon suivi des indicateurs de suivi et évaluation et de la bonne coordination avec le cadre de suivi et évaluation des projets.

## **10. Rôle des Associations Villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) dans l'inclusion financière et la cohésion au sein des organisations communautaires (ACOR)**

Les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ont été mises en place dans un contexte de pauvreté extrême dû à plusieurs raisons notamment l'environnement sécuritaire volatile et très complexe. A cela s'est ajouté l'absence totale des banques et de structures microfinance dans les zones d'intervention. Face à ce contexte, le consortium a développé l'approche des AVEC pour répondre aux besoins financiers des bénéficiaires.

Les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) sont des groupements constitués de 15 à 30 membres. Leur objectif est d'assurer la promotion d'associations locales et indépendantes d'épargne et de crédit autogérées par les populations pauvres. Elles sont complètement indépendantes des structures de microfinance et des banques commerciales sur le plan financier. Les emprunts sont uniquement fondés sur les économies des membres du groupe, sans apport d'argent extérieur au départ. Les AVEC contribuent à l'amélioration de l'inclusion financière en facilitant l'accès inclusif de toutes les couches (en prenant en compte les dimensions genre, âge, handicap) au système d'épargne et de crédit pour mobiliser les capitaux locaux dans les conditions souples, à faible coût avec un risque très limité.

La mise en place de l'approche méthodologique commence d'abord par l'organisation des rencontres communautaires dans les villages cibles pour l'adhésion des leaders communautaires. Ensuite, les listes des membres potentiels sont établies au cours des assemblées générales. Pour le bon fonctionnement des AVEC, les membres ont été formés sur les modules ci-après :

- Module 1 : Groupes, leadership et élections ;
- Module 2 : Élaboration de politiques et de règles relatives aux activités de la caisse de solidarité, d'achat de parts/d'épargne et de crédit ;
- Module 3 : Élaboration du règlement intérieur de l'association ;
- Module 4 : Comptabilité par mémorisation et gestion d'une réunion ;
- Module 5 : Première réunion sur l'achat de parts/épargne ;
- Module 6 : Première réunion sur le crédit ;
- Module 7 : Première réunion sur le remboursement des prêts ;
- Module 8 : Épargne quotidienne ;
- Module 9 : Partage (« audit action ») et promotion.

À la suite du cinquième, les membres sont appelés à épargner (achat de parts) à raison d'une part à cinq parts par personne. Les parts achetées par les membres constituent le fonds de crédits. Les membres se réunissent une fois par semaine et mettent leur argent dans une caisse commune (fonds de crédit). À travers ce fonds les membres peuvent emprunter de l'argent au fonds du groupe, mais pas plus de trois fois le montant de leur épargne. Cette restriction est souvent convenue pour éviter les emprunts trop élevés par rapport aux capacités individuelles de remboursement, mais également pour encourager l'épargne.

Les conditions de remboursement sont fixées au sein même des groupes. Les membres s'accordent sur les taux d'intérêt convenables pour permettre la croissance du fonds, au bénéfice de tous les membres au moment de la redistribution.

Toutes les transactions se font devant tous les membres au cours des réunions hebdomadaires empêchant ainsi toute gestion extérieure visant le détournement de fonds. L'argent dans la caisse est compté au début de chaque réunion, et il est demandé à tous de se souvenir du montant avant que les trois serrures de la caisse ne soient refermées. Les clés sont détenues par trois personnes. Ces procédures garantissent la transparence et sécurisent les fonds.

### **Résultats/changements obtenus**

- L'autonomisation/Indépendance des femmes ;
- Implication dans les activités communautaires et le renforcement de la cohésion sociale ;

- Participation à la prise de décision au sein du ménage et accès à l'épargne et au crédit : 80% des femmes ont affirmé être impliqués dans la prise de décision grâce à leur participation au groupe d'AVEC et 88% des membres ont déclaré avoir contracté au moins un crédit auprès des AVEC ;
- Création et redynamisation d'AGR : 83% des membres ont pu développer ou redynamiser des AGR grâce aux crédits octroyés par les AVEC ;
- Maîtrise des principes de base de gestion et de la nutrition infantile grâce aux échanges entre femmes sur ce thème lors des réunions et au cours des échanges avec les GSAN ;
- Contribution des femmes aux dépenses de la famille, la création d'emploi, l'amélioration sur la connaissance des AGR, le renforcement des capacités et le respect de la dignité de la femme.

### Facteurs ayant favorisés les changements survenus

- Adhésion des leaders communautaires et religieux à la méthodologie (soutien des dirigeants locaux, du gouvernement, des Imams, des chefs de ménages et de village et d'autres ONG...) ;
- Fixation inclusive de la valeur des parts à épargner ;
- Tenue régulière des réunions et la présence régulière de tous les membres ;
- Régularité du remboursement des emprunts preuve de l'engagement des membres ;
- Épargne régulière par tous les membres et bonnes relations entre eux ;
- Respect du règlement intérieur des AVEC favorisé par l'accompagnement des staffs du projet et des coachs mis en place et formés par le projet.

### Obstacles susceptibles d'entraver la réussite de l'approche

- Difficulté de remboursement des prêts dont les raisons évoquées portent notamment sur la courte durée des prêts ;
- Non-fonctionnalité des AGR développées grâce aux prêts pour certains et les difficultés pour certains membres d'épargner régulièrement ;
- Non-acceptation des taux d'intérêts par certains leaders. Comme mesure de mitigation, les membres ont opté pour le paiement des intérêts en nature.

### Recommandations

A l'issue du processus, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Alphabétiser les membres des AVEC ;
- Mettre à la disposition des groupes AVEC un fonds de démarrage ;
- Organiser les groupes AVEC en société coopérative ;
- Renforcer les capacités des membres des AVEC dans la gestion des AGR et sur la comptabilité simplifiée.

## 11. Promotion de la résilience économique des ménages très pauvres à travers la combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement dans les zones de mise en œuvre du projet (ACOR)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, les ménages très pauvres des communes de Léré, Youwarou, Nampala au Mali et Fassala en Mauritanie, ont été appuyés avec les transferts monétaires et les mesures d'accompagnement. De 2020 à 2022, les ménages bénéficiaires ont reçu des transferts monétaires d'une valeur de 180 000 par ménage et par an et un appui pour le développement des activités économiques d'une valeur de 120 000 par ménage sur la durée du projet.

L'enquête baseline conduite auprès des ménages bénéficiaires au démarrage du projet a montré une faible capacité de résilience. Globalement les données de la baseline ont montré que 35% des ménages étaient en phase de crise, 27% en phase minimale et 38% en phase sous pression. Grace aux transferts monétaires, les conditions des ménages très pauvres se sont améliorées. Les données du Post Distribution Monitoring (PDM3) de la 3e année du projet ont montré que le pourcentage des ménages situés en phase minimale était de 97 %, la proportion des ménages ayant un score de consommation alimentaire (SCA) acceptable était de 100% et 97% des ménages étaient dans la classe « **Peu ou Pas de Faim** » pour l'Indice Domestique de la Faim. Malgré le contexte sécuritaire volatile dans les villages d'intervention du projet, l'ensemble des bénéficiaires ont affirmé qu'ils ont perçu une amélioration de leurs conditions de vie. Le projet à travers les mesures d'accompagnement a renforcé les moyens d'existence des ménages bénéficiaires. 93% des ménages

disposaient d'une activité économique qui leur permettait de générer des revenus pour combler certains besoins et d'épargner une partie.

La capitalisation qui a été faite visait à documenter les évidences de l'impact de la combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement (activités économiques) sur la résilience économique des ménages très pauvres. Plus spécifiquement il s'agissait de :

- Décrire comment l'intégration du genre, de l'âge et du handicap pendant le processus de ciblage, d'identification des activités économiques et les mesures d'accompagnement a garanti à tous les bénéficiaires un accès égal aux services fournis pour la promotion de la résilience économique des ménages très pauvres ;
- Faire ressortir le séquençage des appuis (transferts monétaires et mesures d'accompagnement) ;
- Collecter des témoignages auprès des bénéficiaires en tenant compte de la diversité (âge/genre/handicap) de l'appui sur les impacts de la combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement.

Les transferts monétaires relevaient d'un socle de protection sociale qui a permis aux ménages très pauvres ciblés par le projet de satisfaire leurs besoins alimentaires à travers la distribution des carnets de coupons à valeur monétaire/cash échangeables contre les produits alimentaires auprès des commerçants partenaires/prestataires et ou en espèce pour s'approvisionner directement auprès des commerçants locaux.

Les mesures d'accompagnement regroupaient les dispositifs d'accompagnement mis en place pour appuyer les ménages très pauvres à renforcer/démarrer des activités économiques en vue de leur autonomisation socioéconomique. Il s'agissait dans ce cas de figure de la mise à disposition des fonds, de la formation et de l'accompagnement des ménages très pauvres dans leurs activités économiques par un réseau d'acteurs constitués par les coaches communautaires et les paysans formateurs formés par les services techniques de l'Etat en partenariat avec le projet.

La démarche de ciblage commune adoptée a mis l'accent sur les réalités socioculturelles et économiques des communes et villages d'intervention. Partant de là, des comités de ciblage et de plaintes réunissant les parties prenantes (représentants des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des leaders communautaires) ont été mis en place dans les villages bénéficiaires ayant pour rôle et responsabilités le recensement et la catégorisation socioéconomique des ménages des villages et fractions d'intervention du projet sur la base de critères spécifiques définis en assemblée communautaire.

Sur la base de ces critères, les ménages les plus vulnérables de la catégorie socioéconomique « très pauvres » ont été ciblés comme bénéficiaires directs des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement. Parmi ces bénéficiaires, 40% étaient des ménages dirigés par les femmes, et 5% des bénéficiaires étaient des chefs de ménages en situation de handicap. La démarche a été saluée par les communautés qui ont vu en cela une forme d'équité et d'inclusion.

A la suite de l'identification, les ménages bénéficiaires ont été appuyés pendant les trois premières années du projet en transferts monétaires saisonniers (coupons à valeur monétaire ou cash selon les communes et le contexte) pour couvrir les besoins de base dont les besoins alimentaires et sanitaires des membres de leurs ménages conformément au Minimum Expenditure Basket. Les transferts monétaires ont été faits durant les périodes critiques (pré-soudure, soudure et poste soudure) pendant lesquelles les ménages font face à des difficultés d'accès aux produits de première nécessité. En plus des transferts monétaires saisonniers, un appui pour le développement des activités économiques a été réalisée suivant les secteurs d'activités économiques locales les plus attractifs choisis par les bénéficiaires. Le choix de ces segments d'activités attractives a été guidé par une étude de marché réalisée en amont pour s'assurer que les activités choisies pouvaient contribuer à l'autonomisation des ménages et à leur résilience économique.

La combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement est une approche qui a été utilisée par le PDU-UE à l'endroit des ménages très pauvres. Dans un contexte de crise multisectorielle, cette approche visait à améliorer la situation des ménages en agissant sur les conditions immédiates à savoir la mise en place d'un socle de protection sociale à travers les transferts monétaires saisonniers dans un premier temps pour protéger et préserver les moyens d'existence des ménages. Dans un deuxième temps, cette approche agissait sur les moyens d'existence des ménages bénéficiaires des transferts monétaires via un appui au développement des activités économiques, le renforcement des capacités des ménages à travers la formation et la création d'un réseau d'acteurs communautaires (paysans formateurs et coaches communautaires).

La combinaison de ces deux approches devait permettre de consolider l'appui et par conséquent de promouvoir la résilience des ménages très pauvres des communes d'intervention appuyées par le PDU-UE. La stratégie a renforcé les compétences locales à travers la formation des coaches communautaires et des paysans formateurs qui accompagnent les bénéficiaires dans le renforcement de leurs connaissances selon leurs secteurs d'activités. Le coaching vise le développement de compétences, à travers un processus « d'Action Learning », en permettant au coaché de développer des attitudes et des comportements nouveaux, plus efficaces et plus satisfaisants. C'est un outil efficient dans une perspective d'autonomisation ou d'apprentissage individuelle.

### Résultats/changements obtenus

Les transferts monétaires/ les filets sociaux non productifs ont permis à court terme à assurer une couverture des besoins les plus essentiels. A moyen terme, cela a permis de protéger les actifs productifs, d'améliorer les capacités de production pour générer des revenus substantiels et à long terme, de consolider des dispositifs d'épargne et crédit permettant la définition de projets économiques individuels ou communautaires durables.

A la troisième année de mise en œuvre du projet, le score de consommation alimentaire selon les données du PDM3 variait dans les communes d'intervention entre 96% et 100% pour les ménages bénéficiaires des transferts monétaires, ce qui démontrait une nette amélioration par rapport au résultat de la Baseline qui était de 65%. L'approche a permis à 100% des ménages bénéficiaires de couvrir leurs besoins alimentaires. Les données des PDM ont montré que seulement entre 0 et 1% des ménages étaient en phase de crise.

Selon les données du suivi des activités économiques des bénéficiaires, à Léré 75% des ménages bénéficiaires de l'approche disposaient d'une activité économique leur permettant de générer des revenus pour faire face aux besoins de leurs ménages. 93% des ménages étaient membres des Associations villageoises d'épargnes et de crédits selon le principe de mise en commun de fonds pour pallier l'absence ou l'insuffisance du système classique bancaire et s'accorder mutuellement des prêts de consommation (financer la scolarité, la santé etc.) et ou financer des activités économiques.

Dans la commune de Fassala, 73% des ménages accompagnés estimaient que leurs activités économiques marchaient bien, 75% des ménages avaient la capacité d'épargner dans les AVEC. Dans la commune de Nampalari, 100% des ménages bénéficiaires de l'approche estimaient que leurs activités économiques marchaient bien, 65% étaient membres des AVEC. Il faut noter que ces dispositifs d'AVEC rentrant dans le cadre des mesures d'accompagnement ont apporté une réponse immédiate et adaptée dans un contexte où les institutions de microfinance et banques n'existaient pas.

L'approche combinée (transferts monétaires et mesures d'accompagnement) a suscité chez les bénéficiaires des nouvelles initiatives leur permettant de se projeter sur le long terme à l'exemple de Yattara Hamel Djourou qui a affirmé : « **Avec l'expérience j'ai diversifié mon activité. Ce qui fut une bonne idée car mon activité est plus rentable aujourd'hui** ».

Le coaching continu réalisé auprès des bénéficiaires leur a permis de développer des nouvelles idées en adaptant leurs activités économiques aux besoins des communautés. L'accompagnement et le renforcement des capacités apportés par les coaches communautaires et les paysans formateurs ont permis aux bénéficiaires d'avoir une nouvelle lecture de leur environnement et de s'y adapter.

*Selon Cheikh Mhd Laghdhav Elmoktar bénéficiaire du projet à FASSALA affirme que l'aide apporté a favorise l'initiative « parce que j'ai initié la diversification de mon activité à travers, l'introduction d'autres produits de commerce qui n'existaient pas au niveau du village de Néré tels que l'elkaless, couscous Maroc etc... et aussi la diversification à travers la vente de fournitures scolaires ».*

### Facteurs ayant favorisé les résultats/changements

Les facteurs qui ont contribué à la réussite de cette approche combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement pour la résilience des ménages bénéficiaires du PDU-UE repose sur le modèle de progression qui est une approche utilisée dans le cadre de l'autonomisation des populations pauvres.

Au niveau des communes d'intervention, les facteurs qui ont favorisé cette résilience économique des ménages très pauvres à travers la combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement ont été séquencés comme suit :

- **La stratégie de ciblage** : La stratégie de ciblage adoptée a permis de prendre en compte les ménages très pauvres dirigés par les femmes, les personnes en situation de handicap en adoptant une démarche qui a placé les leaders communautaires ainsi que les personnes ressources au centre de l'activité. Appropriée et adaptée au contexte, intégrant les composantes genre, âge, handicap, cette stratégie a reçu l'adhésion de la communauté, des autorités locales etc ;
- **L'adhésion des communautés à l'approche** : au niveau des communes d'intervention, le lancement du projet a permis d'expliquer son objectif ainsi que son approche participative à tous les niveaux de mise en œuvre des activités ;
- **La disponibilité des prestataires au niveau des communes d'intervention** : les évaluations réalisées par les ONG membres du consortium ont permis de démontrer que le contexte était favorable à la mise en place de l'approche (présence et adhésion des prestataires/commerçants partenaires, accompagnement des services techniques de l'Etat, contexte sécuritaire favorable, etc) ;
- **La réalisation de l'étude du marché** : facteur déterminant dans la mise en place de l'approche l'étude du marché a permis de faire une analyse globale des activités économiques des zones d'intervention et d'orienter les bénéficiaires vers les secteurs le plus porteurs ;
- **Le respect du choix des activités économiques des bénéficiaires** : le respect du choix du secteur d'activités des bénéficiaires a suscité la motivation chez les bénéficiaires ;
- **La mise en place du dispositif des coaches communautaires et paysans formateurs** : dans un contexte sécuritaire volatile combiné à une insuffisance des agents des services techniques de l'Etat, la mise en place au niveau communautaire d'un noyau d'acteurs dotés de compétences a favorisé un accompagnement de proximité et a permis de pallier l'absence des agents de l'Etat pour accompagner et trouver des solutions aux préoccupations des communautés.

## 12. Comment les mesures d'accompagnement groupées des ménages très vulnérables ont optimisé la génération de revenus et constitué un facteur de cohésion sociale et de solidarité communautaire à travers le renforcement des capacités ? (ACOR/ADICOR)

La situation dans laquelle se trouvaient les populations de la commune de Fassala avant la mise en œuvre du projet ACOR était fortement marquée par :

- L'arrivée massive depuis 1991 de populations maliennes réfugiées dont le nombre a augmenté en fonction des événements d'insécurité dans leur pays. La présence de ces populations réfugiées a eu entre autres pour conséquence, (i) une surcharge sans précédent sur les ressources naturelles d'où des tensions et des risques de conflits latents entre les réfugiés et les populations hôtes, (ii) l'acquisition et le développement de la mentalité d'assisté au niveau des populations locales à cause de l'aide humanitaire distribuée dans la zone, etc ;
- La fermeture des frontières entre les deux pays due à l'insécurité au Mali qui a perturbé et diminué notablement les conditions de circulation des biens et des personnes, ce qui a affecté (i) l'approvisionnement des populations de Fassala en mil et produits maraîchers, (ii) réduit, entre autres, les revenus de la main d'œuvre agricole que les hommes et les femmes valides de Fassala fournissaient aux agriculteurs maliens au cours des saisons agricoles et de récolte.
- La pandémie Covid 19 dont les mesures de prévention ont affecté l'approvisionnement local, la génération des revenus et la mobilité des bras valides d'où une forte pression sur les économies des ménages par essence faible au départ à cause de la fermeture des frontières interrégionales et internationales ;
- L'irrégularité et l'insuffisance des pluies qui depuis plus d'une décennie avait réduit les récoltes et les potentialités de pâturage de la zone.

C'est dans ce cadre que le PDU-UE a soutenu durablement la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en mettant à disposition des ménages très pauvres un paquet d'activités multisectorielles à travers un appui au développement d'activités économiques, de l'assistance alimentaire à travers des transferts monétaires, la formation, le coaching et un suivi de leurs activités économiques ainsi que des aménagements et ou réhabilitations des espaces de production afin de renforcer l'économie et les systèmes de marchés locaux.

Cette bonne pratique est un élément de l'approche graduation qui a constitué un des objectifs du PDU-UE, comportant un ensemble d'actions axées sur l'autonomisation des bénéficiaires, afin d'amener l'individu à se projeter vers la création d'une activité lui permettant d'avoir des revenus stables ou une production suffisante pour subvenir à ses besoins au-delà du seuil de pauvreté.

L'approche ménages qui a été utilisée a consisté en regroupement des mesures d'accompagnement des bénéficiaires des transferts monétaires ayant choisi les segments d'activités économiques porteuses sur la base des résultats de l'étude socioéconomique et les critères tels que pertinence, génération de revenu, durabilité sensible à l'environnement, création d'emploi, etc.

Le regroupement des mesures d'accompagnement s'expliquait par la faiblesse du revenu des populations villageoises et donc de leur pouvoir d'achat très affaibli. Cette situation structurelle résultait de la faiblesse des récoltes et des opportunités de génération de revenu que la fermeture de la frontière avec le Mali a fortement affecté. En effet toutes les activités économiques de la zone ont été inhibées eu égard (i) à la réduction d'une grande partie des échanges commerciaux fructueux et par conséquent une réduction notable des opportunités de génération des revenus, (ii) les mesures de prévention de la pandémie de la Covid 19 qui ont provoqué la fermeture des frontières entre les régions limitant ainsi l'approvisionnement des marchés. Etant donné que le niveau des revenus des populations au niveau des villages partenaires du projet n'était pas suffisamment développé, le regroupement des mesures d'accompagnement était une opportunité fiable pour optimiser les rendements et avoir suffisamment de moyens financiers pour assurer une bonne partie de l'approvisionnement de base. Par ailleurs le choix de ce regroupement permettrait de renforcer l'esprit de partage des responsabilités, des tâches et des bénéfices générés entre tous les membres sans ségrégation aucune comme facteur clé pour la participation, la concertation et le soutien mutuel.

Ainsi les activités économiques de groupe ont été choisies par 210 bénéficiaires, les 91 restants ont opté pour la vente des animaux à travers des activités d'embouche (90) et la blanchisserie pour une (1) personne. Les activités économiques groupées qui ont été choisies sont les boutiques communautaires, les boucheries villageoises et la broderie et la teinture. Les paragraphes ci-dessous décrivent chacune des activités.

**Les boutiques communautaires ont été retenues** pour assurer l'approvisionnement régulier et stable des populations en produits de première nécessité considérant l'éloignement de la plupart des marchés hebdomadaires. Cette activité a été choisie par **100 bénéficiaires** des transferts monétaires. Chaque boutique était gérée par un comité de gestion alterné entre membres et une répartition équitable des tâches, rôles et responsabilités pour susciter la contribution de tous les membres y compris ceux en situation de handicap pour lesquels des aides techniques ont été fournies pour accroître leur autonomie et leur pleine participation aux activités de groupe. Ainsi, 12 villages à raison de regroupement d'au moins 3 à 19 bénéficiaires ont bénéficié de ces mesures d'accompagnement groupées.

**Les boucheries villageoises** ont été mises en place pour l'approvisionnement des villages en viande qui est une denrée importante dans les habitudes alimentaires des localités concernées et qui a un impact positif sur la production pastorale. Cette activité a été choisie par les bénéficiaires du fait que les produits animaliers et les sous-produits tel que la viande et autres produits dérivés étaient des denrées rares dans la plupart des villages. Pour pallier cette situation, 48 bénéficiaires dont (44 femmes, 4 hommes et 8 personnes vivant avec un handicap) répartis en groupes ont été accompagnés pour développer cette activité de groupe. Tout comme les boutiques, chaque boucherie était aussi gérée par un comité de gestion alterné entre membres et une répartition équitable des tâches, rôles et responsabilités pour susciter la contribution de tous les membres y compris ceux en situation de handicap pour lesquels des aides techniques ont été fournies pour accroître leur autonomie et leur pleine participation aux activités de groupe.

**La couture (broderie) et la teinture** des voiles constituaient des activités de service non existantes dans la zone. C'est ce qui expliquait que l'approvisionnement du marché local en voiles se faisait à partir de Nouakchott. Ce créneau porteur a été choisi par 67 bénéficiaires des transferts monétaires (66 femmes et 1 homme) répartis en 9 ateliers à raison de 4 à 11 par ateliers, auxquels un groupe de 8 femmes vulnérables de la ville de Fassala ont été associées sur demande du Maire de la commune, soit un total de 10 ateliers en faveur de 75 femmes.

**Les étapes clés du processus ont été les suivantes :**

- La réalisation d'une étude socio-économique dans la zone d'intervention du projet qui a permis d'identifier les créneaux porteurs ;
- La concertation au niveau de chaque village pour le choix du type de mesure d'accompagnement qui répondait mieux aux besoins des populations tout en précisant les types de produits demandés ;
- L'élaboration participative d'un plan d'affaires pour chaque type de mesure d'accompagnement éclairant ainsi les opérateurs (bénéficiaires) sur les opportunités et les modalités de développement de leurs "entreprises" ;
- La mise en place, au niveau communal, d'un comité d'identification et de négociation des prix des produits des mesures d'accompagnement et leurs achats groupés pour optimiser les marges de bénéfices afin de mieux accommoder les prix de vente aux pouvoirs d'achat des populations villageoises. Ce comité était composé de représentants des Mécanismes

Communautaires de Prévention et de Gestion des Conflits (MCPGC), des bénéficiaires, de représentants de la commune et de la fédération des commerçants de Fassala ;

- La réunion d'information des populations villageoises sur les produits disponibles et leurs prix et les modalités de ventes, crédits, remboursements, commandes, type d'achat (généralement au détail, rarement en gros) ;
- La formation des groupes de gestion des mesures d'accompagnement, renforcement de leurs capacités et de celles des coaches en gestion, recherche des prix, inventaire, suivi et gestion des stocks et élaboration participative des outils de gestion et de suivi ;
- La définition participative des modalités de gestion de la mesure d'accompagnement par les bénéficiaires : répartition des bénéfices par groupe de gérants (en tenant compte des expériences individuelles, les insuffisances et/ou manque d'expérience et des handicaps), suivis des dettes, échéances de gestion par chaque groupe de gérants ;
- L'élaboration des plannings de visites de suivi et d'appui de proximité des coaches en faveur des mesures d'accompagnement groupées ;
- La mise à disposition en langue arabe des outils simplifiés de gestion des mesures d'accompagnement groupées ;
- Le suivi et l'évaluation trimestriels : mise à niveau des insuffisances, évaluation et application des règles de gestion etc...

#### **Partenaires impliqués dans la mise en œuvre :**

- Les services techniques de l'Etat déconcentrés de la commune de Fassala ;
- Les autorités administratives, politiques et religieuses ;
- Les mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits (MCPGC) des villages concernés ;
- Les représentants des ménages TP bénéficiaires des TM ayant choisi les accompagnements groupés ;
- La fédération des commerçants de Fassala ;
- Les coaches endogènes.

#### **Résultats et changements obtenus**

- Le renforcement du mode de prise de décision inclusif des populations villageoises qui ont expérimenté la valeur ajoutée de la concertation pour la réalisation des activités d'intérêt commun par leur propre initiative et non par décision de quelqu'un d'autre ;
- Le niveau de capacités et de compétences en gestion des gérants/es qui sont essentiellement des femmes analphabètes qui se sont nettement améliorés à travers les techniques de gestion et de comptabilité adaptées aux analphabètes ;
- Les capacités financières des ménages des gérantes et des ménages de tous les villages se sont améliorées grâce aux bénéfices générés à travers la gestion et les prix concurrentiels des produits ;
- La solidarité et la cohésion sociale se sont nettement renforcées et améliorées entre les populations hôtes et les populations des villages/campements voisins dont des réfugiés hors camp. Ceci a été fortement favorisé par les opportunités de rencontres et d'échanges que les services des mesures d'accompagnement ont créé et qui ont permis la familiarité, la contractualisation de crédits, etc ;
- Le renforcement des capacités des femmes bénéficiaires des mesures d'accompagnement groupées qui deviennent plus présentes dans la gestion de leurs ménages et actives, dans certains cas, dans le processus de décision de leurs villages.

En somme la pratique a permis, à plus d'un titre, d'assurer l'équité entre tous, l'autonomie individuelle et la liberté de faire ses choix, la non-discrimination, la participation effective de chaque membre et l'égalité entre les hommes et les femmes.

#### **Facteurs de réussite de la pratique**

- Le processus de responsabilisation et d'appropriation des bénéficiaires des mesures d'accompagnement groupées et des populations villageoises par l'approche de capacitation et d'autonomisation du PDU-UE ;
- La pertinence de la décision des bénéficiaires et des leaders communautaires villageois de regrouper leurs mesures d'accompagnement pour mieux répondre à leurs priorités en matière d'approvisionnement de base ;
- La mobilisation et l'engagement des populations à utiliser les services offerts par les mesures d'accompagnement groupées ;
- Les effets positifs de l'approche de ciblage des bénéficiaires des transferts monétaires introduite pour la première fois dans la zone à travers laquelle tous les leaders hommes et femmes, jeunes et adultes, à parité égale et toutes les populations directement et/ou indirectement ont été impliqués et qui constituait le premier jalon d'adhésion à la

stratégie d'autonomisation et de capacitation des populations pour la prise en charge de leur processus de développement ;

- L'accompagnement et l'assistance volontaires et inconditionnels des autorités administratives et municipales à la mise en œuvre du PDU-UE à Fassala ;
- L'adéquation des objectifs et activités du PDU-UE avec les besoins et les réalités des populations de la zone d'intervention en Mauritanie ;
- Le partage d'expériences/compétences et l'appui de la coordination et des différents membres du PDU-UE.

### Obstacles /difficultés

- La transparence et l'équité dans la gestion de la mesure d'accompagnement entre les différents bénéficiaires de la mesure d'accompagnement groupée et ses clients ;
- Le suivi de la stabilité du marché qui permet de prendre des mesures proactives afin de préserver la continuation des approvisionnements des populations de villages bénéficiaires des mesures d'accompagnement groupé ;
- L'analphabétisme des populations qui ralentit d'une façon ou d'une autre la prise en charge effective des certains bénéficiaires du processus de gestion des activités économiques. Ceci constitue un facteur essentiel dans la continuité de l'approvisionnement des populations villageoises qui est le cœur de la génération des revenus ;
- La tentation d'exclure de la gestion des mesures d'accompagnement les bénéficiaires qui ont des insuffisances et des limites. Il faudrait plutôt les impliquer en prenant des dispositions pour que cela n'affecte pas la qualité de la performance de l'équipe comme ont fait plusieurs groupes de gérants ;
- Le respect des dispositions du règlement intérieur, des prix des produits et l'information des populations, à l'avance de tout changement de prix tendant vers la hausse.

### Recommandations pour répliquer la bonne pratique

- Assurer que les mesures d'accompagnement répondent à une priorité des populations bénéficiaires et que ses services soient accessibles aux personnes les plus vulnérables de la population ;
- S'assurer de la mobilisation et de l'engagement des populations en faveur des mesures d'accompagnement groupées ;
- Amener les membres du groupe à bien se connaître et avoir confiance les uns vis-à-vis des autres ;
- Assurer l'adhésion et le respect de tous les membres au règlement intérieur et au code de conduite des mesures d'accompagnement groupées ;
- S'assurer de l'information et du soutien des autorités administratives et municipales aux mesures d'accompagnement groupées ;
- Être transparent dans l'évaluation des mesures d'accompagnement, le calcul et la répartition des bénéfices qui doivent être préférablement faits en présence de tous sinon de la majorité des bénéficiaires.

## 13. Contribution des mesures d'accompagnement aux revenus et à la satisfaction durable des besoins des bénéficiaires (PARIC)

L'approche a consisté à mettre en place des AVEC et des AGR dans les communes de mise en œuvre du projet (Hombori, Haïre et Mondoro) pour promouvoir et booster l'économie locale dans le but d'améliorer la résilience des communautés tout en préservant leurs moyens d'existence face aux effets dévastateurs du conflit qui sévissait dans la zone de mise œuvre.

Avant la mise en œuvre du projet, l'économie locale était paralysée à cause de l'insécurité. Les mouvements de population étaient fortement réduits, ce qui impactait les marchés et les foires hebdomadaires. La production agricole était en baisse constante à cause des restrictions faites par les groupes armés pour l'exploitation des champs et à cause des effets des changements climatiques. Le manque d'emplois pour les jeunes constituait également un problème crucial qui les poussait vers l'exode rural. Les institutions de microfinance étaient absentes d'où l'impossibilité pour les communautés d'avoir accès au crédit et développer des activités génératrices de revenus.

L'Interdiction des regroupements de personnes par les groupes armés, l'interdiction des taux d'intérêt appliqués sur les prêts étaient les principaux défis liés à la mise en place et au fonctionnement des AVEC. Par rapport aux AGR, les principales difficultés étaient l'absence des services techniques de l'Etat dans les communes d'intervention (élevage, agriculture, développement social) pour la formation et le suivi des bénéficiaires, l'insuffisance des matières premières et le bouleversement des circuits d'approvisionnement à cause de l'insécurité et le mauvais état des routes.

Face à cette situation, les mesures d'accompagnement et les AVEC ont été mis en œuvre dans 69 villages des communes d'Haire (32), Hombori (17) et Mondoro (20). Les AVEC devraient être mises en œuvre à la troisième année du projet (2023). Mais compte tenu de l'expérience vécue, le programme a estimé qu'il était plus judicieux d'anticiper leur démarrage pour mieux apprécier leur impact sur les bénéficiaires. C'est ainsi qu'elles ont démarré en décembre 2022. Le premier cycle des AVEC a duré 12 mois (fin décembre 2022-novembre 2023).

Pour ce qui concerne les AVEC, la stratégie a consisté à mettre en place des groupes d'épargne et de crédit. Chaque groupe était dirigé par un bureau de 5 membres élus. Les membres de chaque groupe ont élaboré un règlement intérieur qui régissait son fonctionnement. Ils ont bénéficié de l'accompagnement technique pour bien gérer les activités d'épargne et de prêts dans l'objectif d'assurer l'autonomie de gestion.

Le groupe cible des AVEC était principalement les femmes actives de la communauté. Mais les hommes pouvaient également être membres des AVEC. Les membres (25 en moyenne par groupe) achetaient de 1 à 5 parts à chaque réunion d'épargne pour accéder à des prêts au prorata des montants cotisés ou épargnés afin de développer des activités génératrices de revenu. En parallèle, ils cotisaient aussi un montant déterminé au titre de la caisse de solidarité pour appuyer les membres en cas de survenue d'événements sociaux (baptême, mariage, décès). Au bout de 4 à 12 semaines d'activités, les membres ayant contracté des prêts remboursaient les montants empruntés avec un intérêt fixé par consensus entre 5 à 10%. La durée d'un cycle AVEC était de 9 à 12 mois au bout desquels le partage de fonds s'en suivait. Les membres décidaient après du démarrage d'un nouveau cycle au besoin.

La méthodologie de mise en œuvre des AVEC comportait les étapes ci-après :

- Elaboration des TDR de la formation ;
- Formation des formateurs ;
- Choix des villages devant abriter les AVEC ;
- Organisation des rencontres communautaires pour la mise en place des AVEC ;
- Achat et l'acheminement des Kits AVEC dans les différents villages ;
- Formation des membres des AVEC sur les 7 modules de la méthodologie.

Les outils utilisés pour la mise en œuvre des AVEC étaient les suivants :

- Guide méthodologique des AVEC ;
- Fiches de collecte hebdomadaire et mensuelle ;
- Fiches de pointages et de partage format Excel ;
- Formulaire de suivi membre et de suivi du groupement installés sur les IPAD.

La mise en œuvre des AGR a suivi un processus qui comportait l'élaboration des TDR et des notes méthodologiques, la formation des équipes sur les AGR, le ciblage des bénéficiaires, l'évaluation des besoins, l'étude de faisabilité des besoins exprimés, la formation des bénéficiaires, la contractualisation avec un partenaire pour les transferts de fonds en 2 tranches pour les jeunes et les ménages moyens et en 1 tranche pour les bénéficiaires des transferts sociaux. Le groupe cible des AGR était constitué par les bénéficiaires des transferts sociaux, les jeunes de 18 à 30 ans et les ménages moyens moteurs de l'économie locale.

Les outils utilisés pour la mise en place des AGR étaient les suivants :

- Note méthodologique du ciblage ;
- Formulaire de pré-listes des comités ;
- PV des rencontres communautaires ;
- Formulaire de listes consolidées ;
- Formulaire de listes des bénéficiaires ;
- Fiche de collecte des données AGR format Excel ;
- Formulaire de suivi des AGR installés sur les IPAD ;
- Guide de formation sur la gestion de base des AGR.

Pour le développement des AGR, par personne, les jeunes ont reçu 200 000 FCFA, les ménages moyens moteurs de l'économie locale 250 000 FCFA et les bénéficiaires des transferts sociaux 120 000 F CFA. Un suivi régulier des AGR promues a été réalisé par les équipes du projet afin de suivre leur évolution. Ce suivi a permis d'accompagner les bénéficiaires pour résoudre les difficultés rencontrées. Les différents types d'AGR mis en place ou redynamisés étaient en lien avec l'élevage, l'agriculture (cultures vivrières et maraîchage) le commerce et l'embouche.

Les institutions/partenaires de mise en œuvre étaient les services techniques de l'Etat en charge de l'industrie et de la production animale (SLPIA), du développement social et de l'économie solidaire (SLDSES) des services vétérinaires, service local en charge de l'agriculture. Des protocoles d'accord ont été signés avec lesdits services pour la mise en œuvre de certaines activités spécifiques comme les formations techniques, le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires. Pour ce qui concerne les collectivités, elles étaient régulièrement informées de la mise en œuvre et de l'évolution des activités.

### Résultats / changements obtenus

En termes de personnes atteintes, 1840 bénéficiaires soit 1240 bénéficiaires des transferts sociaux, 300 jeunes et 300 ménages moyens moteurs de l'économie locale ont reçu un appui technique et financier pour la mise en place ou la redynamisation d'AGR.

Pour les AVEC, vingt (20) associations composées de 592 membres dont 12 hommes ont été mises en place et ont bénéficié du suivi formatif. Les 20 AVEC ont pu mobiliser de décembre 2022 à novembre 2023 un montant total de 14 426 850 FCFA comme fonds de crédit total, soit 5 661 300 FCFA pour Haire, 5 832 200 FCFA pour Hombori et 2 933 350 FCFA pour Mondoro. Le bénéfice généré par l'ensemble des 20 AVEC s'est élevé à 1 868 800 FCFA, soit 772 800 FCFA pour Haire, 572 200 FCFA pour Hombori et 523 800 FCFA pour Mondoro.

L'économie locale a été redynamisée à travers :

- L'acquisition des compétences sur l'entrepreneuriat et la gestion de base des AGR afin de garantir leurs réussites ;
- L'accroissement et la diversification des sources de revenus (le revenu moyen issu des principales sources de revenus était de 34 590 F CFA (53,21 €), contre 19 647 FCFA (30,22 €) par mois lors de la Baseline, soit une hausse de 14 943 (22,93 €) et +76% de taux de progression ;
- L'accès aux crédits par les membres des AVEC (ce qui leur a permis de développer des activités génératrices de revenu) ;
- La création d'emplois à travers la mise en place ou la redynamisation des AGR par des jeunes, des ménages moyens et des bénéficiaires des transferts sociaux ;
- L'augmentation du pouvoir d'achat des ménages grâce aux revenus tirés des AGR (le bénéfice moyen généré entre août à novembre 2023 a été de 8 666 F CFA soit 8 666 F CFA pour les hommes et 25 347 F CFA pour les femmes).

En plus des éléments des effets ci-dessus, il y a eu aussi le renforcement de la cohésion sociale au sein des ménages bénéficiaires et de la communauté et l'amélioration des conditions de vie des ménages avec une meilleure satisfaction des besoins alimentaires et non alimentaires (soins de santé, habillement, besoins sociaux, etc.).

En sommes, la combinaison des mesures d'accompagnement et des AVEC a globalement été positive. En effet 82% des membres des 20 AVEC ayant contracté des prêts ont investi dans des activités génératrices de revenu qui leur ont permis plus ou moins de faire face à la satisfaction de leurs besoins essentiels. Cependant des limites/contraintes ont fait qu'elles n'ont pas pu être mises en place dans toutes les localités pour cause d'insécurité. Le blocus imposé sur un village abritant 7 AVEC a provoqué l'arrêt de 2 groupes car l'activité économique était paralysée du fait de ce blocus. Par ailleurs le suivi régulier des AGR matérialisé dans les rapports bimensuels a régulièrement montré la réalisation des bénéficiaires. Néanmoins il y a des AGR qui n'ont pas réussi surtout dans le domaine de l'élevage pour des raisons diverses (mort d'animaux par maladie, vol de bétail, manque de produits vétérinaires et de vétérinaires qualifiés).

**Facteurs de succès :** parmi les facteurs de succès, il faut retenir entre autres la bonne qualité du ciblage des bénéficiaires (communautaire), la bonne qualité du cadre de collaboration avec les partenaires de mise en œuvre, la formation des bénéficiaires, le suivi de l'évolution des AGR et l'implication des leaders communautaires.

### Obstacles/difficultés :

- Les difficultés d'approvisionnement à cause de l'insécurité ;
- L'insécurité sur les axes et pistes d'accès des foires et villages ;
- Perturbation et ou sabotage des réseaux téléphoniques rendant ainsi difficile la communication avec les bénéficiaires ;
- L'Interdiction des regroupements de personnes par les groupes armés ;
- L'interdiction des taux d'intérêt appliqués sur les prêts dans certains villages ;

- L'absence des services techniques de l'Etat dans les communes d'intervention (élevage, agriculture, développement social) pour la formation et le suivi des bénéficiaires, l'insuffisance des matières premières, le bouleversement des circuits d'approvisionnement à cause de l'insécurité et du mauvais état des routes.

### **Mesures d'adaptation**

Les mesures mises en œuvre pour faire face aux difficultés étaient l'implication des leaders communautaires dans le processus de négociation d'accès, le paiement des intérêts des prêts en nature au lieu de payer en espèces, la collecte des données à distance à travers des personnes de ressources disposant d'un téléphone par endroit et la mise à profit des jours de foires pour soit passer l'information ou soit pour faire la collecte des données sur les zones d'insécurité.

### **Recommandations ;**

- Mettre en place un cadre de collaboration avec les services techniques et les collectivités locales ;
- Renforcer la capacité des bénéficiaires de façon personnalisée chacun dans son domaine de choix ;
- Mettre en place des AVEC multi ethniques pour renforcer la cohésion sociale ;
- Mettre en place des AGR qui répondent aux besoins des populations ;
- Mettre en place un système de parrainage des jeunes avec les ménages moyens afin d'assurer la durabilité et la viabilité des AGR et maintenir les jeunes pour le développement socioéconomique de leur communauté.

## 14. Elaboration et appui à la mise en œuvre des plans communautaires de cohésion sociale dans un contexte de crise (PARIC)

La crise sécuritaire à laquelle le Mali a été confronté a eu comme conséquences, la prolifération des armes, le trafic des produits illicites, la criminalité et l'extrémisme violent provoquant le départ de l'Etat et ses services techniques de plusieurs localités. Cette absence de l'Etat a contribué à l'arrêt de la mise en œuvre des PDSEC communaux, de la fourniture des services sociaux de base aux communautés y compris les activités socio-économiques. Pour combler ce vide le consortium PARIC a procédé à l'élaboration et l'appui à la mise en œuvre des plans communautaires de cohésion sociale (PCCS) dans les communes de Hombori (19 villages), Mondoro (19 villages) et Haire (32 villages). A la suite de l'élaboration des plans communautaires de cohésion sociale dans 70 villages des trois communes d'intervention, un atelier d'identification et de sélection a été organisée dans chaque chef-lieu de commune et à l'issue de cet atelier 10 actions prioritaires ont été sélectionnées et appuyées par commune. L'élaboration de ces plans communautaires de cohésion sociale a commencé en janvier 2022 après l'analyse des conflits et des vulnérabilités dans chaque village (70 villages des trois communes).

L'objectif de cette activité était d'atténuer les conflits communautaires, renforcer la résilience et la cohésion sociale, améliorer et restaurer la confiance entre les populations et les autorités locales, activer la participation citoyenne au niveau communautaire dans ce contexte de crise et améliorer les conditions de vie des populations. Les bénéficiaires étaient au nombre de 69 921 personnes soit 35 328 hommes et 34 593 femmes pour l'ensemble de la population des 30 villages des trois communes cibles du projet.

La pratique a consisté à amener chaque village à identifier 2 ou 3 besoins prioritaires à travers une assemblée générale du village et à proposer des solutions (plans communautaires) pour satisfaire ces besoins. Les projets proposés que les villages ne pouvant à eux seuls réaliser ont été soumis au niveau zonal qui est un regroupement de plusieurs villages. Les projets que le niveau zonal ne pouvait pas exécuter étaient appelés des projets de type 3 qui ont été soumis au niveau de la commune ainsi de suite.

Cette méthode a permis d'avoir une foison d'idées de développement local participatif et durable touchant les vrais besoins des populations. C'est une approche participative, inclusive qui a mis les communautés et notamment les jeunes (filles et garçons) au début, au milieu et à la fin de l'action.

Par ailleurs, il faut noter que cette approche a été mise en œuvre dans un contexte de crise où les autorités administratives et politiques, garantes du respect des droits et des devoirs des communautés n'étaient pas présentes. En outre, il faut noter que les PDSEC (plans de développement sociaux et économiques) étaient quasi inexistantes ou obsolètes dans ces zones. Pour y arriver, l'approche utilisée était la valorisation des ressources locales restées sur place malgré la crise. Il s'agissait notamment des autorités locales, des leaders communautaires et de certains représentants des structures féminines et de jeunes.

Pour s'assurer de leur bonne compréhension de l'approche et favoriser leur implication effective, des sessions de renforcement de capacités sur les notions de droits et devoirs, d'analyse des conflits et d'élaboration des plans d'action communautaires ont été organisées. L'élaboration et la mise en œuvre des plans ont été faites de façon participative et inclusive à travers des assemblées communautaires. Par ailleurs, ayant été satisfaits de la démarche, les membres des communautés ont décidé de leur propre gré de contribuer financièrement pour la mise en œuvre complète de certaines actions inscrites dans les plans élaborés. En effet, pour certaines actions, le financement du projet ne pouvait pas couvrir la totalité du montant requis pour la mise en œuvre de ces actions. En un mot, le niveau décisionnel s'est rapproché des principaux bénéficiaires qui se sont sentis responsables et valorisés.

L'approche méthodologique comprenait les étapes ci-après : (i) la planification de l'activité (TDR), (ii) l'identification des problèmes de chaque village (analyse des conflits), (iii) l'élaboration des PCCS lors d'une réunion communautaire, (iv) l'identification et la sélection des actions prioritaires suivant des critères préétablis en atelier avec les communautés, (v) l'organisation d'un atelier pour orienter les membres du COGES sur la gestion du financement accordé par le projet avec la participation des autorités locales (la collectivité), (vi) la remise du financement (375.000 F CFA) après l'atelier d'orientation aux membres des COGES pour la mise en œuvre des plans, (vii) la mise en œuvre des plans dont la durée variait d'un village à l'autre, (viii) le suivi de la mise en œuvre et la mission d'évaluation des effets produits par les actions prioritaires.

Les outils utilisés pour la mise en œuvre de l'approche étaient : (i) un guide d'entretien pour l'équipe terrain en vue de leur faciliter la collecte des données lors de l'élaboration des PCCS, (ii) l'outil de sélection des 30 actions prioritaires et (iii) le module de formation des membres du comité de gestion du financement accordé par le projet.

Les institutions partenaires de la mise en œuvre de la bonne pratique étaient : (i) les prestataires de service (artisans réparateurs, maçons), (ii) les services décentralisés (la collectivité des trois communes) et (iii) les commerçants locaux et les techniciens locaux.

### Résultats/changements obtenus

L'élaboration et l'appui à la mise en œuvre des plans d'action communautaires de cohésion sociale a renforcé la cohésion et le bon vivre ensemble. Elle a permis l'ancrage du projet, la responsabilisation et la motivation communautaire autour du projet, le renforcement de l'entraide et de la solidarité entre les communautés. Les réalisations du projet ont porté sur l'approvisionnement en eau potable des communautés à travers la réhabilitation des pompes, l'équipement des CSCOM en matériels (matelas et nattes), la construction de fourrières et l'achat de bovins pour l'embouche. Il y a eu aussi le renforcement des capacités des autorités locales et des membres des comités de gestion des financements accordés par le projet, des points focaux communautaires, des agents de l'Etat et des collectivités. En sommes, les PCCS ont permis d'améliorer les conditions de vie des communautés, de renforcer leur résilience face aux conflits et à la cohésion sociale.

Par ailleurs, concernant les résultats sur la perception des bénéficiaires relative à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles, la mission d'évaluation des trente actions prioritaires identifiées et sélectionnées lors de la première phase a constaté que ces dernières ont comblé beaucoup de vides et qu'elles ont dans l'ensemble favorisé la cohésion sociale. Toutes les actions réalisées ont constitué des opportunités de paix pour leurs localités, car elles ont été des facteurs de consolidation de la paix et de cohésion sociale.

### Facteurs de succès de l'approche :

- L'implication à tous les niveaux de la communauté dans la prise de décision, la réalisation des activités et la participation citoyenne active ;
- L'appui répondait aux besoins prioritaires des communautés ;
- La passion avec laquelle les membres des comités de gestion ont travaillé ;
- La transparence avec laquelle les 30 actions prioritaires ont été identifiées et sélectionnées.

### Défis :

Les défis concernaient : (i) l'amélioration des relations entre les représentants de l'Etat et la communauté, (ii) la prévention, la gestion des conflits et la cohésion sociale au sein de la communauté en dépit du contexte d'insécurité et de l'absence de certains services de l'Etat et (iii) le suivi régulier des progrès et l'évaluation des résultats essentiels pour ajuster les actions.

### Difficultés :

- L'irrégularité dans le suivi des actions à cause de l'insuffisance des moyens financiers ;
- La complexité de la mise en œuvre des actions dans un contexte de crise parce que les priorités de certaines communautés ont rapidement changé et les ressources étaient limitées ;
- La coordination et la collaboration entre les différents acteurs impliqués n'étaient pas faciles ;
- L'absence de certains services de l'Etat et le manque de compétences au sein des communautés a rendu complexe la réalisation de certaines actions.

### Leçons apprises :

- L'élaboration et l'appui à la mise en œuvre des PCCS a permis d'éveiller la conscience des communautés, de susciter désormais des espoirs en eux que désormais même en l'absence des projets, ils pourront à l'avenir s'organiser et prendre des initiatives pour faire face à leurs propres problèmes et développer leur village grâce à l'approche qu'ils ont apprise ;
- Les PCCS ont été des véritables outils de promotion de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble.

## Recommandations

### Durabilité

Les éléments à mettre en place pour que la pratique soit pérenne au niveau institutionnel, social, économique et environnemental sont les suivants :

- Entretenir les ouvrages réhabilités en mettant en place des comités de gestion ;
- Sensibiliser les communautés à s'approprier toutes les différentes pratiques de mise en œuvre de l'approche ;
- Encourager les communautés à entreprendre des travaux d'investissements collectifs pour pérenniser ces pratiques en cas de problème et ne pas dépendre de l'aide extérieure chaque fois ;
- Renforcer les capacités techniques des membres de la communauté sur la pratique.

### Reproductibilité

La reproductibilité dépend des besoins importants en ressources financières à mobiliser alors que les capacités des communautés sont souvent limitées.

## 15. Conflit de succession de pouvoir au niveau de la fraction de Iboguilitane (RECOLG)

Issue de l'éclatement de la fraction Ezabzab en 2011, Iboguilitane est une fraction de la commune de Tin Hama, cercle d'Ansongo. Elle est composée d'une population estimée à plus de 1200 personnes dont 700 femmes. Les principales activités sont l'agriculture, l'élevage et le commerce de petits ruminants.

Après le décès du chef traditionnel, patriarche et fondateur de la fraction Iboguilitane en 2011, son fils aîné, résidant à Tin Hama a voulu lui succéder avec le soutien de certains de ses proches. A défaut d'un consensus, la fraction est restée sans un chef légitime jusqu'en 2016. Pour résoudre la crise, il a été mis en place un conseil de fraction composé de cinq (5) conseillers qui ont désigné un chef différent de celui qui s'était auto-proclamé pour diriger la fraction. Cette désignation a provoqué la tension et la division de la fraction en deux tendances sur la gestion administrative.

En voulant décrypter la tension, en 2017, le cousin aîné du fils, a été proposé par les conseillers de la fraction comme son chef et entériné par l'administration. Mais cette proposition a aussi été contestée par le fils du patriarche décédé qui se considérait toujours comme l'héritier légitime de son père. Le conflit s'est amplifié entre les deux groupes surtout avec l'absence de l'Administration qui avait quitté la localité à cause de la dégradation de la situation sécuritaire. Il existait un risque évident de récupération de la situation par les Groupes Armés (GA), qui profitaient des tensions communautaires pour étendre leur influence.

Le conflit a été constaté par le projet RECOLG peu après le démarrage des activités. Celui-ci a commencé en 2020 dans la commune de Tin Hama à Iboguilitane, cercle d'Ansongo par un atelier de ciblage géographique des villages et fraction. Iboguilitane a été identifié comme l'un des endroits les plus vulnérables avec un niveau élevé de malnutrition et d'insécurité alimentaire. Pour cette raison, une première distribution d'argent aux ménages vulnérables en utilisant la méthodologie HEA avait été planifiée. La première distribution du cash était prévue pour août 2020. Les consultations communautaires pour la validation des bénéficiaires du transfert d'argent ont immédiatement révélé des menaces d'exacerbation de tensions entre les deux fractions. Ainsi, consciente des tensions en cours, le projet a effectué une analyse rapide des conflits avant toute intervention.

Le projet a lancé le processus de médiation humanitaire qui a permis de faire une analyse approfondie du conflit à travers la cartographie des acteurs (identification des acteurs et les potentielles relations qu'ils entretiennent à l'interne et à l'externe). Des rencontres séparées pour mieux comprendre le conflit ont été menées avant la médiation directe. Ce procédé a permis d'approcher et d'entendre les différentes parties et d'apprécier leur volonté de résoudre d'elles-mêmes ce différend qui affectait la communauté et s'assurer qu'elles acceptaient la médiation comme processus et aussi les médiateurs proposés en question.

A l'issue de la mise en œuvre de cette approche, les principaux résultats obtenus étaient les suivants :

- La mise en place d'un comité de suivi du plan de conciliation ;
- Le rétablissement de la communication entre membres et résolution du conflit au sein de la fraction Iboguilitane de Tin Hama ;

- L'amélioration de la gouvernance et la gestion participative des affaires communautaires au sein de la communauté iboguilitane ;
- La résolution du conflit qui a été sanctionnée par un procès-verbal de conciliation entre les deux parties ;
- La médiation a permis d'éviter la récupération du conflit par les GANE ;
- La fluidité des interventions dans la zone.

Globalement la résolution de ce conflit a contribué à la cohésion sociale et la quiétude dans la fraction de Iboguilitane.

### Défis /difficultés et mesures d'adaptation

- L'étape de la concertation entre les différentes parties prenantes (qui correspond techniquement à la troisième étape de la médiation humanitaire) était assez sensible. Elle a néanmoins été bien abordée grâce aux implications du maire qui a réussi à concilier les deux parties en conflit ;
- L'implication des acteurs indirects (Diaspora, GANE) dans la gestion des affaires courantes de la fraction était un défi majeur. Il a été surmonté grâce à l'intervention du sous-préfet qui s'est fondé sur le rappel des rôles et responsabilités sociales de chaque partie ;
- La volatilité de la situation sécuritaire dans la commune de Tin Hamma n'a pas facilité la mise en œuvre de la médiation localement, d'où sa délocalisation à Ansongo chef-lieu de cercle.

### Leçons apprises :

- La place, le rôle et responsabilités des élites communautaires dans la cohésion sociale au sein des communautés ont été déterminants avec un meilleur encadrement ;
- Les dynamiques locales ont fait l'objet d'influences d'acteurs indirects qui contribuent considérablement à la déstabilisation de la gouvernance locale mais aussi de la cohésion sociale. D'où l'importance de l'implication des autorités locales et administratives dans les initiatives de résolution pacifique des conflits intra- ou intercommunautaire ;
- L'importance de la médiation (communication) facilitée par une tierce partie acceptée dans les affaires communautaires. Sachant que sa réussite était conditionnée par la volonté et l'engagement des parties en conflit à adhérer au processus.

### Recommandations

Pour tout processus de résolution de conflit à travers une médiation et/ou un dialogue, les éléments ci-dessus peuvent être bénéfiques :

- Assurer la mise en œuvre concrète des plans d'actions ;
- Rassurer le suivi périodique des acquis de la médiation à travers des rencontres périodiques ;
- Renforcer les capacités des leaders communautaires sur la gouvernance locale (rôles et responsabilités des conseils de village), la médiation neutre et impartiale.

### 16. Comment la mise en place et le fonctionnement des mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits a permis d'améliorer la gestion des situations conflictuelles à Fassala, Léré, Nampalari et Youwarou ? (ACOR)

Dans le cadre de la prévention et gestion des situations conflictuelles à Fassala, Léré, Nampalari et Youwarou, l'Alliance pour la Cohésion Sociale et la Résilience au Mali et en Mauritanie » (ACOR), a adopté comme stratégie d'intervention pour la cohésion sociale, la mise en place et ou la redynamisation des comités locaux de gestion des conflits (CGC). Ces comités sont des mécanismes communautaires endogènes mis en place ou redynamisés en vue de contribuer à la prévention et ou à la transformation des conflits dans les localités. Les CGC s'appuient sur les pratiques et les valeurs socio-culturelles locales des communautés sans complaisance ni partialité. En outre, ils ne sont pas perçus comme des instances coercitives mais plutôt d'apaisement et de compromis social.

Les organes des CGC sont composés de 7 à 10 membres des personnes ressources (dignitaires et notables) et ont pour mandat de conduire le bon déroulement de la procédure du règlement pacifique des litiges. Ils travaillent en bénévolat et se réunissent au moins une fois par mois en réunion ordinaire et tiennent des réunions extraordinaires. Les ressources

financières de ces organes sont les legs, les dons et les contributions forfaitaires de ses membres. Ils sont représentatifs de toutes les couches de la population.

Le choix des acteurs du CGC est basé sur les personnes ressources des communautés détenant une bonne connaissance socio-culturelle de la zone et qui font l'unanimité en matière de droiture et de légitimité communautaire notamment les chefs coutumiers, les leaders religieux et certains élus communaux. A ceux-ci, s'ajoute le critère de disponibilité et d'ouverture de la personne qui est un facteur central dans le choix. Les membres des organes jouent également un rôle d'interface entre les autorités administratives, les représentants des services techniques, les élus communaux et les organisations de la société civile.

Le réseau CGC est le regroupement à l'échelle communale des membres des CGC villageois. Il est constitué en moyenne de deux à trois personnes de CGC villageois pour un total de 35 personnes. Le réseau est doté d'un bureau de cinq personnes (président, vice-président, secrétaire administratif et son adjoint, le trésorier et son adjoint). Les membres jouent également un rôle d'interface avec les autorités administratives, les représentants des services techniques, les élus communaux et les organisations de la société civile. Ils ne bénéficient ni d'une prime ou de salaire dans l'exécution des activités qui leurs sont confiées et tiennent des rencontres trimestrielles pour le suivi et l'analyse des situations conflictuelles afin de proposer des solutions de mitigation.

En dépit de ce qui précède, les organes CGC et les réseaux CGC, n'avaient pas une reconnaissance importante avant le démarrage du projet. Jadis, il existait des dispositifs endogènes de résolution de conflits sur lesquels AMASSA et ADICOR se sont référés pour construire les CGC. Ces dispositifs étaient bien structurés et toutes les situations conflictuelles trouvaient leur solution à l'amiable entre les protagonistes. Cette approche communautaire avait été délaissée au profit de la juridiction administrative à cause de la mutation des valeurs sociales et les mouvements des communautés vers les villes et les zones à forte potentialité agricole.

Le projet dans ses objectifs de valorisation de l'approche communautaire, a revivifié la structure du CGC comme outil de prévention et de gestion des conflits. Ainsi, l'équipe de projet a procédé à la redynamisation de certaines structures et créé là où elles n'existaient pas pour cadrer, prévenir et gérer les situations conflictuelles en lien avec la gestion des ressources naturelles. Au-delà de cette dernière, les structures créées ont intervenu sur les litiges sociaux comme par exemple, les conflits conjugaux et les conflits de leadership.

Le suivi réalisé au cours du projet sur ces CGC a montré une tendance croissante en termes de sollicitation des mécanismes relatifs aux CGC pour la résolution de conflits. Au Mali, de 2021 à 2022, AMASSA a enregistré une augmentation des cas exposés aux CGC de plus de 80% (21 cas traités en 2021 contre 38 en 2022). Cette augmentation des cas référés est expliquée par le taux de réussite en matière de transformation positive des conflits des cas référés : 86% en 2021 contre 92% en 2022.

Par ailleurs, il a été constaté le transfert de certains dossiers instruits au niveau de la gendarmerie et des tribunaux vers les CGC dans certaines localités du projet notamment dans la commune de Youwarou. En outre, les échanges avec certains responsables des structures étatiques de gestion de conflits, font ressortir une baisse du nombre de déclaration de conflits ou de plainte à leur niveau.

C'est sur base des résultats ci-dessus qu'il a été décidé de faire la capitalisation sur les mécanismes des CGC. La méthodologie utilisée pour cette activité de capitalisation a été participative impliquant les communautés bénéficiaires, les autorités locales et les staffs de projets. Des entretiens individuels avec les informateurs clés, des recueils des témoignages ont été organisés également. La démarche était basée dans un premier temps sur l'identification des cas et la sélection des pratiques ; dans un second, sur la conduite des entretiens avec les acteurs impliqués dans la pratique dont les pratiquants, les témoins et les bénéficiaires. Les différentes étapes de collecte de données ont été systématiquement suivies de prise de photos et d'enregistrement vidéo. Au total, 60 personnes ont été touchées pour cette activité dont 12 femmes.

## Résultats/changements obtenus

Dans les zones de l'étude et plus précisément au Mali, la coexistence pacifique, le vivre ensemble d'antan avaient été fragilisés par l'avènement de la crise multidimensionnelle que vit le Mali depuis 2012. Cette situation délétère a entraîné depuis plus d'une décennie la montée en puissance du banditisme et de certains groupes prônant le communautarisme basé sur des valeurs externes. Cette situation a entraîné une dislocation du tissu social au niveau de ces zones.

Suite à ce diagnostic des territoires, le projet s'est lancé dans une dynamique de restauration et de renforcement de la cohésion sociale comme soubassement de tout développement. A cet effet, un rapprochement entre les communautés, les représentants des services techniques de l'Etat, les élus des collectivités territoriales a pu se faire dans une optique de discuter, coordonner, informer et communiquer sur les questions socio-économiques et sécuritaires. Dans cet ordre d'idées, les acteurs locaux ont bénéficié du renforcement de capacités sur les thématiques en lien avec la médiation, la gestion de conflits, la gouvernance et le leadership. Des espaces de dialogue, les cadres de concertation et l'appui institutionnel aux collectivités ont favorisé le rapprochement entre les communautés et les services techniques qui jadis se toisaient, Les principaux changements d'attitudes et de comportements observés ont été les suivants :

- L'instauration d'une concertation entre les parties prenantes sur la gestion des points d'eau ;
- Les risques de manifestation violente de conflit ont été réduits ;
- Les relations entre les différentes parties prenantes se sont améliorées ;
- La valorisation des valeurs culturelles a favorisé un climat de quiétude, de cohésion et vivre ensemble ;
- La promotion des initiatives locales dans le cadre de la sensibilisation a été une valeur ajoutée dans la réussite des actions du projet ;
- L'appropriation des techniques et des outils de gestion par les communautés a facilité une meilleure compréhension du déroulement des actions des CGC ;
- L'approche décisionnelle communautaire a favorisé l'intégration, l'adhésion et l'implication des communautés ;
- Plus de 85% des conflits déclarés au niveau des CGC ont été résolus à l'amiable et 13% ont été résolus à travers le paiement d'amendes par la partie fautive.

## Leçons apprises

- Les rencontres d'échange et de partage d'expériences entre les parties prenantes ont donné un élan de confiance et de responsabilité dans le cadre de la redevabilité des tâches qui ont été confiées aux acteurs de CGC ;
- Les rencontres de concertation, les cadres et les sessions de formation organisées par le projet ont facilité le rapprochement des membres de CGC et les acteurs conflictuels favorisant ainsi la réduction des tensions ;
- La gestion des litiges de façon concertée a permis aux protagonistes de mieux comprendre les causes de la tension ;
- Les rencontres de conciliation individuelle dans un premier temps et collective dans un second temps ont permis à chaque acteur de mieux exprimer ses préoccupations, ses craintes et sa responsabilité à consolider le vivre ensemble.

## Recommandations sur les améliorations pour la durabilité :

- Renforcer les capacités des acteurs de façon continue et selon l'évolution des contextes ;
- Mettre en place un modèle économique local qui permet d'accompagner les charges des actions ;
- Formaliser les organes de gestion de conflits et de sa reconnaissance par les autorités locales ;
- Assurer la participation significative des jeunes et des femmes dans les organes de CGC ;
- Intégrer le réseau des communicateurs traditionnels pour le développement dans les organes de CGC ;
- Prendre en compte les CGC dans le processus de mise en place des comités communaux de réconciliation conformément à la législation en vigueur.

## Pour la répliquabilité de l'approche, il conviendrait d'assurer :

Les individus enquêtés ont exprimé des arguments de l'efficacité et de reproductibilité comme suit :

- La gestion des litiges de façon concertée permet aux protagonistes de mieux comprendre les causes de la tension;
- Les rencontres de conciliation individuelle dans un premier temps et collective dans un second temps ont permis à chaque acteur de mieux exprimer ses préoccupations, ses craintes et sa responsabilité à consolider le vivre ensemble ;

- La restauration de la confiance entre les communautés et l'acceptation de la décision des émissaires par les protagonistes ;
- La création des actifs communautaires à travers les projets communautaires facilite le rapprochement, l'acceptation des communautés malgré leur différend ;
- La contribution ou la cotisation forfaitaire des responsables de certains acteurs de CGC ont permis de pérenniser et d'accompagner les actions de conciliation à travers le paiement des frais de transport des émissaires ;
- L'implication des membres de CGC de par leur légitimité dans la vie sociale, culturelle et religieuse facilite l'acceptation des solutions proposées par toutes les parties prenantes ;
- La reconnaissance de ces organes par les autorités administratives conformément au texte législatif a renforcé la confiance des populations en ce mécanisme.

## 17. Renforcement des mécanismes communautaires de gestion des conflits (PROGRESS)

Les principales caractéristiques du contexte sécuritaire étaient les suivantes: l'absence de l'Etat dans certaines localités, les conflits fonciers étaient dominants et étaient sources de conflits violents et leur résolution devenait souvent difficile, l'existence de beaucoup de conflits communautaires qui étaient susceptibles d'engendrer des conflits violents entre les communautés, l'absence de coordination des structures ou mécanismes locaux réduisant leur impact, les mécanismes ou structures locales ne disposaient pas de compétence nécessaire pour faire face aux conflits et la faible capacité organisationnelle.

Face à cette situation que le consortium PROGRESS a initié l'approche objet de la présente capitalisation dans les localités de Koro, Bondo, Dougoutene 1 et Madougou.

Les objectifs de l'approche de gestion des conflits portaient premièrement sur le renforcement de la communication entre les différentes structures engagées au niveau communal et régional dans la résolution des conflits et la facilitation de la coordination et de la collaboration autour des initiatives pour la prévention et la réponse aux conflits. Il s'agissait deuxièmement de soutenir la réalisation des plans d'actions, d'assurer un renforcement continu des capacités des membres des mécanismes et structures locaux de gestion et prévention des conflits. Les différentes étapes de la mise en œuvre sont décrites ci-dessous.

**L'étape de la cartographie des acteurs** a porté sur les activités suivantes :

- Réunion d'information avec les autorités locales pour annoncer les objectifs et s'accorder sur la méthodologie d'identification des conflits à résoudre ;
- Sélection inclusive des mécanismes composés de 05 femmes dans chaque localité ;
- Organisation des assemblées générales pour la validation des structures ;
- Clarification du rôle des structures ;
- Identification de quatre (4) structures de 25 membres (cadre des chefs de village, le comité de réconciliation, les comités de plaintes mis en place par les partenaires du consortium, les commissions foncières) pour animer les cadres de concertation mensuelle multipartite.

**L'étape du Le renforcement des capacités a consisté en** la formation sur la prévention, la gestion et la transformation des conflits, la facilitation du dialogue communautaire et sur les mécanismes alternatifs de résolution des conflits. Elle aussi porté sur l'élaboration des plans d'action (identification des conflits à résoudre).

**Le coaching continu a porté sur les activités suivantes :**

- L'évaluation des compétences des membres des structures pour identifier les faiblesses ;
- Le renforcement continu des capacités des membres des structures ;
- La mise à disposition des outils d'analyse des conflits (Arbre à problème, les connecteurs/diviseurs et la cartographie des parties prenantes/influences) ;
- Le soutien pour l'analyse collaborative des conflits identifiés ;
- L'identification de l'ensemble des activités appropriées pour répondre aux conflits identifiés.

**La dernière étape du soutien à la mise en œuvre des plans d'action a principalement porté sur** les initiatives de médiation de conciliation des parties prenantes, l'organisation des dialogues communautaires et l'organisation des cadres de concertations multipartites.

### Résultats/changements obtenus

- L'opérationnalisation des mécanismes locaux de gestion des conflits ;
- Le renforcement de la légitimité institutionnelle des mécanismes locaux ;
- La mise en place et l'animation d'un cadre local multipartite de gestion des conflits ;
- La résolution de plusieurs conflits l'antan ;
- L'élaboration à Dougoutene 1 d'une charte locale pastorale ;
- L'homologation des procès-verbaux de conciliation par les autorités locales ;
- Le renforcement du pouvoir d'agir des mécanismes à impacter positivement sur la résolution des conflits ;
- Quatorze (14) conflits communautaires ont été abordés par les mécanismes dont principalement des conflits fonciers et parmi lesquels six (6) ont fait l'objet de procès-verbaux de conciliation homologuée par les autorités administratives des dites localités.

### Leçons apprises

- Le processus de médiation, de résolution des conflits à haute tension a nécessité du temps ;
- Le soutien matériel ou opérationnel était indispensable pour faciliter la mobilité des membres des mécanismes dans les processus de médiation entre les parties ;
- L'engagement des cadres de chefs de villages dans la résolution des conflits était nécessaire.

### Recommandations

- Renforcer les relations entre les structures de prévention et les autorités administratives pour la pérennisation des actions ;
- Appuyer l'organisation des cérémonies publiques pour célébrer les réussites de médiation entre les parties pour garantir les engagements et susciter l'exemple ;
- Renforcer la communication entre les différentes structures engagées au niveau communal et régional dans la résolution des conflits ;
- Soutenir la réalisation des plans d'actions et assurer un renforcement continu des capacités des membres des mécanismes et structures locaux de gestion et prévention des conflits.

## 18. Accès humanitaire et sécurité du personnel (RECOLG)

Le projet RECOLG visait à améliorer les conditions de vie, la résilience, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la cohésion sociale des populations vulnérables dans 12 communes du Liptako Gourma (Niger, Burkina Faso et Mali). Il a été mis en œuvre dans une des régions présentant des barrières physiques, humaines et sécuritaires aussi bien importantes que croissantes dans le temps et l'espace. Le contexte d'opération dans cette zone était caractérisé par les éléments détaillés dans les paragraphes ci-dessous.

### Sur le plan démographique

La population de la zone de mise en œuvre était estimée à environ 10 millions d'habitants avec une croissance de 3,2 % par an. Cette croissance démographique rapide exerce une pression importante sur les ressources naturelles et les infrastructures de la région. C'est une population multi ethnique et relativement jeune qui habite cette zone pauvre et peu développée. Le taux de pauvreté y était estimé à environ 40 %. L'économie de la région est basée sur l'agriculture, l'élevage, l'orpaillage et l'artisanat. Les populations de la région étaient donc confrontées à de nombreux défis notamment la pauvreté, la malnutrition, l'accès limité aux services de santé et d'éducation, et l'insécurité.

### Sur le plan environnemental

C'est une région fragile marquée par les changements climatiques, la pression démographique et les pratiques agricoles non durables qui contribuent à l'érosion des sols, à la désertification et à la pénurie d'eau. Ces phénomènes environnementaux aggravent les défis socio-économiques et sécuritaires auxquels les populations étaient exposées dans la région.

### Sur le plan sécuritaire

Les dynamiques sécuritaires dans la zone des trois frontières étaient complexes et changeantes. Ces dernières années, il a été observé une intensification des activités des GANes qui ont étendu leur influence à travers des attaques plus fréquentes et plus meurtrières. Ces acteurs exploitaient la pauvreté, l'insécurité et les divisions intercommunautaires de la région pour recruter des membres et commettre des exactions. Ils ciblaient notamment les populations civiles, les forces de sécurité et les infrastructures. Toutes les dynamiques décrites ci-dessus étaient entretenues par une pluralité d'acteurs dont les principaux étaient les suivants :

- **Les Groupes Armés Non Etatiques (GANes)** : ce sont des groupes armés qui n'ont pas de lien officiel avec l'État. Ils sont souvent motivés par des causes politiques, religieuses ou économiques. Dans la zone des trois frontières, les principaux GANes sont le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) et l'État islamique au grand Sahara (EIGS) et quelques autres sous-groupes qui peuvent par circonstances être affiliés à l'un des deux principaux groupes cités plus haut ;
- **Les forces de sécurité nationales** : Les forces de sécurité nationales des trois pays qui partagent la zone des trois frontières sont engagées dans la lutte contre les GANes et la sécurisation des territoires nationaux. En général elles comprennent les armées, les polices et les gendarmeries. Elles sont aussi soutenues par des groupes d'autodéfense ;
- **Les forces armées internationales** : elles avaient pour objectif de soutenir les forces armées nationales dans leur lutte contre les groupes armés non étatiques. Les forces armées internationales dans la zone des trois frontières comprenaient :
  - **L'opération Barkhane** anciennement présente au Mali depuis en 2022 et déployée au Niger jusqu'en décembre 2023 à la faveur du changement de régime et la dénonciation des accords de coopération avec la France par les nouvelles autorités maliennes ;
  - **La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)** qui avait également quitté le Mali courant décembre 2023 ;
  - **La Force conjointe du G5 Sahel** qui regroupait le Mali, le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Tchad avec des déploiements dans la région de Tillabéry ;

- **Les populations locales** : les populations apparaissent comme des victimes des activités sécuritaires entretenues par ces différents acteurs avec pour conséquence des violences commises. Elles sont également confrontées à l'insécurité et à la précarité économique.

Les impacts de la dégradation de la situation sécuritaire dans la zone des trois frontières étaient multiples et graves. Les constats suivants étaient observables. **Au niveau local**, l'insécurité a impacté directement la vie des populations. Elle a entraîné des déplacements de populations, des pertes en vies humaines, des dommages sur les infrastructures et des difficultés d'accès aux services essentiels. **Au niveau régional**, la situation sécuritaire a contribué à l'instabilité dans la région du Sahel. Elle a favorisé la propagation de la violence liée aux hostilités entre acteurs armés et acteurs armés contre les civils soit par ciblage direct ou indirect (craintes de représailles, cibles collatérales...). Cette situation a entravé les efforts de développement. Elle a favorisé également le trafic de drogues, des armes et a alimenté le conflit à l'échelle internationale.

Les dynamiques contextuelles décrites ci-dessus ont largement contribué au développement et à l'ancrage des contraintes d'accès humanitaires qui ont affecté et/ou influencé dans la durée de la mise en œuvre des activités du consortium RECOLG. D'où toute la pertinence de la définition d'une stratégie/approche spécifiquement dédiée à l'accès humanitaire avec une forte prise en compte des spécificités et sensibilités de chaque résultat opérationnel. Le déploiement de l'approche a été marquée par les principales articulations décrites dans les lignes suivantes :

- **Le suivi des contextes** à travers une forte mise à contribution de l'expérience des staffs et acteurs locaux du projet plus la participation des membres des communautés a permis une meilleure compréhension et des analyses plus fines du contexte et des dynamiques spécifiques à chaque zone d'opération. Ceci a facilité l'identification des mesures et mécanismes d'adaptation aux changements du contexte ;
- **Le développement des stratégies d'adaptation à l'insécurité ayant** permis aux équipes de rester résilientes face au contexte à travers les formations sur la sécurité personnelle, les principes humanitaires, les analyses de risques et de niveau d'accès ainsi que des indices de capacités de mise en œuvre. Il a aussi contribué à diagnostiquer les difficultés avec les acteurs et bénéficiaires de première ligne.

Divers outils ainsi que des processus d'évaluation des risques et des aides à la prise de décisions ont été développés comme annexe aux stratégies d'accès humanitaire. Toutes choses qui ont facilité le suivi, l'analyse du contexte sécuritaire pour orienter la prise de décision au niveau de la coordination du consortium. Aussi, les renforcements de capacités sur l'accès humanitaire ont été réalisés au profit des équipes du projet mais également des parties prenantes externes à savoir les autorités et les leaders locaux. Cette approche a été faite avec l'implication inclusive et la concertation des autorités et communautés en amont et progressivement : par exemple pour le choix des sites, le ciblage des ménages, la validation des listes de ménages ;

- **L'amélioration de la coordination entre les différents acteurs du consortium** par le biais du développement d'un socle commun de sécurité, la conduite des missions conjointes et l'harmonisation des approches opérationnelles sur l'accès humanitaire ;
- **Le renforcement de la participation des populations et acteurs locaux** : ces communautés et acteurs ont été sensibilisés sur la nécessité d'un accès sûr et durable pour une mise en œuvre réussie des activités. Pour ce faire, il y a eu une valorisation des élites, des communautés et des mécanismes et dispositifs endogènes en termes de mobilisation sociale ;
- **La localisation** à travers un processus entamé dès le début du projet (*personnel opérationnel local du milieu, les équipes ont été localisées très tôt dans les villages d'intervention*) a permis de limiter les risques liés aux déplacements. Elle a aussi contribué au développement et au renforcement de l'acceptation entre les équipes du projet et les communautés à la base ;
- **L'approche relocalisation (agilité)** : La mise à profit de l'ancrage local, l'inclusion et la concertation avec les autorités et leaders locaux ont permis de délocaliser certaines activités des zones inaccessibles avec une bonne prise en compte d'un éventuel transfert des risques.

L'analyse des activités et initiatives contenues dans les points ci-dessus indiquent que la stratégie sur l'acceptation a été transversale tout au long de la mise en œuvre du projet à travers la forte implication et consultation des communautés et leaders locaux à la base ainsi que les services techniques et pouvoirs publics. Cela a permis d'éviter les tensions et les frustrations des différentes parties et aussi de renforcer leur engagement et adhésion au projet, activités et moyens d'adaptations aux différentes difficultés qui ont émergé.

Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet RECOLG étaient les suivants :

- Les communautés locales apparaissant aussi comme une partie prenante ont activement participé à la mise en œuvre des activités du projet. Elles ont également participé à l'élaboration du plan d'action, en identifiant leurs besoins et leurs priorités ;
- Les acteurs étatiques ont fourni un appui technique aux équipes du projet. Ils ont également participé à la sensibilisation des populations locales aux risques de sécurité et ont ainsi contribué à la facilitation de la mise en œuvre des activités ;
- Les ONG nationales, acteurs de mise en œuvre des activités dans des résultats dédiés individuellement ont mis à profit leur ancrage local et bonne connaissance des dynamiques locales. Elles ont aussi été d'un appui aux ONG internationales dans le cadre de la compréhension des dynamiques locales et la mise en relations avec certains leaders communautaires à la base ;
- Les ONG internationales ont été chacune selon son mandat et son expertise responsables d'un ou de plusieurs résultats du projet, travaillant ensemble avec la cellule de coordination du consortium pour assurer une gestion harmonisée du projet dans son ensemble.

### Résultats /changements obtenus

L'expérience et les approches développées sur l'accès et la sécurité ont permis d'accompagner la programmation des partenaires du consortium dans l'atteinte des résultats clés du projet. L'un des défis et enjeux majeurs que représentait la mise en œuvre du projet était lié aux contextes sécuritaires très dynamiques et volatiles et partant de là les contraintes d'accès qui ont émergées. La mise en œuvre de l'ensemble des stratégies et approches ont permis les réalisations/accomplissements suivants : i) meilleure connaissance des contextes/dynamiques, mise en œuvre des stratégies d'adaptation pour un meilleur accès, l'appropriation et le soutien des communautés...

### Innovation

- **Le système de veille et d'alerte précoce** : il s'agissait d'un dispositif de suivi et de collecte d'informations localisé et qui a contribué à alimenter la connaissance des contextes. L'analyse de ces informations était orientée sur l'évolution de la situation sécuritaire et en vue de s'adapter rapidement aux changements de contexte ;
- **Le partenariat avec les médias locaux** : le développement de quelques activités avec certains médias locaux a permis de sensibiliser les populations locales aux enjeux de sécurité et d'accès humanitaire : information, communication et sensibilisation de masse ;
- **L'utilisation des technologies de l'information et de la communication** : les technologies de l'information et de la communication ont été utilisées pour faciliter la communication et la coordination entre les différents acteurs tels que WhatsApp, les mobiles money, l'évaluation et la mise en œuvre à distance.

### Défis/Difficultés

A l'instar de tous projets exécutés dans la zone des trois frontières, les membres du consortium RECOLG ont connu des défis/difficultés imposés par un contexte humanitaire complexe et difficile. Dans le cadre de la gestion de l'accès humanitaire et de la sécurité, les défis/difficultés étaient entre autres :

- **La complexification des dynamiques locales** : les différents remous intervenus dans la gouvernance des différents pays notamment les ruptures des ordres démocratiques ont contraint l'équipe de projet à s'y adapter. D'autant plus que les dynamiques sécuritaires étaient aussi intrinsèquement liées ;
- **Les difficultés de coordination entre les différents membres du consortium** : étant donné que le projet était porté par plusieurs organisations avec un leader spécifique par résultat mais tous intégrés, la synergie dans la mise en œuvre est apparue nécessaire. D'où le besoin d'une excellente coordination d'autant plus chaque partenaire disposait et appliquait sa propre politique et procédure de sécurité. D'où l'initiation d'un socle commun sécuritaire pour accompagner la mise en œuvre des activités ;

- **Workload des ressources sécuritaires et accès du projet** : bien qu'ayant un coordinateur accès humanitaire et sécurité dédié au projet, celui-ci devait s'appuyer sur les ressources nationales de chaque organisation pour conduire les activités. Ce dispositif est apparu contraignant du fait que les ressources nationales étaient traversables avec des lignes fonctionnelles assez diversifiées.

## Leçons apprises

Les principales leçons apprises de la mise en œuvre de l'approche sont les suivantes :

- **La participation des populations locales** était essentielle et très centrale dans la mise en œuvre des stratégies d'adaptation efficaces. D'autant plus qu'elle constituait le principal élément de la durabilité et de la pérennité ;
- **La coordination** entre les différents acteurs (acteurs membres du consortium et ceux externes) était capitale pour l'implémentation de l'acceptance aussi bien au niveau communautaire qu'institutionnel. Elle a aussi facilité le déploiement d'une réponse efficiente et conforme aux besoins des communautés ;
- **L'adaptabilité** a été une des conditions indispensables pour une meilleure mise en œuvre des actions dans les zones à risques ;

Ces leçons sont importantes pour tous les acteurs qui souhaitent mettre en œuvre des projets dans des contextes d'insécurité et de contraintes d'accès.

## Recommandations

A l'issue de la mise en œuvre de l'approche, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Conduire une analyse approfondie du contexte/conflits en priorité pour comprendre les risques et les opportunités et définir des objectifs précis ;
- Adapter les plans et les stratégies d'interventions au contexte sécuritaire instable ;
- Renforcer la participation des femmes dans la mise en œuvre des activités étant donné qu'elles sont parmi les catégories les plus vulnérables face aux impacts de l'insécurité et des contraintes d'accès ;
- Mettre en place un système de suivi/évaluation de proximité pour assurer l'efficacité et la durabilité des projets réalisés.

## 19. Mesure de la graduation des ménages (RECOLG)

Le Consortium RECOLG a mis en œuvre l'approche triple nexus humanitaire, développement et paix (HDP) à travers des actions de protection sociale (incluant des transferts monétaires conditionnels et inconditionnels), des actions de santé et nutrition, dont la santé mentale, des actions de développement économique et autonomisation des femmes et des jeunes et des actions sur la gouvernance locale, la cohésion sociale et la sensibilité aux conflits.

De façon globale, le projet visait à renforcer la résilience et la cohésion sociale des communautés de la région du Liptako-Gourma afin d'atténuer les conséquences des chocs provoqués par les conflits inter et intra-communautaire, les effets du changement climatique (tels que les sécheresses et les inondations), l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'inflation. En dépit de ce contexte volatile et d'insécurité extrême, incluant une augmentation des attaques récurrentes par des groupes armés non étatiques, le projet a été mis en œuvre dans 13 communes contiguës de la zone d'intervention, réparties dans trois pays dont le Mali.

La stratégie de mise en œuvre participative et multi-partite du projet ainsi que l'approche multisectorielle constituaient un modèle solide du Nexus qui présentait l'avantage de renforcer la résilience des ménages les plus pauvres, tout en renforçant la cohésion sociale entre ces derniers et suivre la graduation des ménages bénéficiaires.

Sur le volet protection sociale, le projet cherchait à répondre aux besoins alimentaires des ménages très pauvres pendant la période de soudure et d'éviter les stratégies négatives comme la réduction des repas et les dépenses de santé l'endettement, voire la vente d'actifs productifs du ménage. L'action prévoyait d'assurer un accompagnement personnalisé des bénéficiaires et leur sensibilisation lors des paiements pour s'assurer d'une bonne utilisation des transferts monétaires obtenus destinés aux besoins alimentaires du ménage, soins de santé et dépenses scolaires.

Initialement, le projet prévoyait couvrir 33 110 bénéficiaires directs membres de 4,730 ménages très pauvres qui devaient recevoir les transferts monétaires, incluant pour certains, des activités d'appui à la résilience. Ce volet prévoyait des opérations de transferts monétaires inconditionnels, à raison de 3 mois de distribution par an et par ménage pendant 3 ans pour couvrir la période de soudure soit de juin à septembre afin de couvrir leurs besoins immédiats. De plus, 1 250 ménages affectés par les déplacements devaient également recevoir annuellement 3 distributions du cash, avec des montants correspondants aux montants alloués par leur gouvernement aux ménages déplacés. Ces ménages déplacés ont été ciblés annuellement, sur la base des listes gouvernementales et ne faisaient donc pas partie des 4 730 ménages très pauvres ciblés pour un suivi de leur résilience à travers le système de graduation mis en place dans le cadre du projet.

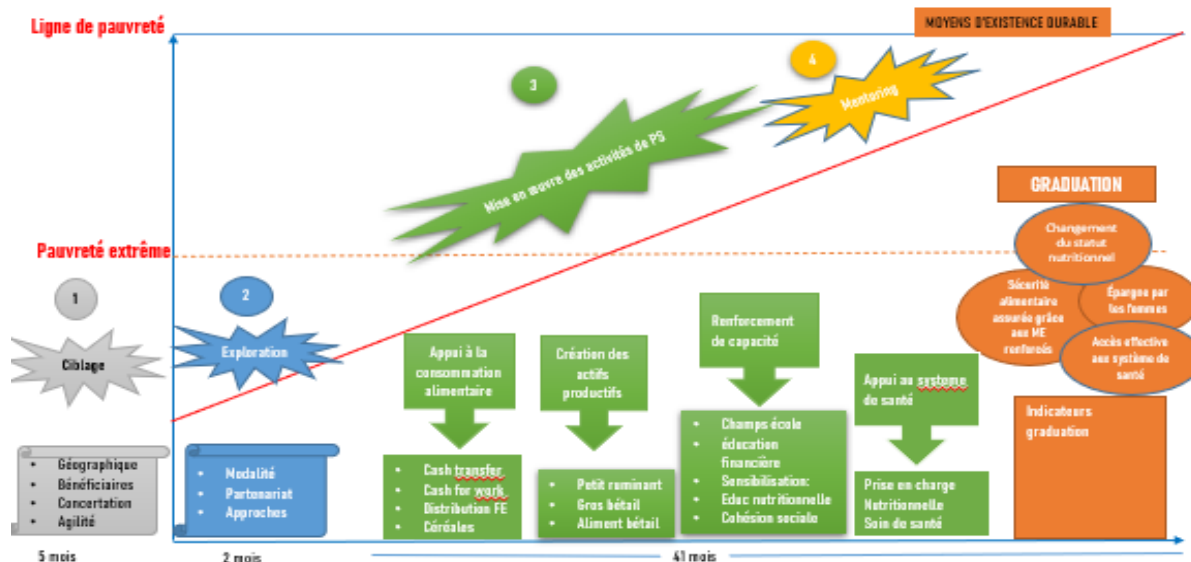
La stratégie d'intervention auprès des ménages très pauvres devait prendre en compte la situation sécuritaire et pouvait être adaptée en fonction des réalités de chaque village en s'appuyant sur des mesures d'atténuation prévues en cas de crise. Les montants prévus pour les transferts monétaires mensuels étaient de 32,500 FCFA au Niger, 35,000 FCFA au Burkina Faso et de 60 000 FCFA au Mali, sur la base de la politique nationale en matière du transfert monétaire en vigueur. Au total 4885 ménages TP (très pauvres) et 765 ménages déplacés interne (PDI) ont bénéficié du transfert monétaire pendant la période de soudure avec l'intégration de 150 ménages hôtes de la commune d'Ansongo au Mali et 5 autres complémentaires du Burkina.

Dans le cadre de la prévention de la malnutrition aigüe pendant la période de soudure, la farine infantile locale enrichie devait systématiquement être distribuée aux enfants de 6 à 23 mois des ménages très pauvres bénéficiaires des transferts monétaires. Chaque enfant devrait recevoir 3 kg de farine par mois durant les 03 mois de la période de soudure. En plus des transferts monétaires, l'action prévoyait la distribution d'aliments bétails (son de blé, tourteau de coton et bloc à lécher), des petits ruminants et des intrants agricoles destinés à appuyer les ménages de pasteurs et agro-pasteurs en situation de grande vulnérabilité en période de soudure pastorale (activités dites cash+).

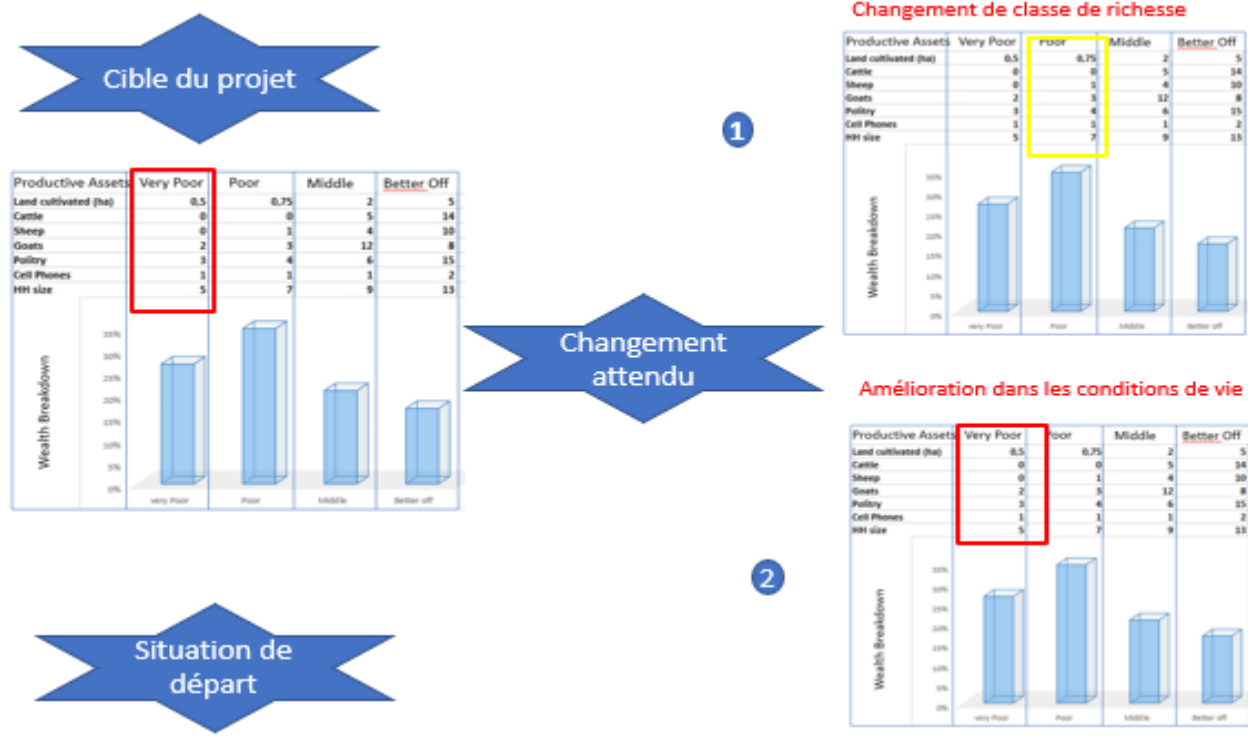
La graduation fait référence à la capacité des stratégies de subsistance à empêcher un ménage de retomber dans la pauvreté. Les programmes de graduation ciblent généralement les ménages les plus pauvres par une combinaison d'interventions à plusieurs niveaux et séquentielles afin de renforcer leurs moyens d'existence et les rendre encore plus durables. Ces interventions combinent généralement une forme d'assistance alimentaire pour améliorer la consommation, un capital de départ ou des transferts d'actifs, la promotion de l'épargne, le renforcement des capacités et un mécanisme de mentoring régulier des bénéficiaires.

La mise en œuvre de l'approche graduation des ménages dans un projet pluriannuel, multisectoriel nécessite une synergie d'actions, une collaboration entre les équipes et une complémentarité entre les différents résultats dudit projet. La synergie d'actions doit commencer depuis la phase de design du projet en pensant à l'interrelation entre les résultats du projet, en définissant les principes du ciblage des bénéficiaires, le choix des indicateurs à suivre et le mécanisme du suivi & évaluation. La synergie d'action exige la bonne coordination entre les équipes notamment dans la phase de la planification, le partage des données relatives au projet, des communications effectives entre les équipes. Il faut une synergie dans la mise en œuvre notamment pour le ciblage des ménages, le choix et la valorisation des extrants des activités, la prise en compte des actions transversales comme le genre, la sensibilité aux conflits, les mécanismes de plaidoyer.

# Schéma de la graduation RECOLG



Ce schéma symbolique explique en long et en large les différentes étapes sur les quatre ans du projet, l'interrelation entre les résultats du projet ainsi que les indicateurs ciblés pour la mesure de la graduation des ménages. Le schéma suivant montre les possibilités de graduation des ménages après avoir bénéficié des appuis.



Le projet RECOLG a été implémenté dans une zone d'intervention assez complexe, cela exigeait de réfléchir sur une approche plus réaliste et facile dans la mise en œuvre. Pour définir une approche réalisable, le projet a fait recourir aux données des analyses HEA réalisées dans les zones d'intervention du projet qui donnaient suffisamment d'informations sur les caractéristiques socio-économiques des ménages très pauvres cibles du projet. Ainsi les équipes se sont accordées sur deux options possibles pour suivre la progression des ménages bénéficiaires sur la durée du projet : (i) s'attendre à ce que les ménages bénéficiaires du projet changent de catégories socio-économiques pour devenir pauvre ou moyens durant la période de mise en œuvre du projet ou (ii) rester toujours comme très pauvres mais connaître une amélioration durable sur leurs conditions de vie. Les concertations entre les parties prenantes du projet ont permis de s'accorder sur le fait que

les bénéficiaires pouvaient rester dans la catégorie de très pauvre en termes de moyens d'existence mais améliorer significativement leurs conditions de vie.

En parallèle, un exercice de catégorisation socio-économique HEA a été conduit dans les villages cibles afin de mieux comprendre la perception des populations vis-à-vis des classes socio-économiques des bénéficiaires après les quatre ans de la mise en œuvre effective des activités du projet.

Le suivi des indicateurs a été confié à un cabinet de consultation et des périodes de collecte des données primaires auprès des ménages ont été prévues. Ainsi, il a été prévu une situation dite de référence avant les interventions, une situation à mi-parcours après deux ans d'intervention et une évaluation finale au cours de la quatrième année du projet. Des données qualitatives sur la perception des populations vis-à-vis des ménages bénéficiaires ont été collectées par le cabinet lors de l'évaluation finale.

Pour le choix des indicateurs à suivre, l'objectif était de cibler les ménages très pauvres avec un paquet d'intervention sur plusieurs années dans le but d'aider ces derniers à sortir progressivement du niveau de la pauvreté extrême afin qu'ils aient la capacité de s'adapter, d'absorber et de surmonter les conséquences des chocs factuels qui pouvaient survenir dans leur environnement géographique ou au sein de leurs ménages individuels. Il était alors important de sélectionner des indicateurs plus pertinents qui pouvaient aider à comprendre la progression des ménages à sortir du niveau de la pauvreté extrême, maintenir durable la consommation alimentaire et l'accès aux services sociaux de base surtout par les enfants et les femmes enceintes et allaitantes.

L'analyse des indicateurs devait aussi permettre de mieux comprendre le changement dans la structure et le niveau de revenus des ménages, comprendre le changement sur les indicateurs de la sécurité alimentaire et de moyens d'existence et comprendre le changement sur la situation nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes et allaitantes bénéficiaires du projet.

| <b>INDICATEURS DU PREMIER RANG – Score maximum 2 points</b>                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Score de diversité alimentaire minimum chez les enfants de 6 à 24 mois : 8 groupes d'aliments                                                                                                                                                                                           |
| 2. Score de diversité alimentaire minimum chez les femmes de 15 à 49 ans : 10 groupes d'aliments (femmes en âge de procréer) : % de femmes en âge de procréer (15- 49 ans) ayant consommé des aliments appartenant à au moins 5 groupes d'aliments distincts le jour ou la nuit précédents |
| 3. L'adoption des bonnes pratiques d'hygiène : Pratiques EHA : % des répondants qui déclarent s'être lavé les mains avec du savon ou de la cendre au moins 3 fois sur 5 moments clés au cours des deux derniers jours                                                                      |
| 4. Allaitement maternel exclusif (seulement les mères d'enfants de moins de 6 mois) : % d'enfants de 0 à 5 mois qui sont alimentés exclusivement avec du lait maternel (lister tous les liquides/aliments mangés par le nourrisson le jour/nuit précédant l'enquête]                       |
| 5. Score de consommation alimentaire – SCA : Seuils avec une consommation quotidienne d'huile et de sucre (7 jours par semaine)                                                                                                                                                            |
| 6. Épargne et crédits                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 7. Nombre d'hectare mis en valeur par les ménages de façon agro écologique : Superficies emblavées par les technologies résilientes promues par le projet (Ha) lors de la précédente campagne agricole                                                                                     |
| 8. % des projets productifs rentables : Développement de l'entrepreneuriat (avec le soutien du projet)                                                                                                                                                                                     |
| 9. Nombre d'UBT vendus ou capitalisés par ménage : Taux de croissance du troupeau (grâce à l'opération de reconstitution du cheptel appuyée par le projet)                                                                                                                                 |
| 10. Diversification des sources de revenus                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 11. % de bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, inter/intra religieuse, générationnelle                                                                                                                               |
| 12. % des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations (relatives à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles) ont été prises en compte                                                                              |
| 13. Nombre de communes dans lesquelles les services déconcentrés et décentralisés sont actifs. (Mairie, agriculture, élevage, santé et éducation, hydraulique)                                                                                                                             |
| <b>INDICATEURS DU SECOND RANG – Score maximum 1 point</b>                                                                                                                                                                                                                                  |

|                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Perception des ménages de l'accès aux ressources naturelles (pâturage, PFNL, eau etc.)                                                              |
| 2. Besoins de base du ménage : adoption de stratégies de survie                                                                                        |
| 3. Prise des décisions (femme mariée)                                                                                                                  |
| 4. Perception de l'accès aux marchés                                                                                                                   |
| 5. Le niveau de violence ou conflit au sein de la communauté a baissé de X%                                                                            |
| 6. Prise de décision et confiance des jeunes non mariés                                                                                                |
| 7. Habitat : mobilité due aux conditions sécuritaires pour les ménages sédentaires et changement du circuit de transhumance pour les ménages pastoraux |

Un maximum de deux (2) points a été attribué à chacun des indicateurs primaires s'il était satisfait intégralement. Quant aux indicateurs secondaires, un maximum d'un (1) point était attribué s'il était satisfait totalement. Les ménages suivis devaient avoir notes allant de zéro (0) point à trente-trois (33) points selon leurs performances sur les 20 indicateurs. Sur la base de leurs notes, un pourcentage devait être calculé pour chaque ménage. Ce pourcentage devait être de zéro à cent pour cent après chaque passage.

Les concertations techniques entre les équipes du projet ont permis de s'accorder sur quatre (4) niveaux de performance globale de chacun des ménages suivis. L'idée était de voir comment les ménages allaient progresser tout au long de la mise en œuvre du projet en fonction de leur score. Un ménage qui devait totaliser moins de 50% des points se serait trouvé au premier niveau qui correspond à une situation très alarmante. De 51% à 70%, le ménage devait dans ce cas être dans une situation préoccupante ; de 71% à 84%, le ménage devait être dans une situation de stress. Au-delà de 85%, le ménage pouvait être considéré dans une situation acceptable.

Afin de suivre la progression des ménages sur la durée du projet, tirer les leçons sur l'impact probable des interventions dont les ménages étaient bénéficiaires, trois passages de collecte des données ménages ont été prévus. Les données primaires ont été collectées par le cabinet lors de l'élaboration de la situation de référence des bénéficiaires, puis lors de l'évaluation à mi-parcours après deux ans de mise en œuvre et la dernière année du projet. Lors de chacun de trois passages, les données sur les 20 indicateurs étaient prélevées auprès des ménages suivis suivant la même méthodologie. Sur la base du scoring préalablement défini, la performance de chaque ménage suivi a été établie pour la situation de référence, la situation à mi-parcours et la situation en fin du projet.

## Résultats /changements obtenus

L'exploitation des données collectées a permis de faire une analyse de l'impact de l'intervention sur les bénéficiaires à travers le suivi des indicateurs qui renseignaient globalement sur la capacité des ménages à maintenir une consommation alimentaire suffisante et diversifiée, l'évolution de leurs moyens d'existence, la situation de leurs revenus, l'autonomisation des femmes et jeunes, l'accès au marché, la cohésion sociale, l'accès aux services sociaux de base (santé et écoles) et aux services techniques de l'Etat du niveau décentralisé etc.

Les données de référence collectées avant le démarrage de l'intervention montraient qu'aucun ménage n'était en situation acceptable c'est-à-dire avec un pourcentage de plus de 85%, Seulement moins de 2% au Burkina Faso, et moins de 1% au Niger se trouvaient dans une situation de stress, c'est-à-dire avec des scores de 71% à 84%. Cet état de fait semble confirmer la réussite du ciblage des ménages très pauvres dans les trois pays qui étaient les cibles du projet. Au Mali, un peu plus de 96% des ménages ciblés étaient dans une situation très alarmante contre 45% au Burkina Faso et environ 65% au Niger.

Avec les données collectées lors de l'évaluation à mi-parcours, on constatait une régression des scores de la graduation par rapport aux données de la Baseline au Burkina entraînant une augmentation du nombre des ménages ayant un taux de score de graduation total inférieur à 50%. Cependant, au Mali on enregistrait une amélioration assez significative du nombre de ménages ayant un score compris entre 50% à plus qui passait de 3,5% à plus de 58%. Au Niger, on remarquait une légère amélioration, le pourcentage des ménages ayant un score de 50% à 70% passait de 35% à 52%. L'évolution négative du score de graduation des ménages au Burkina pouvait s'expliquer par la situation d'insécurité qui prévalait dans la zone d'intervention du projet dans ce pays et qui menaçait dangereusement le déroulement des activités de production et la présence des services étatiques.

Les données de l'évaluation finale du projet montraient une certaine amélioration de la situation au Burkina Faso et au Mali et une stabilisation relative au Niger. Le pourcentage des ménages ayant des scores de moins de 50% au Burkina Faso est passé de 72% à 50% entre l'évaluation mi-parcours et l'évaluation finale. Au Mali, le pourcentage des ménages ayant des scores inférieurs à 50% est passé de 41% à 30% entre l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale. Au Niger, on notait une légère dégradation du score, le pourcentage des ménages ayant des scores inférieurs à 50% est passé de 48% à 50% entre l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale.

Globalement pour le projet, les données collectées durant les trois passages ont montré une amélioration des scores de la graduation entre la situation de référence, la situation à mi-parcours et l'évaluation finale. Le pourcentage des ménages ayant des scores de 50% à plus est passé de 36% avant le démarrage du projet, à 44% à l'évaluation à mi-parcours et 55% à l'évaluation finale. Cependant, aucun ménage n'a pu atteindre le statut de la graduation supérieur à 84 (>84%) et cela s'explique par la situation d'insécurité qui prévalait dans l'ensemble de la zone du projet.

Les indicateurs ayant impacté négativement la graduation étaient: le faible niveau d'épargne auprès des AVEC et d'accès au crédit ; le retrait des services déconcentrés et décentralisés dans certaines communes du fait des attaques terroristes ; le non accès aux ressources naturelles ; la faible implication des jeunes non mariés dans la prise de décisions du ménage; l'inflation des prix des denrées de première nécessité et le non accès physique au marché local du fait des enlèvements par les Groupes Armés non étatiques (GANE) ; la faible diversification des sources de revenu.

Il a été constaté aussi une amélioration assez significative des indicateurs relatifs à la consommation et à la diversification alimentaire des ménages et des enfants de 6 à 24 mois. Il a été aussi noté une nette amélioration de la superficie des champs mise en valeur de façon agroécologique, de la diversité des sources de revenu des ménages, des projets productifs et de la prise des décisions par les jeunes.

### Perception de la population sur les ménages bénéficiaires

Afin de mieux comprendre la perception de la population sur un éventuel changement de catégorisation socio-économique par les ménages bénéficiaires du projet, des groupes de discussion ont été réalisés lors de l'évaluation finale du projet. Des entretiens réalisés avec les comités de ciblage/plaintes, il ressort que les ménages très pauvres qui ont changé de catégorie socio-économique varient entre 10 et 30% d'une localité à une autre. Cette évolution est attribuable aux actions de renforcement des moyens d'existence par rapport à leur situation initiale. Il s'agit entre autres des éléments suivants : connaissances acquises en entrepreneuriat et gestion, appui au développement des AGR, cash for work, vaches laitières, appuis en petits ruminants, développement des systèmes de productions agricoles.

### Facteurs ayant contribué aux résultats

- L'approche intégrée du projet qui consistait à intervenir auprès des mêmes bénéficiaires avec une combinaison d'intervention à plusieurs niveaux et séquentielles pour renforcer leurs moyens d'existence, soutenir la consommation alimentaire surtout à des périodes cruciales de l'année ;
- L'approche « **triple nexus** » qui ciblait à la fois l'humanitaire, le développement et la cohésion sociale pour aider les ménages très pauvres à atteindre la résilience dans la stabilité et la paix ;
- L'effort dans la planification conjointe entre les partenaires, cela était sous-jacent au fait que les partenaires intervenaient dans les mêmes zones. Au fur et à mesure, la synergie d'actions a pu se mettre en place et cela a permis d'atteindre une plus grande efficacité ;
- La pertinence des activités du projet qui cadraient bien avec les besoins des populations et qui s'adaptaient au contexte de la zone d'intervention du projet pour atteindre la résilience ;
- L'adaptation programmatique qui a permis de faire une expansion verticale et horizontale des interventions du cash transfert à la suite de la dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle que les pays sahéliens ont connu dans leur majorité en 2022 ;
- La durée de la mise en œuvre des activités du projet de quatre ans consécutifs a permis de faire une implémentation effective des activités et de tirer les leçons sur les effets et changements auprès des ménages bénéficiaires.

## Facteurs ayant impacté négativement les résultats

- Le démarrage du projet qui a été lent à cause de la pandémie de COVID 19, ce qui n'a pas permis de dérouler convenablement l'approche du ciblage des bénéficiaires bien qu'une adaptation programmatique ait été faite pour permettre le démarrage du projet malgré la pandémie ;
- La dégradation continue de la situation sécuritaire dans les zones d'intervention du projet qui a entraîné des conséquences sur les moyens d'existence de la population, le mouvement des populations et surtout l'accès aux marchés pour la vente et l'achat des biens et services ;
- Le départ et absence des autorités locales et des services techniques de l'Etat au niveau décentralisé ont entraîné des conséquences sur les appuis et encadrement dont les bénéficiaires avaient besoin dans la réalisation de leurs activités de moyens d'existence mais aussi la facilité de certains besoins administratifs.

## Leçons apprises

- Le manque d'appropriation de l'approche de graduation par toutes les parties prenantes du projet, surtout au début du processus. Par la suite, les équipes ont développé une meilleure compréhension et synergie d'actions. Le COVID a été un frein à ce travail de synergie et de complémentarité entre les équipes des différents résultats du projet ;
- Pour mieux suivre l'impact des interventions sur la graduation des ménages, les mêmes ménages doivent bénéficier du paquet complet tout au long du projet ;
- Le système de suivi-évaluation du projet doit être bien compris par tous les acteurs, en particulier les animateurs terrains ;
- L'approche Nexus peut être mesurée en utilisant les indicateurs de tous les résultats comme cela a été fait sur l'approche choisie pour la mesure de la graduation sur le projet RECOLG ;
- L'accès à la base des données des bénéficiaires a constitué un frein dans l'analyse des données. En effet, la politique de la protection des données personnelles a réduit le nombre des personnes ayant accès à la base des données des bénéficiaires.

## Recommandations

La mise en œuvre du processus de la mesure de la graduation des ménages a permis de formuler les recommandations suivantes :

- Assurer une bonne imprégnation des équipes dès le démarrage de l'intervention du projet sur l'approche de la graduation et le suivi des indicateurs ;
- Renforcer la synergie d'actions pour atteindre les résultats de la graduation et du triple nexus qui doivent être compris, pris en compte et respectés depuis le démarrage du projet et pendant tout le processus de l'intervention par tous les acteurs impliqués ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi évaluation impliquant toutes les organisations, sous le lead technique de l'expert du suivi évaluation du projet ;
- Identifier des indicateurs de suivi de la mesure de la graduation des ménages réalistes et adaptés au contexte de la zone d'intervention du projet ;
- Procéder à une analyse de la pertinence des combinaisons d'activités au niveau des ménages bénéficiaires en les regroupant par types d'interventions reçues ;
- Prévoir durant la conception du projet une ligne budgétaire flexible à utiliser pour l'adaptation programmatique en cas de dégradation de la situation de la sécurité alimentaire ou nutritionnelle et sécuritaire dans la zone d'intervention.

## Annexe 1 : Tableau de catégorisation des fiches de capitalisation

| Fiches de capitalisation                                                                                                                                                                                                                  | CONSORTI<br>A | Catégorisation des fiches de capitalisation |         |                     |                 |            |            |            |      |                           |            |                                    |                   |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------------------------------|---------|---------------------|-----------------|------------|------------|------------|------|---------------------------|------------|------------------------------------|-------------------|------------|
|                                                                                                                                                                                                                                           |               | Résultat 1                                  |         |                     | Résultat 2      |            | Résultat 3 |            |      |                           | Resultat 4 | Resultat 5                         | Axe Transversal   |            |
|                                                                                                                                                                                                                                           |               | HEA-Outil d'anticipation                    | Ciblage | Transfert monétaire | Clinique mobile | Counseling | PACA       | RS-Cheptel | AVEC | Mesures d'accompa gnement | PCCS       | Prévention et gestion des conflits | Accès humanitaire | Graduation |
| 1. Comment la HEA (analyse de l'économie des ménages) aide les décideurs à agir tôt pour réduire l'impact humanitaire et préserver les acquis d'un projet de résilience ?                                                                 | RECOLG        | X                                           |         |                     |                 |            |            |            |      |                           |            |                                    |                   |            |
| 2. Approche cash en période de soudure, un moyen sûr d'assurer la sécurité sociale des familles pauvres et une résilience accrue pour les communautés                                                                                     | RECOLG        |                                             | X       | X                   |                 |            |            |            |      |                           |            |                                    |                   |            |
| 3. Approche Cash For Work (CFW) dans un contexte de dynamique de conflit.                                                                                                                                                                 | PROGRESS      |                                             | X       | X                   |                 |            |            |            |      |                           |            |                                    |                   |            |
| 4. Clinique mobile, une alternative pour faciliter l'accès aux services de santé des populations vulnérables affectées par le conflit.                                                                                                    | RECOLG        |                                             |         |                     | X               |            |            |            |      |                           |            |                                    |                   |            |
| 5. Approche counseling ANJE couplée au « dépistage communautaire de la malnutrition» sur la santé des enfants de moins de 5 ans dans les sites d'intervention du projet précisément dans les communes de Nampalari et Youwarou            | ACOR          |                                             |         |                     |                 | X          |            |            |      |                           |            |                                    |                   |            |
| 6. L'approche EVISA « soutenir efficacement les mères à nourrir les enfants »                                                                                                                                                             | PARIC         |                                             |         |                     |                 | X          |            |            |      |                           |            |                                    |                   |            |
| 7. Plan d'Adaptation au Changement climatique (PACA) : une approche communautaire d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation aux Changements Climatiques (Climate Vulnerability and Capacity Analyses, CVCA).           | RECOLG        |                                             |         |                     |                 |            | X          |            |      |                           |            |                                    |                   |            |
| 8. Reconstruction sociale du cheptel en milieu agro pastoral sur fond de conflit intercommunautaire                                                                                                                                       | PROGRESS      |                                             |         |                     |                 |            |            | X          |      |                           |            |                                    |                   |            |
| 9. Approche de mise en œuvre des AVEC                                                                                                                                                                                                     | PROGRESS      |                                             |         |                     |                 |            |            |            | X    |                           |            |                                    |                   |            |
| 10. Rôle des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) dans l'inclusion financière et la cohésion au sein des organisations communautaires.                                                                                 | ACOR          |                                             |         |                     |                 |            |            |            | X    |                           |            |                                    |                   |            |
| 11. Promotion de la résilience économique des ménages très pauvres à travers la combinaison des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement dans les zones de mise en œuvre du projet                                           | ACOR          |                                             | X       | X                   |                 |            |            |            |      | X                         |            |                                    |                   |            |
| 12. Comment les mesures d'accompagnement groupées des ménages très vulnérables ont optimisé la génération de revenus et constitué un facteur de cohésion sociale et de solidarité communautaire à travers le renforcement des capacités ? | ACOR/ADI COR  |                                             |         |                     |                 |            |            |            |      | X                         |            |                                    |                   |            |
| 13. Contribution des mesures d'accompagnement aux revenus et à la satisfaction durable des besoins des bénéficiaires                                                                                                                      | PARIC         |                                             |         |                     |                 |            |            |            | X    | X                         |            |                                    |                   |            |
| 14. Elaboration et appui à la mise en œuvre des plans communautaires de cohésion sociale dans un contexte de crise (Volet gouvernance et cohésion sociale)                                                                                | PARIC         |                                             |         |                     |                 |            |            |            |      |                           | X          |                                    |                   |            |
| 15. Conflit de succession de pouvoir au niveau de la fraction de Iboguiliane                                                                                                                                                              | RECOLG        |                                             |         |                     |                 |            |            |            |      |                           |            | X                                  |                   |            |
| 16. Comment la mise en place et le fonctionnement des mécanismes locaux de prévention et de gestion de conflit a permis d'améliorer la gestion des situations conflictuelles à Fassala, Léré, Nampalari et Youwarou ?.                    | ACOR          |                                             |         |                     |                 |            |            |            |      |                           |            | X                                  |                   |            |
| 17. Renforcement des mécanismes communautaires de gestion des conflits.                                                                                                                                                                   | PROGRESS      |                                             |         |                     |                 |            |            |            |      |                           |            | X                                  |                   |            |
| 18. Accès humanitaire et sécurité du personnel et des activités du consortium.                                                                                                                                                            | RECOLG        |                                             |         |                     |                 |            |            |            |      |                           |            |                                    | X                 |            |
| 19. Mesure de la graduation des ménages                                                                                                                                                                                                   | RECOLG        |                                             |         |                     |                 |            |            |            |      |                           |            |                                    |                   | X          |

## **Fiches de capitalisation produites par les consortia (19)**

### **Présentations bilans des consortia et de la cellule Inter Consortia**

1. ACOR : Rencontre du cadre de concertation de Mopti de mai 2024, Présentation des Activités Réalisées de 2019 à 2024
2. RECOLG : Rencontres du Cadre de Concertation de Gao, Résultats finaux et bilan du projet de 2019-2023
3. PROGRESS : Rencontres du Cadre de Concertation de Gao, Programme de Résilience et de Cohésion Sociale à; Gao, le 30 mai 2024
4. Cellule Inter Consortia Mali-Mauritanie : Rapport de l'atelier de clôture du programme de développement d'urgence (PDU-UE), 13 août 2024
5. Programme de Développement d'Urgence (PDUE), Bilan de mise en œuvre, Bamako, le 13 août 2024
6. Programme de Développement d'Urgence (PDUE), Stratégies d'adaptation & leçons apprises, Bamako, le 13 août 2024

### **VIDEOS de témoignages des acteurs et des bénéficiaires**

1. RECOLG
2. ACOR
3. PROGRESS MALI
4. Save the Children, Petits ruminants
5. Save the Children, Démonstration culinaire

### **Autres documents consultés**

1. Capitalisation par et pour le RBM : Conseils pratiques à l'attention des leaders et techniciens du Réseau Billital Maroobe, Juin 2018 ;
2. Ciedel, Gilbert Graugnar, Veronique Quiblier : Introduction à la capitalisation des expériences, juillet 2026
3. Organisation mondiale de santé, Europe, CEE-ONU : Recueil de bonnes pratiques et d'enseignements à retenir en matière de définition d'objectifs et d'établissement de rapports
4. Plateforme des ONG européennes au Sénégal et Jokkndale : Compte rendu Dadjé thématique, la capitalisation 23 et 24/10/2019.